



RAPPORT ANNUEL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE 2021



Table des matières

I.	BILAN THÉMATIQUE.....	7
A.	RENOVATION URBAINE ET CADRE DE VIE	7
a.	Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain	7
b.	Les conventions d’abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	11
c.	La tranquillité publique	12
B.	DEVELOPPEMENT DE L’ACTIVITE ECONOMIQUE, DE L’EMPLOI ET DE L’INSERTION PROFESSIONNELLE.....	15
a.	La mobilisation des entreprises et des acheteurs publics	17
b.	L’insertion professionnelle avec une priorité sur le public jeune des quartiers	20
	Focus : La fibre solidaire : un lieu dédié à l’image de soi	22
c.	Le développement économique des quartiers	24
	Focus : Valoriser son projet d’entreprise Focus Un outil de communication au service des entrepreneurs	26
d.	Le PODEM, un périmètre en évolution	27
	Focus : Reporters citoyens numériques - Kaïna TV Outils d’insertion de proximité des jeunes	29
C.	COHESION SOCIALE	31
a.	Favoriser la réussite éducative et scolaire en développant les coopérations	31
	Focus : Les enfants face aux écrans	38
b.	Mise en place d’une coordination santé et développement d’un programme de prévention	42
	Focus : Tin Hinan : Des affiches pour la prévention	48
c.	Coordonner l’offre sportive et élaborer des parcours	49
	Focus : Stages sportifs multi-activités	50
d.	Développer une offre culturelle et élaborer des parcours	51
e.	Accompagner l’accès aux droits et au numérique	52
D.	LES THEMATIQUES TRANSVERSALES	54
a.	Soutien à la jeunesse	54
b.	Egalité femme/homme	59
c.	Lutte contre les discriminations	60
II.	BILAN TERRITORIAL.....	61
A.	TERRITOIRE MOSSON (PAILLADE - HAUTS DE MASSANE).....	63
	Focus : Préfiguration de l’espace Gisèle HALIMI	64
a.	Éléments de bilan - Quartier Paillade	65
	Focus : Semaine du Vivre Ensemble	71
	Focus : Cours dehors - C^{ie} Motif d’évasion	72
b.	Éléments de bilan - Quartier Hauts de Massane	73
	Focus : Intervention de Latifa Ibn Ziaten	78
B.	TERRITOIRE CEVENNES.....	79
a.	Éléments de bilan Quartier Petit-Bard/Pergola	79
	Focus : Les 20 ans de la compagnie Intermezzo	83
b.	Éléments de bilan Quartier Cévennes	84
	Focus : En devenir Compagnie Yann L’Heureux	87
c.	Quartier Celleneuve	89
	Focus : Festival Accordéon Pluriel 7ème édition	91

C.	TERRITOIRE CENTRE	92
a.	Éléments de bilan – Quartier Figuerolles	92
b.	Éléments de bilan – Quartier Gély	94
	Focus : Association CAP Gély	97
D.	TERRITOIRE SUD	98
a.	Éléments de bilan – Quartier Lemasson	98
b.	Éléments de bilan – Quartier Pas du Loup-Val de Croze	100
	Focus : Nouveau schéma de circulation pour le quartier	102
c.	Éléments de bilan – Quartier Prés d’Arènes	103
	Focus : Association L’appart – Les Pâtes au beurre	106
E.	TERRITOIRE EST	107
a.	Éléments de bilan – quartier d’Aiguelongue	107
b.	Éléments de bilan – quartier de la Pompignane	108
c.	Éléments de bilan – Quartier Vert-Bois	109
	Focus : L’Accorderie de Montpellier	111
III.	BILAN FINANCIER	113
A.	L’APPEL A PROJETS DU CONTRAT DE VILLE 2021.....	113
B.	LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)	118
C.	APPROCHE TERRITORIALE INTEGREE (ATI) ET FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (FEDER)	119

Le rapport annuel sur la Politique de la Ville 2021 permet de présenter les actions menées sur les différents QPV en regard des besoins sociaux exprimés et des enjeux révélés par la crise que nous traversons. Il permet également d'observer les dynamiques de ces territoires et d'en saisir les enjeux.

Bien que moins importante qu'en 2020, la crise COVID a malgré tout profondément impacté l'année 2021 et les quartiers populaires. Alors que différentes mesures de confinement étaient toujours en vigueur au début de l'année (couvre-feu, pass sanitaire, scolarisation en demi-jauge, fermetures des lieux culturels, des terrasses des bars et des restaurants), de nouvelles mesures sont venues impacter les familles à partir d'avril 2021 : télétravail obligatoire, unification des vacances de printemps pour tout le territoire, rentrées retardées pour les collèges et lycées, fermeture des crèches. L'ensemble de ces mesures se sont donc cumulées, mettant en exergue les difficultés des habitants : logement trop petit au regard des besoins du ménage en période de confinement, niveau de vie faible amputé par une baisse de ressources et une augmentation des charges, faible maîtrise des outils numériques et grande difficulté à suivre les devoirs des enfants...

La crise sanitaire a ainsi mis en évidence l'existence d'une population « invisible » qui, souvent résignée dans une forme de fatalisme face aux difficultés rencontrées ou n'osant pas solliciter de l'aide, parvenait jusque-là à trouver les ressources en elle-même ou dans une « solidarité de quartier ». Or, l'impact de cette crise sur la vie économique a accentué les conditions de pauvreté des quartiers populaires.

Le télétravail s'est appliqué de manière très différenciée : tandis que 50 % des cadres le pratiquaient à temps plein, 70 % des professions considérées comme essentielles ont dû continuer à se rendre sur leur lieu de travail et les emplois liés à une économie informelle (ménages, gardes d'enfants, réparation de véhicule, petits travaux d'entretien...) ont temporairement disparu. La perte de revenus a donc fortement impacté les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Parallèlement, le télétravail et plus globalement la « viabilité du confinement » ont été rendus possibles grâce au développement de l'outil numérique. Or, cette crise a mis en évidence l'existence d'une part importante de la population en rupture face au numérique, impactant ainsi l'éducation des enfants, mais aussi l'accès aux droits, la communication avec l'administration ou tout simplement avec sa famille et ses amis.

Cela reste d'autant plus vrai pour les personnes âgées, notamment les personnes seules qui se sont retrouvées en situation de grand isolement, éloignées des services (commerces, médecins...) et de leur famille.

La vaccination contre la COVID-19 s'est intensifiée pour les personnes âgées de plus de 60 ans, dès avril 2021, puis pour le reste de la population à partir de mi-juin. Des campagnes de vaccination spécifiques ont d'ailleurs été organisées directement sur les QPV afin d'amener les populations, non convaincues par l'intérêt de la vaccination, à passer outre leurs inquiétudes. Le manque de professionnels de santé présents sur les quartiers populaires conduit en effet à des prises en charge parfois insuffisantes des problématiques de santé et ne permet pas une bonne diffusion de l'information en matière de prévention santé.

Cette crise sanitaire laissera des traces plus ou moins durables dans la société et questionnera les politiques publiques sociales à mener dans les années à venir. **Malgré tout, l'année 2021 marque aussi le retour à une « vie normale »** et à une reprise des actions sur les territoires.

Ce bilan 2021 se base sur le décret n° 2015 – 1 118 du 3 septembre 2015 qui fixe les modalités de présentation du rapport annuel sur la situation des collectivités au regard de la politique de la ville. Il rappelle que les Établissements Publics de Coopération intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville sont tenus de présenter chaque année à leur assemblée délibérante un rapport détaillant les actions qu'ils mènent sur leur territoire ainsi que les orientations et les programmes de nature à améliorer la situation.

Ce rapport ne présente pas l'exhaustivité des actions développées, mais propose de donner les principales caractéristiques de l'année 2021 concernant la mise en œuvre de la politique de la ville à Montpellier, notamment à travers les différents enjeux du Contrat de Ville.

Même si elles ne seront que peu développées dans ce rapport, il est important de pointer les différentes actions relevant du droit commun qui contribuent au développement des territoires et à l'émancipation de ses habitants. Ainsi, selon les thématiques, il convient de relever ces actions initiées en 2021 par la collectivité :

- **Mobilité** : gratuité des transports, pistes cyclables, Bus à Haut Niveau de Service (Pompignane), ligne 5 tramway (Vert Bois, Pas-du-Loup/Val de Croze)
- **Labélisation Centre Social** : Maisons pour Tous Albert Dubout (Aiguelongue), Michel Colucci (Pas-du-Loup/Val de Croze), L'Escoutaire (Prés d'Arènes), François Villon (Petit-Bard), Georges Brassens (Hauts de Massane)
- **Projet urbain de territoire** : Passerelle (Pompignane), ZAC de la Restanque (Prés d'Arènes), Projets de rénovation urbaine (Mosson et Cévennes), fin des aménagements de rénovation urbaine (Petit-Bard)
- **Education** : Etudes dirigées, soutien scolaire gratuit et laïc dans les médiathèques, construction de groupe scolaire en bordure de quartier (Mosson)
- **Insertion – emploi – développement économique** : Cité de l'emploi, préemption commerciale (Celleneuve), Territoire zéro chômeur (Hauts de Massane), BIC (Mosson)
- **Culture, Sport** : gymnase Jouanique, street workout (Cévennes), piscine Neptune (Mosson), Palais des sports Pierre de Coubertin (Mosson), Coup de pouce jeunes, Micro-Folies (Mosson)
- **Santé** : Centre de santé (Lemasson), Contrat Local de Santé
- **Equipements structurants** : Espace Gisèle Halimi (Mosson), lac des Garrigues (Hauts de Massane), Maison France Service (Hauts de Massane)
- **Logement** : permis de louer (Celleneuve), encadrement des loyers

Différents focus sur des actions innovantes ou remarquables sur les territoires sont également proposés dans ce rapport.

I. BILAN THÉMATIQUE

A. Rénovation urbaine et cadre de vie



a. Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

Les quartiers de la Mosson et des Cévennes figurent parmi les douze quartiers politique de la ville identifiés à Montpellier au titre de la géographie prioritaire, et relèvent du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Ces deux projets de renouvellement urbain visent à offrir un meilleur cadre de vie aux habitants en proposant une intervention massive sur les quartiers, tant sur le plan urbain que sur le plan social. Le projet de convention de renouvellement urbain a été signé le 23 juillet 2021.

Dans la poursuite du premier projet de rénovation urbaine mis en œuvre de 2007 à 2013, le nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) pour le **quartier Mosson** va permettre d'agir plus significativement et de manière plus cohérente et efficace, sur le cœur du quartier qui concentre les dysfonctionnements sociaux, urbains et économiques les plus lourds. Il s'agit donc d'un projet urbain visant à améliorer la qualité de vie des habitants de façon globale.

Quatre objectifs fondateurs ont guidé l'élaboration du projet pour le quartier Mosson :

- **Ouvrir le quartier** et l'espace public au travers de cours paysagers Est-Ouest, avec notamment l'aménagement d'espaces publics qualitatifs, sécurisés et attractifs, vecteurs d'une nouvelle urbanité, en s'inscrivant tout particulièrement à l'échelle du piéton ;
- **Activer l'économie et l'offre de loisirs** grâce à des équipements reconfigurés et valorisés, en offrant une nouvelle attractivité résidentielle, économique, environnementale et de loisirs au quartier ;
- **Améliorer la qualité de vie au quotidien** en remettant la nature et le paysage au cœur du quartier à travers l'aménagement de coulées vertes, avec l'ouverture à la nature environnante, où le parc de la Mosson, les berges et le lac des Garrigues redeviennent des atouts forts du quartier ;
- **Connecter le quartier de la Mosson à la ville** avec les nouveaux réseaux de transports, le développement des modes actifs pour ouvrir le quartier et favoriser les porosités avec le reste de la ville.

Un des enjeux majeurs de ce projet de rénovation urbaine est de favoriser la mixité sociale en améliorant l'attractivité pour attirer de nouveaux ménages et favoriser les parcours résidentiels au sein du quartier pour ceux qui veulent y rester.

La transformation urbaine du quartier doit permettre également de **conforter le rôle des équipements et services publics**, notamment les équipements scolaires. La Ville de Montpellier fait partie des 80 territoires labélisés « **cité éducative** ». Des actions seront engagées en ce sens pour permettre d'accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle dans tous les temps et dans tous les espaces de vie. La création de pôles éducatifs ouverts sur le quartier constitue un des leviers d'attractivité par un changement d'image fort. Ces évolutions pourront être les supports d'une diversification de l'offre et de l'ouverture à de nouveaux usages (mutualisation d'espaces, offre de service innovant), en recherchant en particulier des modalités et des localisations qui favorisent la mixité sociale.

La Mosson bénéficie également du programme **Quartier productif**, officiellement lancé le 16 juillet 2021, par Nadia Hai, Ministre chargée de la Ville. Ce programme vise à accélérer la relance économique dans les quartiers prioritaires en favorisant la création d'entreprises et la diversification des commerces, avec une mobilisation conjointe de 4 acteurs de la politique de la ville (Bpi France, l'Agence nationale de la cohésion des Territoires, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et la Banque des territoires).

Montpellier a également été labellisée **Cité de l'Emploi** en 2021. Ce dispositif vise à mettre en œuvre des actions convergentes en matière d'insertion professionnelle et de formation.

Enfin, déjà engagé dans le dispositif des **quartiers de reconquête républicaine (QRR)**, avec des effectifs et des moyens de police supplémentaires, le premier **Bataillon de la prévention** du département s'est également installé sur le territoire de la Mosson **avec 6 éducateurs et 6 médiateurs spécialisés**. Les Bataillons de la prévention auront pour mission d'aller vers les jeunes des quartiers les plus en difficulté pour les reconnecter à la société, notamment la scolarité, la formation et l'emploi et prévenir ainsi les actes de délinquance et de violence. Un demi-million d'euros est mobilisé pour le déploiement de ce dispositif à la Mosson.

Pour **le quartier Cévennes**, le projet de renouvellement urbain porte sur les 919 logements de la copropriété des Cévennes qui s'étend à ce stade sur une emprise foncière unique. Ce sont des indicateurs préoccupants qui ont justifié l'intégration de cet ensemble immobilier au titre des

opérations d'intérêt régional du NPNRU (PRIR Cévennes): une population fragile socio économiquement, une dévalorisation immobilière, des taux d'endettement des copropriétaires importants et une problématique d'appropriation de certains espaces de circulation et de stationnement.

Une première intervention a été menée de 2010 à 2015 sur 444 logements (Cévennes 1), par la mise en œuvre d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ayant permis des travaux de réhabilitation thermique. Des audits thermiques ont ensuite été réalisés entre 2018 et 2019, notamment dans le cadre des deux programmes opérationnels de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC).

Malgré ces interventions, le mode de gestion de cet ensemble immobilier s'est délité depuis plusieurs années donnant naissance à plusieurs copropriétés secondaires. Leur libre administration, sans fondement juridique et sans cohérence en matière de gestion des espaces extérieurs, a conduit au cloisonnement et à l'enclavement d'une partie des bâtiments. La copropriété est sous administration provisoire depuis 2016 afin d'engager notamment un processus de scission de l'ensemble de la copropriété. Par ailleurs, le 16 mai 2019 un arrêté préfectoral a été pris portant création de la commission d'élaboration d'un plan de sauvegarde, pour l'aide au redressement de la copropriété sur le plan de sa gestion (scission, gouvernance et situation financière) et pour la poursuite des travaux de réhabilitation de l'ensemble des bâtiments de la copropriété, en cohérence avec le PRIR Cévennes.

Le programme d'études mis en œuvre durant le protocole de préfiguration a révélé la nécessité d'une restructuration et d'une intervention plus ambitieuse pour changer efficacement et durablement l'image et la vie de ce territoire.

Quatre objectifs fondateurs vont donc guider l'élaboration du projet pour le quartier Cévennes :

- **Désenclaver et ouvrir la copropriété sur son environnement**, notamment en la desservant par tous les modes (piétons, cycles...), en la connectant aux espaces publics, en la reconfigurant après démolition des dalles, par la création d'un réseau de voies et d'espaces publics hiérarchisés tout en sécurisant le quartier et évitant les flux de transit et vitesses excessives. La copropriété qui souffre aujourd'hui d'un manque de connexion à son environnement urbain proche doit s'intégrer dans un maillage d'espaces publics structurés et de perméabilités douces, en connexion avec les équipements à proximité immédiate. Une ligne de bus à haut niveau de services (BHNS) est également prévue pour desservir le quartier ;
- **Faire des unités résidentielles à taille humaine, permettant l'appropriation par les habitants et assurant une meilleure gestion, en créant une copropriété par bâtiment** (soit 12 copropriétés) au moyen de la scission de la copropriété actuelle, en desservant chacune d'elles depuis l'espace public et en y affectant les stationnements nécessaires. En ce sens, le projet propose une refonte totale des espaces extérieurs et de leur gestion publique/privée, puis la résidentialisation de 874 logements. Cette nouvelle domanialité permettra à chaque bâtiment d'être individuellement raccordé aux réseaux publics, offrira un accès plus aisé aux véhicules de services et de sécurité et assurera une place de stationnement par logement. Les démolitions de 57 logements offriront des percées visuelles ouvrant vers l'extérieur et redonnent des valeurs d'usage aux espaces extérieurs par la création d'un espace public qualitatif, favorisant une identification positive des habitants dans leur environnement ;

- **Dynamiser l'attractivité résidentielle et les commerces**, en assumant le portage massif partiel de logements et de locaux au sein des copropriétés, en requalifiant les équipements publics, en reconfigurant l'activité commerciale et les locaux d'activités, en organisant et facilitant la collecte des ordures ménagères, le nettoyage et en valorisant les espaces verts. Le projet prévoit une profonde restructuration des linéaires commerciaux existants en bordure de l'avenue Louis Ravas au moyen de démolitions, reconstructions, rationalisation et optimisation de l'offre ;
- **Requalifier le bâti et réduire la précarité énergétique**, pour permettre aux habitants de maîtriser leurs charges et leur consommation en eau et énergie, en poursuivant la réhabilitation globale du quartier, y compris thermique, des immeubles avec l'accompagnement des copropriétaires concernés. Le plan de sauvegarde en cours d'élaboration a pour objet d'accompagner les nouvelles instances de gestion issues de la scission de copropriété en cours, de travailler avec les copropriétaires et conseils syndicaux pour améliorer la gestion de chaque copropriété (optimiser les budgets, diminuer les impayés) et d'accompagner l'élaboration d'un programme de travaux de réhabilitation adapté pour les copropriétés Cévennes 2 et Parc des Arceaux ;

Pour que les habitants soient acteurs de la transformation de leur quartier, une maison du projet est en service sur le quartier de la Mosson depuis mars 2020 et une maison du projet a été installée également sur le quartier des Cévennes fin 2021 (avec inauguration publique le 18 mars 2022). Des actions de communication et de concertation seront déployées durant toute la mise en œuvre des projets pour prendre en compte l'expertise d'usage des habitants.

À titre d'exemple, quelques actions mises en œuvre dans ce cadre en 2021 :

Pour Cévennes :

- Réunion publique le 22 septembre 2021 de présentation du projet Cévennes qui a réuni 300 personnes
- Fermeture de la contre-allée de l'avenue Louis Ravaz et engagement des premiers travaux le 23 septembre 2021 après réunions ciblées (commerçants, associations, représentation) et semaine/ateliers de concertation sur site ouverts à tous
- Réunions de concertation avec propriétaires et locataires pour définir les futures résidences
- Lancement de la démolition de la maison de quartier Chabrol fin 2021/début 2022 (achevée au 1^{er} trimestre 2022)

Pour Mosson :

- Relogement de 117 ménages en 2021
- Travaux d'urgence dans certaines copropriétés :
 - De Surville : réfection des étanchéités
 - Nouveau Peyrou : réfection des ascenseurs
 - Les allées du bois : sécurité électrique, traitement des chutes d'éléments en façades, installation de mains courantes, etc.
- Pour lutter contre les impayés des copropriétaires, mise en place d'une commission de suivi trimestriel des impayés et d'un accompagnement spécifique à destination des propriétaires occupants en difficulté.

- Attribution d'un premier lot de construction aux Tritons à Bouygues Immobilier pour favoriser la diversification de l'offre de logements
- Déménagement de la Maison du projet installée provisoirement au rez-de-chaussée de Cap dou Mail, dans le nouvel équipement Espace Gisèle Halimi. Installation également des équipes projet Métropole et SA3M, pour être au plus près des habitants.
- Chantier éducatif avec APS34 en mai, pour accompagner la fermeture d'un espace au sud du quartier, en prévision d'un chantier (communication, information auprès des riverains ayant mobilisé 4 jeunes du quartier pendant 8 jours de travail)
- Des réunions publiques de présentation du projet Mosson en mars 2022 ont réuni plus de 400 personnes

b. Les conventions d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

4 bailleurs (ACM Habitat, Hérault Logement, Erilia, SFHE) bénéficient de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) sur les quartiers prioritaires depuis qu'une convention entre chacun d'eux et l'État, Montpellier Méditerranée Métropole, la ville de Montpellier a été signée en 2016. Ces conventions ont défini, pour chacun des bailleurs, un programme d'actions autour de 8 axes d'interventions articulé avec les démarches de gestion urbaine et sociale de proximité portées par les collectivités :

- Le renforcement de la présence de personnel de proximité ;
- La formation, le soutien des personnels de proximité ;
- Le sur entretien ;
- La gestion des déchets, des encombrants et des épaves ;
- La tranquillité résidentielle ;
- La concertation, la sensibilisation des locataires ;
- L'animation, le lien social et le vivre ensemble ;
- Les petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU).

Au titre de l'année 2021, ce sont plus 3 M€ qui ont été engagés par les bailleurs avec le soutien de l'État et des collectivités locales pour améliorer la qualité du service rendu et le cadre de vie des locataires du parc social dans les QPV.

À titre d'exemple, quelques actions représentatives mises en œuvre par les bailleurs en 2021 :

- La mise à disposition de locaux associatifs pour les associations : FACE Hérault, Unis cité, Essor, Compagnons Bâtisseurs, Les 4 chemins, ALIFE conseil, Mas des Moulins, informatique +, GSC, GFEN... ;
- La mise en place de médiations et d'actions de prévention des conflits de voisinage, d'opérations de nettoyage des caves, d'actions de proximité au bénéfice des seniors isolés... ;
- Le renfort du nettoyage dans les parties communes sur les 12 QPV ;
- Le suivi et l'accompagnement social des locataires en difficulté par une conseillère en économie sociale et familiale (CESF) sur les résidences du Trident, Logis des Pins, Saint Guilhem, Logis d'oc ;
- L'aménagement des pièces humides pour les personnes seniors/handicapées pour permettre le maintien à domicile (35 ménages concernés) ;
- La réparation des équipements vandalisés et l'enlèvement de tags et de graffitis sur les 12 QPV.

c. La tranquillité publique

CHIFFRES CLEFS 	 FAITS MARQUANTS
<ul style="list-style-type: none">▪ 5 projets financés pour la thématique prévention de la délinquance▪ 37 000 € de crédits spécifiques mobilisés dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville	<ul style="list-style-type: none">▪ Installation du premier Bataillon de la prévention du département▪ Préfiguration de l'équipe de médiation sociale de la ville sur le quartier Mosson avec 6 nouveaux postes (financé pour partie par la DPV 2021)▪ Renforcement de l'équipe de prévention spécialisée d'APS 34 avec 6 postes

Le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

Le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance est un dispositif mis en œuvre par la Ville de Montpellier en copilotage avec les services de l'État notamment pour agir en matière de prévention de la délinquance. Il s'appuie sur la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la délinquance.

En 2021, les actions sur les 4 priorités (tranquillité publique, jeunesse-délinquance, aide aux victimes-violences faites aux femmes, prévention des risques santé et conduites addictives) ont été poursuivies.

La Mission prévention de la délinquance est venue en soutien de différentes actions de proximité pouvant, dans les quartiers sud de la Ville, avoir un impact à terme sur la vie sociale locale et la prévention de la délinquance. Diverses initiatives ont été valorisées (Forum pour l'emploi "Tous à Fond" sur Saint-Martin) ou accompagnées (Terrain d'aventures au sein du Parc Saint-Martin, soirées jeunes à l'Espace familles de Croix d'Argent) dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. La Mission prévention de la délinquance s'est, dans ce contexte, illustrée comme un acteur potentiel du Développement social local.

- Préfiguration d'une équipe de médiation sociale de proximité – secteur Mosson (Bataillon de la prévention)
- Formalisation du Contrat de Sécurité Intégré Ville/Etat 2021-2026
- Lutte contre les rodéos urbains : Convention Ville/Procureur
- Groupe de travail sur les violences faites aux femmes (marches exploratoires en centre-ville les 16 et 22/11, diurnes et nocturnes) et poursuite du déploiement de l'application App'el
- Organisation de cellules de veille sur l'ensemble des quartiers de la Ville avec une veille particulière sur les chantiers en QPV.
- Redynamisation de l'accueil des travaux d'intérêt général (TIG) au sein de la métropole : accueil de 23 personnes en TIG dans les services de la Ville et 3M en 2021 (2 296 h de travail cumulé)

↳ Préfiguration de l'équipe de médiation sociale sur le quartier Mosson

Le quartier Mosson a, le 29 janvier 2021, été identifié par le Comité interministériel des villes comme site prioritaire pour l'accueil de nouveaux postes d'éducateurs de prévention spécialisée et d'adultes relais dédiés à la médiation sociale (« bataillons de la prévention »). Un dispositif de médiation a, sur ces bases été imaginé dans le cadre des travaux du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de la Ville de Montpellier.

Les diagnostics récemment réalisés avaient déjà confirmé l'existence de certaines tensions au sein des quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Les phénomènes de délinquance constatés, la persistance des regroupements de jeunes dans certains espaces et l'évolution de l'occupation de l'espace public sont, parfois générateurs de conflits, voire d'une hausse du sentiment d'insécurité et de repli sur soi des habitants. C'est pourquoi la Ville de Montpellier a pensé le dispositif de médiation comme une action globale dont « le bataillon de la prévention » serait un volet préfigurateur.

La mise en place de ce dispositif dont l'accueil de 6 postes adultes-relais fait office de première étape s'appuie sur le recrutement d'un coordinateur/chef de projet qui a été effectif en septembre 2021 (financé pour partie par la DPV 2021). Le recrutement des 6 postes adultes relais a été effectif début 2022. Ce dispositif s'articulera avec l'équipe de prévention spécialisée d'APS 34 déjà présente sur le site qui a été renforcée de 6 postes également dans le cadre du dispositif des bataillons de la prévention.

↳ Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

Plusieurs actions à destination des jeunes afin d'éviter le basculement dans la délinquance par des actions préventives, parfois présentées au titre de l'appel à projets du contrat de ville, sont soutenues par le FIPD (Fonds de Prévention de la Délinquance). Ainsi, les acteurs suivants intervenant sur les QPV ont été soutenus dans ce cadre :

- Essor Savoirs Et Partage : parcours de réussite scolaire et éducative Petit-Bard
- Association Omnisport Montpellier Figuerolles : boxe éducative avec le service territorial éducatif et d'insertion (STEI)¹ de Montpellier
- Cesam Migrations Sante : médiation interculturelle auprès des mineurs non accompagnés sous-main de justice (et des professionnels de la police judiciaire)
- Mission Locale Des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole : accompagnement partagé mission locale/PJJ Hérault - STEI de Montpellier
- Adages – Centre Social Espace Famille : coordonner des actions de soutien parental, de prévention du décrochage scolaire et de la délinquance sur le quartier croix d'argent
- Atelier Populaire : accompagnement des jeunes et de leur famille Cévennes
- Aux Ailes Citoyennes -Compagnie théâtrale Aux Ailes Citoyennes : démarche de sensibilisation à l'égalité femme – homme
- Cap Au Large : découverte de la navigation à la voile et des métiers de la mer
- Cap Gély Figuerolles : redonner espoir aux jeunes de la cite Gély
- Pacte 34 : espace citoyenneté jeunesse

¹ Les services territoriaux éducatifs et d'insertion (STEI) sont constitués d'une ou plusieurs Unités d'activités de jour (UEAJ) qui organisent des activités scolaires, professionnelles, culturelles et sportives adaptées aux mineurs qui font l'objet d'une décision judiciaire, mise en œuvre par un établissement ou un service du secteur public de la protection judiciaire de la jeunesse.

- Centre De Loisirs Des Jeunes Montpellier Mosson Police Nationale : base nautique de Villeneuve les Maguelone

D'autres actions ont bénéficié d'un soutien du FIPD telles que :

- Association Omnisport Montpellier Figuerolles : boxe éducative au quartier mineur de Villeneuve les Maguelone
- Cesam Migrations Sante : médiation interculturelle auprès des mineurs non accompagnés sous main de justice (et des professionnels de la police judiciaire)
- Mission Locale Des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole : accompagnement partagé mission locale/PJJ Hérault - STEI de Montpellier

B. Développement de l'activité économique, de l'emploi et de l'insertion professionnelle en faveur des quartiers

L'objectif visant à « organiser le développement de l'activité économique, de l'emploi et de l'insertion professionnelle en faveur des quartiers » s'est concrètement traduit **en 2016 par la mise en place d'un dispositif local, partenarial et innovant, le PODEM - Projet pour le Développement de l'Emploi Métropolitain**. Ce projet commun et territorialisé se caractérise par :

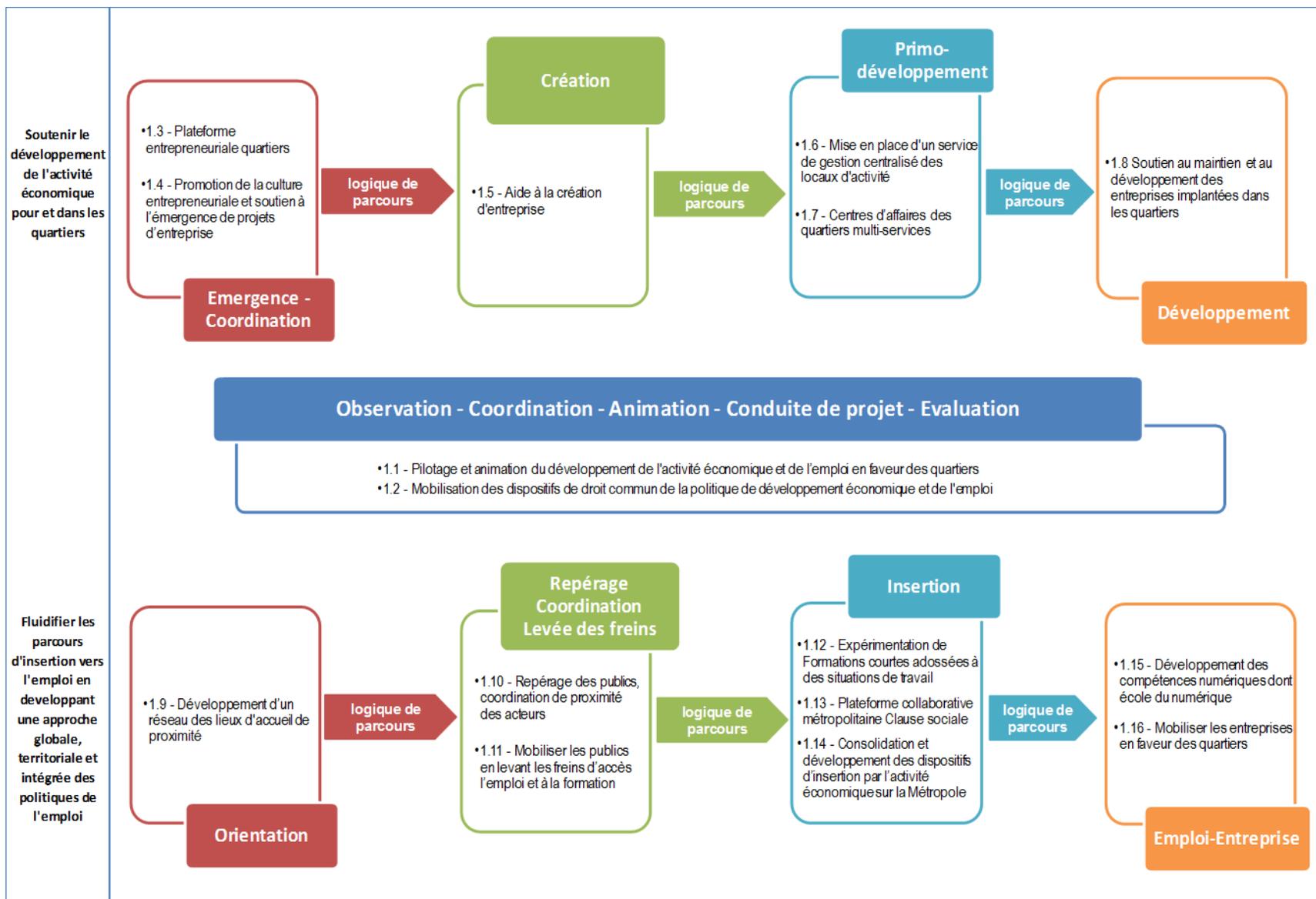
- La mise en place d'une **gouvernance copilotée par la Métropole et l'Etat et dédiée** aux questions de développement économique, d'emploi, d'insertion socioprofessionnelle, de formation et d'orientation,
- La **mobilisation renforcée des moyens de droit commun** de l'ensemble des signataires du Contrat de Ville en faveur des habitants des quartiers,
- La mise en œuvre d'un **plan d'action** partenarial et pluriannuel spécifiquement **adapté aux besoins des habitants**.



Le PODEM **associe étroitement les acteurs, chefs de file et/ou partenaires des politiques publiques sectorielles** de développement économique, d'emploi, d'insertion socioprofessionnelle, de formation et d'orientation parmi lesquels on retrouve les signataires du Contrat de Ville : la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, le Département de l'Hérault, la Ville de Montpellier, les acteurs du Service Public de l'Emploi (Pôle emploi, la Mission Locale des Jeunes et Cap Emploi), la Caisse des dépôts et consignations, la Chambre de Métiers, la CCI, la CAF, le CCAS et BPI France.

Le **plan d'action du Podem** se matérialise par **16 programmes** appelés également fiches opérationnelles et une **soixantaine d'actions** (ou ensemble d'actions) en moyenne par an en faveur principalement des habitants des quartiers.

Ces actions constituent majoritairement une **offre de services complémentaire des politiques publiques sectorielles** (Garantie jeunes, contrats aidés, services civiques, Ecole Régionale de la 2^{ème} chance, chantier d'insertion, dispositifs d'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'une entreprise...) et **adaptée à toutes les phases d'un parcours professionnel**. Une partie importante de ces actions est portée par des associations qui souscrivent aux appels à projets annuels relevant de la politique de la ville.



Plus de 2500 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé vers l'emploi ou l'entrepreneuriat à travers **une 50^{aine} d'actions** relevant du plan d'action PODEM. La mise en place de ces actions a été réalisée en poursuivant la **priorisation de trois grands axes thématiques** :

- Le développement économique urbain des quartiers
- L'insertion professionnelle notamment des jeunes
- La mobilisation des entreprises

a. La mobilisation des entreprises et des acheteurs publics

Dans le cadre du PODEM, la mobilisation des entreprises et des acheteurs publics se structure à travers deux démarches :

- La charte Entreprises et Quartiers (intégrée au PAQTE)
- La plateforme collaborative métropolitaine Clause sociale

La charte Entreprises et Quartiers (PAQTE)

Cet outil vise à **mobiliser les entreprises et à les accompagner dans la mise en œuvre d'actions concrètes** (consignées dans une convention d'application) en faveur des habitants des quartiers prioritaires en les mettant notamment en relation avec des associations qui œuvrent en proximité. Depuis 2016, la démarche locale « Entreprises & Quartiers » est **pilotée par l'État et Montpellier Méditerranée Métropole**, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission locale et est co-animée avec FACE Hérault.

CHIFFRES CLES ET FAITS MARQUANTS 2021

**MOBILISATION DES ENTREPRISES**

- **55** entreprises signataires au 31/12/2021
- **39** entreprises mobilisées
- **36** associations QPV impliquées
- **158** actions menées par les entreprises
- **20** stagiaires accueillis au sein de 9 entreprises
- **Plus de 90 000 euros** de mécénat

**FAITS MARQUANTS**

- L'année 2021 a été marquée par des partenariats forts avec les **Fondations d'entreprises Vinci et EDF**. Ce sont une dizaine d'associations qui ont été soutenues pour **un montant de 90 000 euros**.
- Les dispositifs de mobilisation de entreprises en faveur des personnes défavorisées s'étoffent. A côté de la Charte Entreprises et Quartiers qui intègre les grands enjeux du PaQte, est proposé le dispositif **« L'Hérault une chance, les entreprises s'engagent »**.

Exemples de mobilisation des entreprises

▪ Mécénat financier en faveur des habitants des quartiers :



Les fondations « Vinci pour la Cité » et « Groupe EDF » ont soutenu dans le cadre de leurs appels à projets 2021 10 associations, les 6 suivantes pour Vinci : Alife Conseil, Défi, France Active AIRDIE Occitanie, UCRM, CIDFF et Unis-cité ainsi que les 3 associations suivantes pour EDF : Acteurs, association Savoir Etre et Vivre Ensemble et l'association IMEIF. Ce mécénat s'est réalisé dans le cadre d'un partenariat fort avec la Métropole qui, dans une logique de « sourcing », s'est rapprochée de chacune des Fondations pour proposer des associations issues des quartiers prioritaires. D'autres partenariats ont été noués avec des entreprises comme la MGEN qui a récompensé pour sa première édition les associations AVEC, Lâche les mots et TIN HINAN avec un chèque de 500 euros pour chacune d'entre elles.

▪ Les jeudis de l'emploi

ACM a initié en 2021 l'action « Jeudi oui à l'emploi ». Ce dispositif a permis l'accompagnement de 130 jeunes en recherche d'emploi, dont 15 personnes ont pu bénéficier d'un retour à l'emploi immédiat. Lors de ces « jeudi oui à l'emploi », des ateliers ont été proposés aux participants : un atelier coaching entretien (62 coachings ont pu être assurés) et un atelier découverte métier. 20 collaborateurs et collaboratrices d'ACM se sont impliqués dans cette action.



▪ Dessine ton quartier



L'événement « Rencontre Éphémère - Dessine-moi ton quartier » s'est déroulé en 2021 à Aiguelongue dans le cadre du Plan Quartier d'été 2021 avec la Mission Locale Jeunes Montpellier Méditerranée Métropole (MLJ3M). Pour cet événement, l'association Face Hérault a mobilisé des jeunes de l'action FACENERGIE SPORT. Elle a pu les rencontrer et les orienter vers cette action selon les besoins des personnes présentes lors de l'événement « Dessine ton quartier ».

↳ La plateforme collaborative métropolitaine Clause sociale

Cette plateforme, pilotée et portée par Montpellier Méditerranée Métropole et soutenue par l'État, permet de déployer une **offre de service « clé en main »** en direction de donneurs d'ordres, d'entreprises et de partenaires de l'emploi et de l'insertion du territoire.

L'objectif est de faciliter l'application de la clause sociale afin **d'augmenter les supports de travail dédiés et rémunérés permettant de mettre ou de remettre le pied à l'étrier du monde du travail aux personnes qui en sont éloignées**. La plateforme se compose **d'une équipe dite « de facilitateurs »** au sein de la Métropole en charge de la gestion et du suivi de la clause.



ENGAGEMENT DES ACHETEURS PUBLICS

- **415 633 heures de travail réalisées** (dont 9 427 heures de formation) **par 676 salariés** (dont 67 % avec un faible niveau de qualification (CAP, BEP et infra) et **30 % issus des Quartiers Politique de la Ville,**
- **174 entreprises concernées, 30 maîtres d'ouvrage** engagés, un partenariat étroit avec les acteurs du Service Public de l'Emploi : Pôle Emploi, Mission Locale des Jeunes métropolitaine et Cap Emploi,
- **17 structures d'Insertion par l'Activité Economique** ont réalisé 40 % des heures
- **33 personnes** ont signé un **CDI** et **29** un contrat en **alternance**.



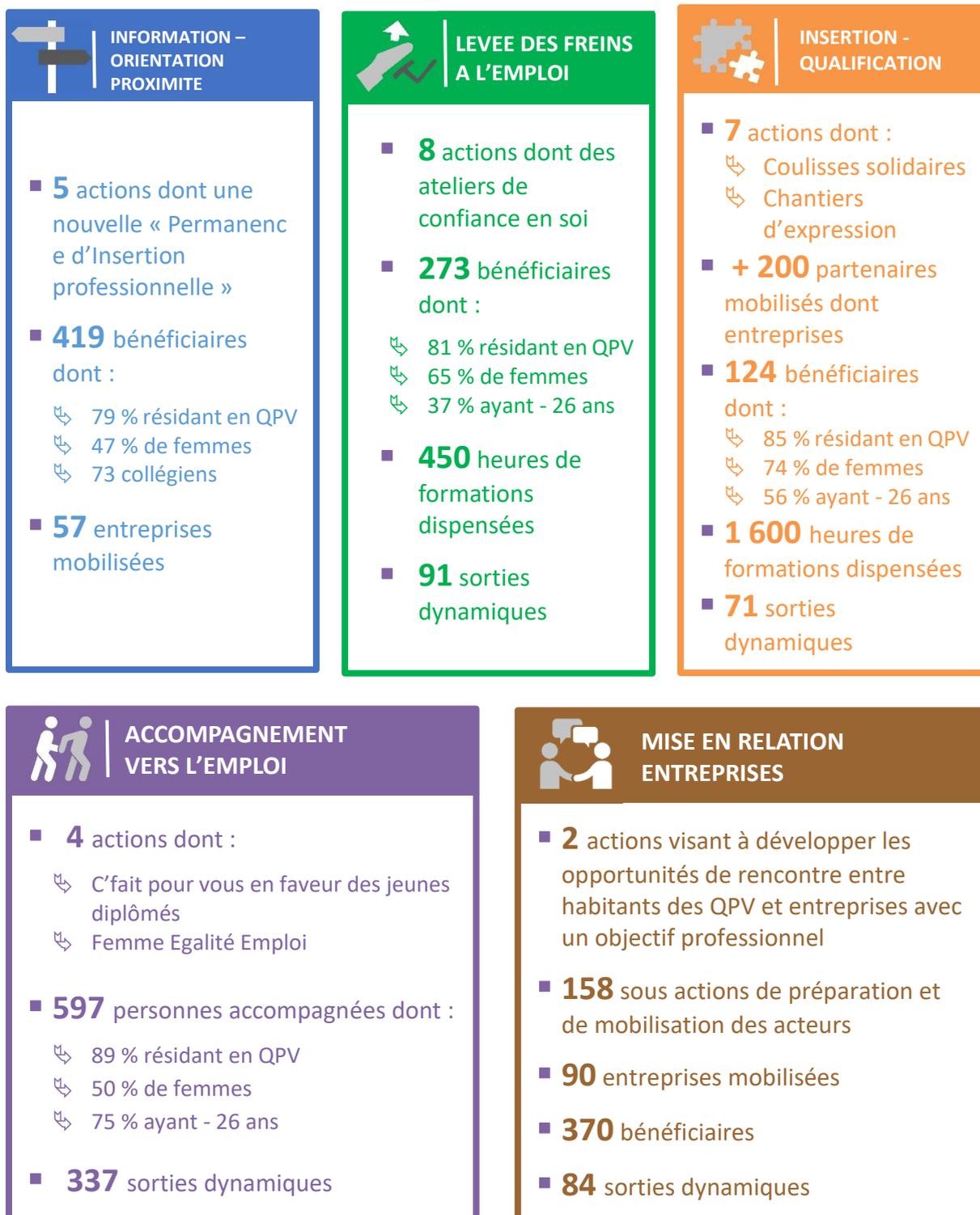
FAITS MARQUANTS

- **Les heures d'insertion** sont en **constante progression** du fait de l'augmentation des engagements des donneurs d'ordres et des entreprises. (*376 304 en 2020, 336 295 heures en 2019, 240 000 heures en 2018, 130 600 heures en 2017, 100 000 heures en 2016*)

b. L'insertion professionnelle avec une priorité sur le public jeune des quartiers

Des actions dites « passerelles » ont été co-construites en partenariat notamment avec des associations du territoire afin d'être au plus près des besoins des habitants et notamment des jeunes. Complémentaires de l'offre existante, ces actions ont vocation à faciliter l'accès à l'emploi et à la qualification.

CHIFFRES CLES ET FAITS MARQUANTS 2021





- **Relance** de la 5^{ème} édition de l'action « des étoiles et des femmes » portée par la Table de Cana et en partenariat avec des restaurants gastronomiques.
- **Développement** de l'action « Reporters Citoyens numériques » portée par Kaïna TV
- **Evolution** de l'action « La Fibre Solidaire » de l'association APIJE : complet réaménagement de l'espace dédié à la Fibre Solidaire et ouverture des partenariats à l'esthétique (voir focus).
- **Lancement** d'une nouvelle offre d'accompagnement personnalisé (« Permanence d'insertion professionnelle ») en direction des publics des QPV de Montpellier par l'association AVEC.

Exemples d'actions facilitant l'accès à la qualification et à l'emploi :

■ DECOUVRIR LES METIERS DE LA MER AVEC CAP AU LARGE



Susciter des vocations auprès des jeunes pour les métiers de la mer est l'un des objectifs de l'action « Découverte de la navigation et des métiers de la mer ». A travers des sorties hebdomadaires en parallèle à des temps d'ateliers (métiers de la maintenance nautique), les jeunes découvrent le métier de skipper en voile habitable et l'environnement marin. Cette action est réalisée en partenariat avec l'UFOLEP, APS34, l'APIJE, etc. La découverte de la navigation à la voile et du monde maritime professionnel ouvre des portes à la jeunesse en termes de perspective de formation et/ou d'emploi.

■ PERMANENCE D'INSERTION PROFESSIONNELLE AUX CEVENNES

La permanence d'insertion professionnelle de l'association AVEC voit le jour en 2021 au cœur du quartier des Cévennes. AVEC permet au public d'être accompagné, écouté et orienté. La permanence offre un éventail d'ateliers collectifs (rédaction de CV, simulation d'embauche, rencontres professionnelles, etc.) par lesquels le public acquiert les connaissances du milieu professionnel et développe ses capacités à communiquer.

Favoriser son esprit d'initiative et découvrir les différents champs des possibles : deux enjeux primordiaux pour ce public en difficulté.

■ UNE PASSERELLE VERS L'EMPLOI POUR LES JEUNES DECROCHEURS

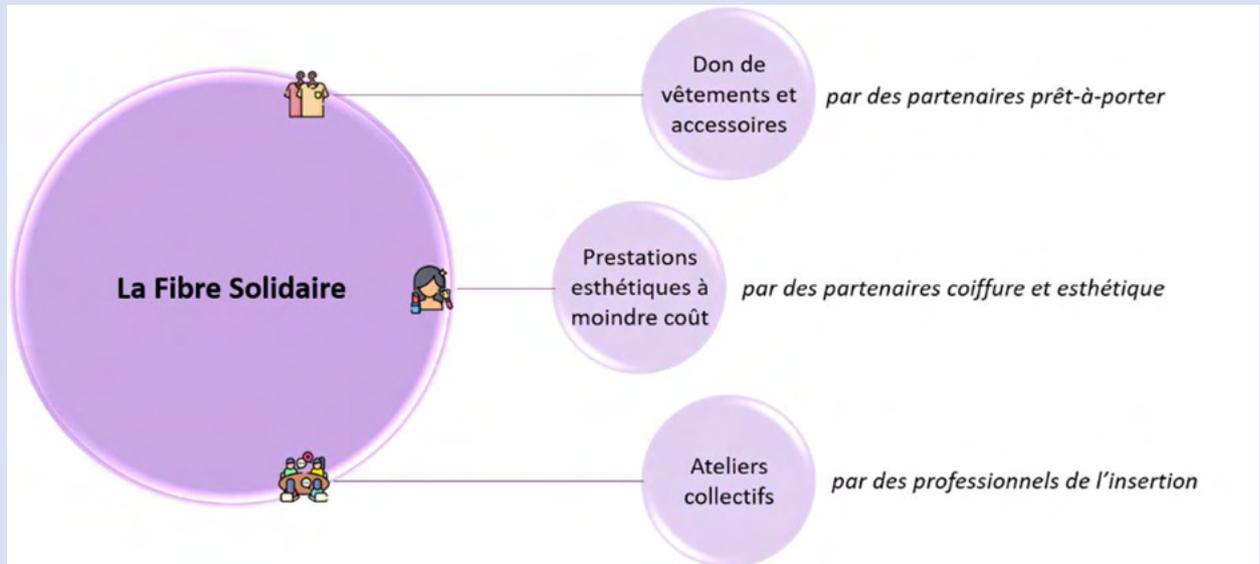


« Passerelles vers l'emploi » portée par l'association DEFI est un parcours de formation individualisé situé en amont des dispositifs existants qui propose aux jeunes de 16 à 25 ans, sans diplôme, sans formation et sans qualification, des repères linguistiques, sociaux et professionnels.

Le parcours offre un éventail d'activités par lesquelles les jeunes acquièrent les codes sociolinguistiques tout en développant leur projet par le biais de stages en entreprise.



La fibre solidaire : un lieu dédié à l'image de soi



Créée par l'APIJE (Association pour l'Insertion par l'économique), cette initiative répond à une double préoccupation : d'une part, permettre au public concerné de se présenter sur un lieu de travail avec une tenue et une attitude appropriées, et d'autre part retrouver confiance en soi à travers une image positive et de savoir se valoriser face à l'employeur.

Pour relever ce défi, l'association basée dans le quartier du Petit-Bard à Montpellier, a créé un lieu dédié à l'image de soi, l'habillement et le look : la fibre solidaire, prioritairement accessible à tous les publics des QPV en recherche d'emploi consiste à la mise à disposition gratuite d'un habillement « professionnel » et l'organisation d'ateliers de conseils afin de valoriser l'image de soi (coiffure, maquillage, tenue vestimentaire, etc.)

Dans ce but, des partenariats ont été noués avec des entreprises du secteur de l'habillement qui organisent des collectes de vêtements pour la fibre : Jennifer, Uniqlo, Agnès b., Celio. En complément, des partenariats sont passés avec les professionnels de l'esthétisme qui proposent aux bénéficiaires des prestations esthétiques à prix réduit (Color vintage Academy) ou d'accueillir une dizaine de bénéficiaires APIJE pour une demi-journée qui leur est dédiée (Lycée Jules Ferry)

Démarrée en 2019, la dernière session a accueilli 62 personnes. De plus, l'accent a été mis sur le développement de l'action :

- La salle dédiée à l'action sur le site de Montpellier a été totalement réaménagée grâce à l'achat d'armoires, d'étagères à chaussures, de commodes et même d'une cabine d'essayage pour que les bénéficiaires puissent prendre plaisir à essayer les vêtements.

- La communication de l'action a été reprise (révision de la plaquette de présentation de la Fibre Solidaire, création de nouvelles affiches à destination du public et d'une notice explicative à destination des prescripteurs internes).

Grâce à l'ouverture des partenariats à l'esthétique, la Fibre Solidaire a pu répondre à un appel à projets pour intervenir sur un volet « coaching image professionnelle » destiné à accompagner un public engagé dans un parcours de formation aux métiers de la restauration. Le devis présenté est actuellement en examen pour une intervention prévue Été 2022.



TEMOIGNAGE

« Ayant eu besoin de faire appel à certaines autres aides sociales par le passé, j'ai beaucoup apprécié le côté humain et décontracté de l'ensemble de l'entrevue. Les affaires que j'ai pu récupérer auprès de vous m'ont beaucoup aidée pour les premières semaines de mon nouvel emploi et cela m'a permis de réduire les dépenses nécessaires en habillement que j'aurai dû faire au détriment d'autres besoins... »

Luna, 33 ans, entrée en formation (POE administrateur systèmes et réseaux Cloud)

c. Le développement économique des quartiers

Conscient que le **développement économique** des quartiers constitue une des **solutions pour lutter efficacement contre le chômage** que ce soit à travers la création et le développement d'entreprise ou bien à travers l'implantation de nouvelles entreprises, Montpellier Méditerranée Métropole et ses partenaires (l'Etat, la Caisse des dépôts, BPI France et de la Région Occitanie) ont engagé dès 2016 un travail visant à déployer **une offre d'accompagnement adaptée à toutes les étapes du parcours de création-développement d'entreprise et dédiée aux habitants des quartiers.**

CHIFFRES CLES ET FAITS MARQUANTS 2021



Exemples d'actions ayant vocation à accompagner et soutenir les entrepreneurs des quartiers :

▪ LES FEMMES A L'HONNEUR



Désireuse d'accompagner au plus près l'entrepreneuriat au féminin, l'association France Active Airdie-Occitanie a créé une action spécifique : Les Essenti'Elles. Un dispositif sur-mesure, pensé pour les femmes des quartiers défavorisés de Montpellier. Ce dispositif s'appuie sur trois piliers : le conseil, le financement et la connexion. Pour ce concours et cet accompagnement, France Active Airdie-Occitanie et l'ensemble de ses partenaires souhaitent également favoriser les liens entre les entrepreneuses. Au-delà de ce coup de pouce pour lancer leur activité, les lauréates bénéficient d'un marrainage métier et d'un parcours d'accompagnement renforcé, comprenant notamment de la mise en réseau et des formations.

▪ UN FINANCEMENT POUR MON ENTREPRISE

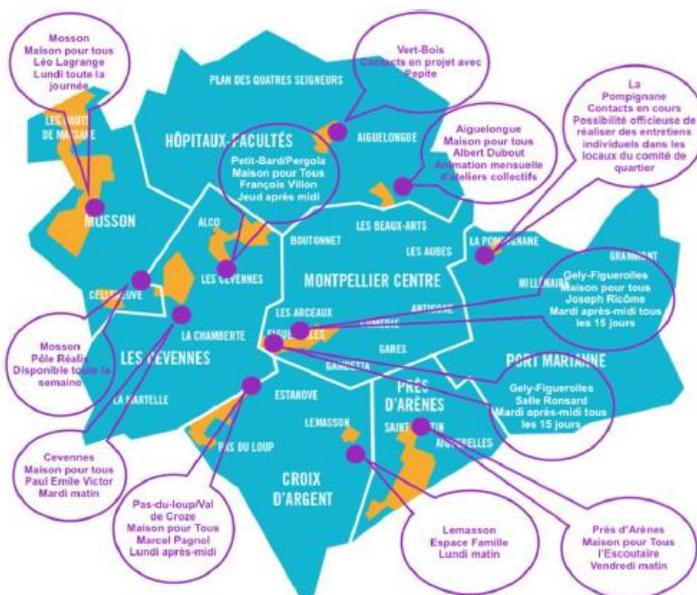
Depuis 2007, l'ADIE accompagne et finance des entrepreneurs en création et en développement au sein des Quartiers Politique de la Ville de Montpellier.

L'association propose des **outils dédiés** : microcrédit, prêts d'honneur à taux zéro et prime jeune. L'Adie défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel.

Pour atteindre cet objectif, l'équipe a renforcé sa proximité et sa proactivité auprès des entrepreneurs.



▪ DISPOSITIF CITESLAB - REVELATEURS DE TALENTS



Porté localement par la BGE, le **CitésLab** est un service de proximité gratuit à la disposition de tous les habitants des quartiers prioritaires de Montpellier. Il est **destiné à favoriser l'émergence de créateurs d'entreprise et d'activité.**

12 permanences ont été mises en place sur 10 quartiers prioritaires.



Valoriser son projet d'entreprise Focus Un outil de communication au service des entrepreneurs

Initié par Octopus Expression, cette action a pour but d'accompagner de jeunes créateurs d'entreprise ou en projet, issus des QPV, au développement de la communication verbale sur leur entreprise par l'intermédiaire du PITCH, mais également par les techniques de valorisation verbale et non verbale. Cet accompagnement se présente sous la forme de stages, de formations et s'appuie sur une orientation des candidats par les acteurs dans le domaine de la création d'entreprise sur les différents quartiers politique de la ville. L'une des premières collaborations s'est faite avec l'association BGE coordonnatrice de l'action TALENTS DES QUARTIERS DE MONTPELLIER.

La préparation s'est déroulée du 15 au 19 novembre 2021. Tous les participants ont amélioré leurs communication verbale et non verbale. La confiance en soi de chaque participant a été développée. 3 des 4 prix décernés sur le projet "TALENTS DES QUARTIERS 2021" étaient des participants qui avaient suivi la formation avec "OCTOPUS EXPRESSION"



TEMOIGNAGE

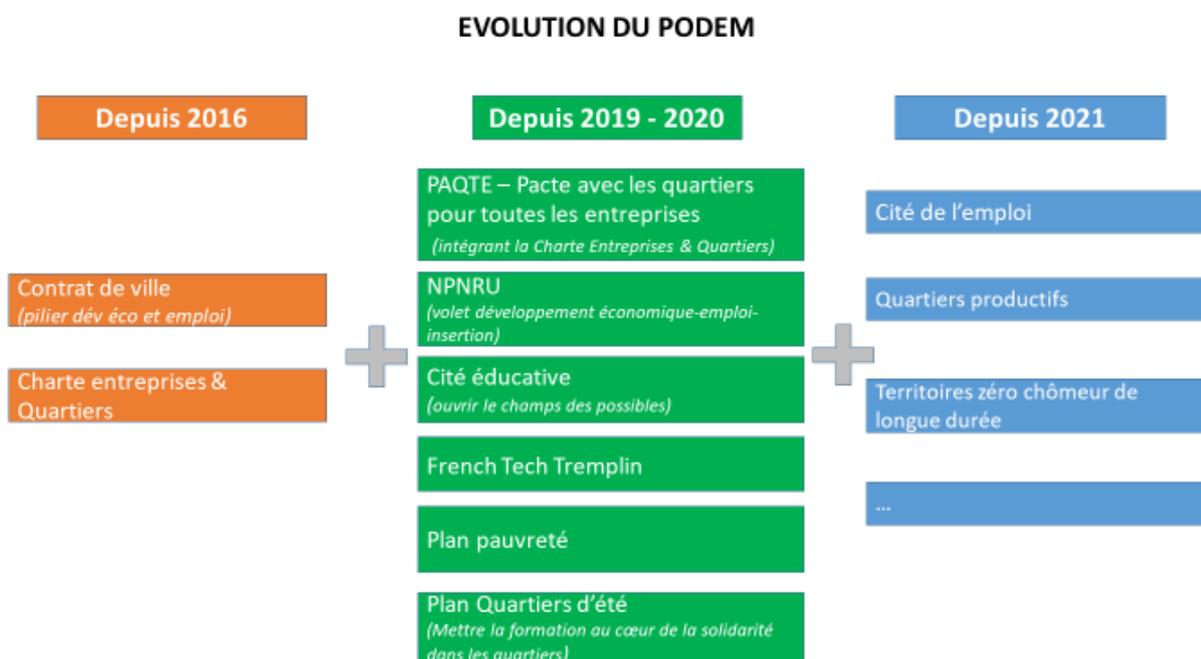
Autodidacte, Astghik MELLADO crée « A la Paëlla Valenciana » en mai 2019 avec son époux ancien restaurateur. Ils s'installent aux halles Jacques Cœur et proposent des spécialités espagnoles autour de la paëlla. Courageuse, après la disparition de son époux, elle ne lâche rien et continue l'activité. Afin de se préparer au passage devant le jury du concours Talents des quartiers de Montpellier, Madame MELLADO participe à la formation d'Octopus Expression : « Ce fut trois séances intensives et très efficaces. Expliquer son parcours et son activité à notre manière c'est simple, mais avec un langage professionnel c'est autre chose. Le formateur m'a apporté un cadre plus professionnel et surtout un discours clair, précis et pro. J'en garde un très bon souvenir de partage et d'écoute. J'ai vraiment appris à structurer ma présentation et améliorer ma communication verbale. »

Astghik, cheffe d'entreprise

d. Le PODEM, un périmètre en évolution

Le **PODEM s'est peu à peu enrichi des autres dispositifs** relevant de la politique de la ville et ce dès 2019. En effet, des dispositifs initiés par l'Etat sont venus **compléter et renforcer le pilier « développement économique et emploi » des contrats de ville** au regard d'un accès à l'emploi difficile par les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). A partir de 2020, **ce phénomène s'est accentué** pour faire notamment face à la crise sanitaire et ses conséquences sociales et économiques. L'Etat a débloqué des moyens financiers conséquents pour déployer des dispositifs dédiés aux habitants des QPV tels que « Quartiers d'été » ou « Quartiers solidaires » intégrant des priorités en matière d'insertion et des dispositifs de droit commun tels que « 1 jeune, 1 solution ». Cette dynamique s'est poursuivie avec les annonces du 29 janvier 2021 lors du comité interministériel des villes relatives notamment aux déploiements de nouveaux dispositifs spécifiques au développement économique et à l'emploi en faveur des habitants des quartiers prioritaires, tels que la Cité de l'Emploi et Quartiers Productifs, pour lesquels le territoire de la Métropole a été retenu.

Ainsi, le PODEM s'inscrit progressivement dans une logique de **pilotage, d'animation territorialisée et de coordination** des volets « développement économique - emploi - insertion » de ces différents dispositifs. En somme, il permet une approche globale, partenariale et systémique des questions de développement économique, entrepreneuriat, emploi, insertion, orientation, RSE, en faveur des quartiers prioritaires.





Reporters citoyens numériques - Kaïna TV Outils d'insertion de proximité des jeunes



Depuis **2015**, le projet Reporters Citoyens Numériques vise à **redynamiser le parcours personnel et professionnel de jeunes éloignés de l'emploi et de la formation** pendant les 8 mois de leur période de Service, en leur donnant les savoirs, savoir-faire et savoir être nécessaires par le biais de formations préprofessionnalisantes dans les domaines de l'audiovisuel, du journalisme et de la communication.

En 2021, **13 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement renforcé (7 jeunes d'octobre à juin 2021, et 6 jeunes d'octobre 2021 à décembre 2021). Les jeunes ont été **formés et accompagnés dans la réalisation de nombreuses productions audiovisuelles et journalistiques** (émissions, captations, reportages, interviews, journal, etc.) dont notamment la réalisation de **3 documentaires**.

L'association a accompagné Giso, une jeune Afghane, dans la réalisation d'un documentaire portant sur **des femmes exilées ayant vécu et fui les violences** de leurs pays. **Une projection a eu lieu le 3 décembre 2021** dans le cadre de **Migrants'scène** à Nestor Burma. Deux autres jeunes ont réalisé un documentaire sur le **rapport des habitants à l'espace public à la Paillade** qui sera projeté en 2022. Enfin, deux jeunes ont travaillé sur la question du **déplacement du stade de la Mosson**, et un jeune sur la **réalisation d'un court métrage**.



Parallèlement, ils ont pu **rencontrer de nombreux professionnels** du monde de **l'audiovisuel, du journalisme et du cinéma** : journalistes, monteurs, réalisateurs, producteurs, artistes, comédiens, acteurs associatifs, et des structures telles que ESJ, Occitanie films, médias locaux, etc. Et, ils ont bénéficié d'un **tutorat renforcé** notamment grâce à un partenariat avec Occitanie films.



Cet accompagnement constitue pour ces jeunes une **passerelle vers un emploi ou une formation** complémentaire dans le journalisme et l'audiovisuel. Il a été réalisé dans les locaux de Kaïna situés sur le quartier de la Mosson.

Chaque année, les jeunes reporters réalisent un projet audiovisuel dans le cadre d'un voyage initiatique permettant **la rencontre et l'échange avec d'autres jeunes**. En 2021, dans un premier temps, Kaïna a

développé un partenariat avec le **Festival du Cinéma du Monde à Sherbrooke**, dans le cadre du **Jumelage entre Montpellier et Sherbrooke**.

Si de nombreuses visio et temps de travail entre les jeunes ont eu lieu, ils n'ont en revanche pas pu concrétiser leurs reportages dans le cadre du festival prévu en avril 2022 ni se rencontrer.

Par ailleurs, depuis 2020 Kaïna fait partie du réseau **Jeunes des 2 Rives**, un projet **d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale** coordonné par Solidarité Laïque. L'association devait réaliser des émissions au Maroc avec des jeunes Français (dont des jeunes de la Paillade), Marocains et Tunisiens. L'objectif était de croiser les regards de ces jeunesses par le biais de projets audiovisuels communs afin de développer la solidarité et la citoyenneté internationale. Pour cela, Kaïna a participé aux rencontres jeunesse aux îles du Frioul pour réaliser un reportage sur la préparation au départ des jeunes Français. Après beaucoup d'investissement dans ce projet, la fermeture des frontières une semaine avant le départ n'a pas permis l'aboutissement du projet.

Les jeunes ont participé à la co-construction et à l'écriture de ces divers projets.

TEMOIGNAGES

« Participer en tant que reporter citoyenne numérique a changé ma vie. Ça a été une grande opportunité pour moi. J'ai appris de nombreuses choses. J'ai appris la langue française et aussi comment réaliser un documentaire. J'ai réalisé mon premier documentaire sur des femmes qui ont subi et fui les violences de leur pays. Ça m'a donné envie de lutter davantage pour le droit des femmes et de reprendre mes études. Aussi, j'ai trouvé des amis ».

Giso, 22 ans

« Le fait d'avoir des jeunes sur la durée c'est l'occasion avec eux de travailler plusieurs objectifs, notamment la confiance, l'acquisition de compétences techniques et transversales. Ce projet est l'occasion de connaître et de découvrir le fonctionnement du monde associatif et au-delà. Enfin, ce projet leur permet de les mettre dans une vraie dynamique d'insertion professionnelle par le biais de formations et une pratique quotidienne des outils audiovisuels et de communication. L'idée est de créer des vocations ».

Akli, Directeur et fondateur de Kaïna



C. Cohésion sociale

a. Favoriser la réussite éducative et scolaire en développant les coopérations

**CHIFFRES CLEFS**

- Plus de **14 150 élèves** scolarisés sur les QPV de Montpellier
- **70 % des enfants** en **REP/REP+** vivent dans un QPV
- **22 % d'élèves** en **retard d'au moins 1 an** dans les QPV contre 10 % pour la métropole
- **9 %** vont dans le **privé** contre 31 % des enfants de Montpellier hors QPV
- **40 % de jeunes** des QPV en **lycée pro** contre 18 % pour la Métropole hors QPV
- **66 projets** financés dans le cadre de la thématique éducation du contrat de ville et **411 851 € mobilisés** auxquels s'ajoutent **525 081 €** dédiés au PRE et **864 000 €** dédiés à la Cité éducative.

**FAITS MARQUANTS**

- Des territoires très différents, mais avec des enjeux forts autour de **l'enfance, de la jeunesse, de la réussite scolaire**
- Volonté de la ville de Montpellier de créer une **Ville éducatrice à hauteur d'enfant**
- Développement d'un **soutien scolaire public, gratuit et laïc**
- Renforcement de **l'attractivité des écoles**
- Préfiguration du prochain **Projet Educatif de Territoire**
- Préfiguration de la **Convention Territoriale Globale** avec les partenaires

Les confinements successifs et les mesures de restriction prises en direction des enfants et des jeunes ont accentué des problématiques déjà à l'œuvre dans les QPV, notamment celles liées au surpeuplement dans les logements, à la précarité importante et à la difficulté pour les parents d'accompagner leurs enfants avec des moyens numériques inexistantes ou mal maîtrisés. Dans ces situations, les confinements ont produit de nombreux effets négatifs : difficulté à poursuivre l'activité scolaire, « vivre ensemble » compliqué au sein de la famille et difficulté à exercer la « fonction parentale »...

La faiblesse des ressources économiques dans les quartiers populaires a eu un réel impact sur l'accès au numérique. D'abord pour l'équipement informatique en lui-même (ordinateur, tablette, imprimante, accès à internet...), mais aussi pour des prestations complémentaires (abonnement à des sites internet d'apprentissage, achat d'ouvrages...). De plus en plus d'informations essentielles passent aujourd'hui par les outils numériques (dispositifs de suivi des notes, consultation des bulletins, cahier de textes numérique avec PRONOTE, cours en ligne ou encore choix d'orientation avec PARCOURSUP).

Les associations et les institutions sont déjà intervenues en 2020 pour permettre la poursuite d'activités éducatives à la maison avec l'utilisation d'outils informatiques dédiés (WhatsApp, zoom...) créant ainsi de nouvelles façons de travailler. Au-delà du matériel informatique distribué, des médiateurs numériques ont été mobilisés au sein des quartiers pour former les habitants à l'utilisation de ces outils numériques (médiateurs dans le cadre de la Cité éducative...). Ces actions se sont poursuivies en 2021.

Le volet éducation du Contrat de Ville s'articule autour des dispositifs de droit commun des collectivités, de l'Education Nationale et des différents partenaires ainsi que des dispositifs spécifiques de la Politique de la Ville, notamment la Cité éducative et le PRE.

La Politique de la Ville apporte des crédits spécifiques destinés à réduire les écarts de développement entre les différents territoires, s'étant préalablement assurée de la mobilisation effective du droit commun des institutions, sur les quartiers prioritaires. Elle finance ainsi des interventions associatives spécifiques à destination de l'ensemble des enfants des QPV qui viennent renforcer les dispositifs de droit commun, aussi bien dans le cadre de la petite enfance (favoriser l'accès au langage des tout-petits à travers le dispositif « Parler bébé », développer les lieux d'accueil parents-enfants (LAEP) et des modes de garde innovants), que pour le soutien à la parentalité (associer les parents à l'école), dans l'accompagnement vers l'offre culturelle et sportive (favoriser la persévérance scolaire, travailler pour un projet éducatif concerté) que dans l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle (objectif stage réussi...).

En 2021, 66 projets relevant de la thématique « réussite éducative et scolaire » ont été financés dans le cadre de l'appel à projets. Les financements accordés (534 564 €) sont en augmentation de 24 % par rapport à 2020.

Le droit commun en matière d'éducation

L'Éducation nationale propose de nombreux dispositifs pour les écoles et les établissements scolaires des réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+) qui viennent compléter les enseignements obligatoires proposés aux élèves en temps scolaires.

La plupart de ces dispositifs sont souvent corrélés à l'engagement de la collectivité qui doit adapter son intervention² pour permettre leur bonne mise en œuvre. Dès lors, même si la Ville de Montpellier n'a pas d'action spécifique vis-à-vis des réseaux d'éducation prioritaire et plus largement des QPV, elle renforce de fait son intervention sur ces territoires, à travers la mise à disposition de moyens et de personnels supplémentaires.

² Le dédoublement des classes, les dispositifs « école ouverte » ou encore les « stages de remise à niveau » nécessitent l'utilisation et l'entretien des écoles de manière renforcée, notamment pendant les vacances, avec la mobilisation de personnels supplémentaires... En maternelle, ce dédoublement a nécessité l'augmentation du nombre d'ATSEM.

Dans le cadre de la **Dotation Politique de la Ville (DPV)** 2021, différentes opérations d'investissement ont concerné la rénovation d'écoles ou des crèches. Les opérations suivantes ont été réalisées pendant l'été et ont été prises en charge à 80 % par l'Etat :

- Ecole Georges Simenon (Lemasson) : Reclouisonnement partiel du R+1 (agrandissement des classes) pour optimiser l'accueil des élèves avec un plan de circulation plus fonctionnel (2^{ème} tranche)
- Ecole Robert Surcouf (Croix d'Argent) : Rénovation et réaménagement des blocs sanitaires
- Ecole Marc Bloch (Hauts de Massane) : Réfection complète des sanitaires filles et garçons en raison de leurs vétustés.
- Crèche Françoise Dolto : Réaménagement des locaux pour permettre une circulation plus aisée et sécurisée des enfants et des familles, une amélioration des conditions de vie notamment sur la régulation des températures dans les dortoirs et les salles d'activité. Des travaux Ad'Ap sont également programmés afin d'améliorer la mise en accessibilité de l'établissement avec une reprise complète de la rampe et des manœuvres des portes.

Au-delà de ses compétences obligatoires, la Ville contractualise également avec ses partenaires (CAF, Etat, Education Nationale...) pour organiser l'offre éducative sur son territoire. En 2021, la collectivité a travaillé au renouvellement de son **Projet Educatif de Territoire (PEdT)** arrivé à échéance, ainsi qu'au déploiement d'une **Convention territoriale globale (CTG)** avec la CAF, venant supplanter le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), arrivé lui aussi à son terme. L'ambition politique présidant à la rédaction du nouveau PEdT est de créer **une ville éducatrice à hauteur d'enfant**. Une large concertation a donc été organisée en 2021 dans le cadre de la démarche **Montpellier École 2030**, autour de séminaires sur l'école maternelle, de groupes de travail thématiques et avec la mobilisation et les instances de concertation du PEdT.

Ces différents contrats seront finalisés lors du premier semestre 2022 et s'ils ont vocation à couvrir tout le territoire montpellierain, ils intègrent pleinement les enjeux des quartiers populaires et y apportent des réponses adaptées dès que cela est possible.

La ville de Montpellier a mis en œuvre dès la rentrée scolaire 2020/2021 des **études dirigées** menées par les enseignants dans toutes les écoles volontaires de la Ville, en parallèle des temps d'études surveillées déjà en place.

Elle a organisé en lien avec la Ligue de l'enseignement, un **soutien scolaire public, gratuit et laïc dans les médiathèques**, afin de permettre à tous les enfants d'avoir accès à un accompagnement, notamment dans les quartiers populaires. Enfin, elle entend renforcer **l'attractivité des écoles**, notamment en construisant de nouveaux groupes scolaires « en bordure » de quartier, favorisant la mixité. La Ville poursuit également ces **Propositions Artistiques et Culturelles dans les écoles (PACE)** en partenariat avec la DSDEN de l'Hérault et la Direction régionale des affaires culturelles Occitanie (DRAC) conformément au Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC).

Doivent enfin être pris en compte, les dispositifs partenariaux éducatifs financés par la CAF (et cofinancés par l'État) mis en œuvre dans le cadre des **contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** ou des **réseaux d'écoute, d'appui et d'aide à la parentalité (REAAP)** proposés sur les QPV.

Si jusqu'à une époque récente, tous ces dispositifs s'empilaient uniquement « les uns sur les autres », ils se croisent aujourd'hui en meilleure intelligence sur les territoires, proposant alors une offre plurielle sur les QPV. La notion de « donner plus à ceux qui ont moins », leitmotiv de l'Éducation prioritaire, prend alors tout son sens.



ETUDES DIRIGÉES

- Portées par la **Ville de Montpellier**
- 61 écoles** élémentaires concernées, dont **26 en QPV** (Antoine Balard, Simon Bolivar, André Boulloche, Franklin D. Roosevelt, Heidelberg, Louisville et Léopold Sédar Senghor (**Paillade**), Galilée et Marc Bloch (**Hauts de Massane**), Joseph Delteil et Louis Armstrong (**Petit-Bard**), Charles Baudelaire et Julie Daubié (**Cévennes**), Léo Malet (**Celleneuve**), Frédéric Bazille (**Gély**), Auguste Comte et Gambetta (**Figuerolle**), Denis Diderot (**Prés d'Arènes**), Sigmund Freud (**Aiguelongue**), Victor Schœlcher (**Pas du Loup Val de Croze**), Paul Painlevé et Jean Zay (**Pompignane**), Georges Simenon et Guiseppe Garibaldi (**Lemasson**) et Jules Ferry (**Vert-Bois**).
- 12 élèves par groupe**
- 1092 élèves tous les soirs** soit 26 % de plus qu'en 2020/2021.
- 320 enseignants mobilisés**



SOUTIEN SCOLAIRE PUBLIC, GRATUIT ET LAÏC

- Proposé par la **Ville de Montpellier** en partenariat avec la **Ligue de l'Enseignement**
- Dans les **médiathèques** William Shakespeare, Jean Jacques Rousseau, García Lorca, Emile Zola (hors QPV), Victor Hugo (hors QPV)
- 55 élèves** accompagnés en 2021/2022
- 10 animateurs** (5 animateurs de la ville et 5 référents PRE)





- Proposées par la **Ville de Montpellier** en partenariat avec la **DSDEN de l'Hérault** et la **DRAC Occitanie**
- **45 projets** en 2021/2022, dont la moitié concernent les QPV de Montpellier
- **Petites résidences** sur les écoles en QPV : Frédéric Bazille (Ademass), Geneviève Bon (Cie les gens du quai), Marc Bloch et Galilée (Une bobine dans la soupe), Madeleine Brès (Maisatra), Nicolas Copernic (Nuruglu Ayda-Su), Indira Gandhi (Cie Boileau), Denis Diderot (Alice Caroll)
- **Interventions artistiques** pour une classe en collaboration **avec un lieu culturel** : Marie Pape Carpentier et Louisville (Opéra Orchestre national Montpellier Occitanie), Heidelberg (Moho), Léopold Sédar Senghor (Moebius)
- **Interventions artistiques** pour une classe dans les écoles : Hélène Boucher (Oups/Sunra), Alain Savary (La Vista), Wolfgang Amadeus Mozart (Kerozen), Docteur Roux et Marie de Sévigné (Ademass), Julie Daubié (APIEU), Charles Baudelaire (Dart-Art), Louis Armstrong (rififi), Pablo Picasso (Cie du geste), Antoine Balard (PMLP).

La cité éducative Montpellier Mosson

La cité éducative Montpellier Mosson (CE2M) est au service de la réussite de tous. Elle ambitionne de créer une alliance éducative pour assurer la continuité éducative de la crèche jusqu'à l'insertion professionnelle. Elle mobilise les acteurs et institutions engagés autour de l'école et des lieux éducatifs : équipes pédagogiques, parents, professionnels de la petite enfance, médiateurs et travailleurs sociaux, éducateurs et animateurs sociaux, culturels et sportifs, associations...

La cité éducative vient renforcer des dynamiques déjà engagées sur le territoire (Volet éducatif du Contrat de Ville, Programme de réussite éducative (PRE), Projet éducatif de territoire (PEDT)...). Dans le cadre de la transformation du quartier et du Projet de Renouvellement urbain, une stratégie de mixité scolaire, incluant la relocalisation de certains groupes scolaires dans des dynamiques de création de Pôles éducatifs intégrés, est à l'œuvre. L'éducation est au cœur du projet de territoire.

La gouvernance du projet relève d'un **pilotage « en troïka »** (Ville, Préfecture, Education Nationale). Cette organisation est en cours de renforcement autour d'une équipe projet constituée des différents chargés de mission. Un chef de projet sera recruté en 2022 pour l'animation de la Cité éducative (financé pour partie par la DPV 2021).

18 actions institutionnelles relevant des différents axes nationaux ont été déclinées et financées pour l'année scolaire 2021/2022 :

La Co-éducation

- Plateforme de prévention du décrochage scolaire (PRE)
- Encourager l'accès à la culture : développement des projets artistiques des écoles
- Soutien à l'égalité filles-garçons : le consentement
- Accompagnement des associations de l'appel à propositions

Le soutien à la parentalité

- Actions à destination des parents à travers le dispositif « devoirs avec les parents en classe »
- Dépistage précoce des difficultés psychosociales et des troubles d'apprentissage des élèves et sensibilisation aux risques engendrés par les réseaux sociaux
- Accompagnement de la Scolarisation des élèves allophones
- Accompagnement des associations de l'appel à propositions

L'accessibilité au numérique

- « Tab Lab » formation des parents d'élèves au numérique
- Accompagnement des associations de l'appel à propositions

L'ouverture du champ des possibles et l'ambition socioprofessionnelle

- Passerelle Ecole Entreprise
- Etude sociologique : Connaître et comprendre
- Consultation des enfants et des jeunes
- Accompagnement des associations de l'appel à propositions

La promotion des valeurs de la République et de la laïcité

- Formation commune valeurs de la République et de la laïcité (VRL)
- Accompagnement des associations de l'appel à propositions (I.Peicc et PSL 34)



6 octobre 2021 - Journée de valorisation de la Cité éducative Montpellier Mosson (CE2M) à la MPT Léo-Lagrange

Un appel à propositions recentré sur les priorités nationales a été lancé en juin 2021 pour l'année scolaire 2021/2022, avec une volonté de renforcer les actions à l'initiative des acteurs de terrain, en cofinçant plus de projets, à la fois associatifs, mais aussi ceux portés par les écoles et les établissements scolaires

40 actions ont donc été financées pour l'année scolaire 2021/2022, ainsi que 6 actions financées en 2020 et reportées sur 2021 et 1 action évaluative avec Villes et Territoires et Pluricité.

Ce qui porte à **65 actions** (avec les actions institutionnelles) la programmation 2021/2022. En termes financiers, la cité éducative a bénéficié de **864 000 €**, dont :

- 400 000 € Etat (Cité éducative BOP147)
- 231 000 € Etat (autres lignes de crédits dont 2 000 € Contrat de Ville BOP147)
- 76 000 € Ville
- 24 000 € 3M
- 66 000 € CAF
- 21 000 € Région Occitanie – Pyrénées-Méditerranée
- 160 000 € (valorisation) Département de l’Hérault

L’action évaluative menée par Villes et Territoires et Pluricité fait apparaître dans un premier rapport intermédiaire d’évaluation, des focales sur le fonctionnement, la stratégie, l’avancement des actions, la gouvernance.

Ce premier rapport souligne l’investissement opérationnel des pilotes et leur pleine compréhension des enjeux et des contours de la Cité Éducative. Il préconise une meilleure communication pour une meilleure appropriation des enjeux de la Cité Educative et relève les actions innovantes basées sur une synergie partenariale renforcée.



Les enfants face aux écrans



Le 13 décembre 2021, la Mutualité Française Occitanie, la Direction de l'enfance et le Service Cohésion Sociale de la ville de Montpellier ont organisé une conférence santé autour de la thématique des **enfants face aux écrans** dans le cadre de la Cité Educative Montpellier Mosson à la Maison pour tous Louis Feuillade.

Cette rencontre a été animée par le **Docteur Lise Barthélemy**, pédopsychiatre et membre du Collectif Surexposition aux Ecrans (COSE), ainsi que **Lala Zhor Akrafi**, médiatrice linguistique de l'association Tin Hinan qui a assuré la traduction de la conférence. Plus de 100 personnes, essentiellement des femmes, y ont assisté.

Les technologies numériques sont entrées dans nos vies et celles de nos enfants en quelques années. Les parents et les professionnels sont parfois désorientés face à l'usage des écrans par les enfants et se posent de nombreuses questions : à partir de quel âge ? combien de temps ? quels types de contenus ?

Sans culpabiliser les parents, le Docteur Barthélemy a posé le cadre : entre 0 et 2 ans, le cerveau de l'enfant triple de volume et les expériences faites pendant les premières années de sa vie jettent les bases pour la suite. Face à un écran, l'enfant ne mobilise pas ses 5 sens, il ne peut pas agir avec la réalité, la corriger...

Chez les tout-petits, on voit même apparaître un phénomène *d'autisme virtuel* avec des enfants dont le développement psychomoteur et langagier est carrément stoppé. Ces troubles sont réversibles et dès lors que l'on arrête totalement les écrans, le développement reprend !

Malheureusement, les parents manquent cruellement d'informations sur les effets néfastes des écrans et ne connaissent pas leurs nombreuses conséquences : trouble de l'humeur, détérioration de la cognition, trouble du comportement, du sommeil, de l'attention, tensions familiales... Pire même, souvent ils croient bien faire !

Il est donc important de bien informer les parents, mais également de leur préciser qu'ils peuvent inverser la tendance. Pour cela, Lise Barthélemy donne quelques conseils... Tout d'abord, **les 4 pas** : **pas d'écran le matin, pas pendant les repas, pas avant de s'endormir et pas dans la chambre de l'enfant.**



Le but n'est pas de diaboliser les écrans, loin de là, mais de savoir comment s'en servir et à partir de quel âge : pas de TV avant 3 ans, pas de jeux vidéo avant 6 ans, pas d'internet avant 9 ans, pas de réseaux sociaux avant 12 ans.

Le Programme de Réussite Educative

Le Programme de réussite éducative (PRE) a été mis en place en 2005. Il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.

Dispositif local et localisé, il a pour but la prise en charge individualisée à partir de 2 ans d'enfants en « fragilité » repérés la plupart du temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples (état de santé physique, développement psychique et psychologique, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux). Le dispositif repose sur l'idée d'une approche globale des difficultés rencontrées par les enfants ainsi qu'une double volonté de placer la famille au centre de l'action et amener les différents acteurs locaux du champ éducatif à coopérer.

Le Programme de Réussite Educative de la Ville de Montpellier est porté, depuis le 1^{er} janvier 2020, par le CCAS, qui mutualise les financements des partenaires. **Pour 2021, le budget du PRE est de 525 081 €.**

Tous les membres de la communauté éducative (enseignants, animateurs, etc.) participent au repérage des enfants présentant des signes de fragilité. Ils saisissent le PRE qui s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS), réseaux coordonnés d'intervenants professionnels (directeurs d'écoles, conseillers principaux d'éducation, médecins scolaires, assistantes sociales, éducateurs), afin d'établir un diagnostic complet de la situation et de proposer un parcours éducatif adapté.

5 équipes pluridisciplinaires réparties sur les 12 quartiers prioritaires de la Ville sont en place à Montpellier et permettent un regard collectif de professionnels sur les situations présentées. Ces équipes interviennent sur la conception et l'accompagnement de parcours individualisés, sous la responsabilité de référents de parcours désignés qui seront en liaison constante avec les familles. Les référents de parcours assurent la mise en œuvre et le suivi des parcours de réussite éducative, en utilisant toutes les ressources disponibles sur le territoire, à commencer par les dispositifs de droit commun. Ils s'appuient sur un partenariat construit et cohérent avec tous les acteurs éducatifs et sociaux à l'échelle locale, Education Nationale en particulier, et sur des protocoles de travail interinstitutionnels.

Les actions visent à surmonter ou atténuer les obstacles sociaux, familiaux, psychologiques ou sanitaires qui s'opposent à la réussite scolaire et éducative des jeunes concernés. Les parcours individualisés peuvent donc comprendre des actions de différentes natures (soutien scolaire renforcé et adapté, dialogue parents/école, aide à la mise en place du parcours de soin, accompagnement dans les démarches médicales, mise en place d'actions socio-éducatives en petits groupes). Certaines actions d'un parcours individualisé peuvent donc être collectives ou relever d'activités existant sur le territoire.



ELEMENTS DE CONTEXTE

- **5 EPS** sur les **12 QPV**
- **53 écoles** maternelles et primaires et **10 collèges** concernés, soit **13 000 élèves** âgés de 3 à 16 ans
- Le PRE mis en place en 2005 est **porté par le CCAS** depuis le 1^{er} janvier 2020
- **525 081 €** pour le budget **2021**



LES ETAPES DE MISE EN ŒUVRE D'UN PARCOURS INDIVIDUEL

- **Repérage** d'un élève en difficulté
- Accord de la famille et saisine du dispositif
- Exposé de la situation en Equipe pluridisciplinaire de soutien (EPS)
- Entrée dans le dispositif avec des **objectifs bien définis** (admission et contractualisation)
- **Parcours** mis en place
- **Evaluation** et fin du parcours



LES CHIFFRES CLEFS

- Une équipe de **14 professionnels** : 3 référent-e-s santé (1,8 ETP), 3 référent-e-s éducatifs (2,5 ETP), 7 référent-e-s familles PRE (4,1 ETP), 1 responsable des suivis individualisés (0,5 ETP), 1 coordinatrice (1 ETP), 1 assistante (0,9 ETP) et une référente sport (0,5 ETP)
- **848 parcours** en accompagnement global et individualisé des familles (accès aux droits, santé, éducatif, scolaires, loisirs...)
- Sur les 848 parcours, 3 quartiers se détachent : **369 parcours sur la Mosson**, 121 sur le Petit Bard Pergola et 71 sur Val de Croze
- Ages des enfants accompagnés en individuel et/ou en collectif : **109 entre 0 et 5 ans**, **824 entre 6 et 15 ans** et **2 entre 15 et 25 ans**.
- **29 % de filles** contre **71 % de garçons**

PLATEFORME DE PREVENTION DU DECROCHAGE SCOLAIRE (PPDS)

Mise en œuvre depuis octobre 2020, dans le cadre de la Cité Educative Mosson, cette plateforme d'accueil des collégiens exclus et des décrocheurs vise à leur proposer un accompagnement par un binôme de professionnels. Le public visé sont les jeunes de 10 à 16 ans repérés en risque de décrochage scolaire ou de rupture éducative sur le territoire de Mosson.

Les partenaires mobilisés sont les suivants : **Uni'sons, CLJ, Jeparshazard, UFOLEP, IPEICC, TAM.**

32 saisines « exclusions » sur l'année scolaire 2021-2022 pour des élèves orientés sur la semaine d'accueil et **27 jeunes ont été accueillis**. Les temps de prise en charge varient de 2 jours minimum à 2 semaines.

La plateforme accompagne aussi des jeunes en prévention du décrochage scolaire : **47 élèves** en ont bénéficié au cours de cette année scolaire, issus de 5 collèges donc 2 hors secteur REP+, collèges Rabelais et Jeu de Mail, mais toujours concernant des jeunes domiciliés sur la Mosson.

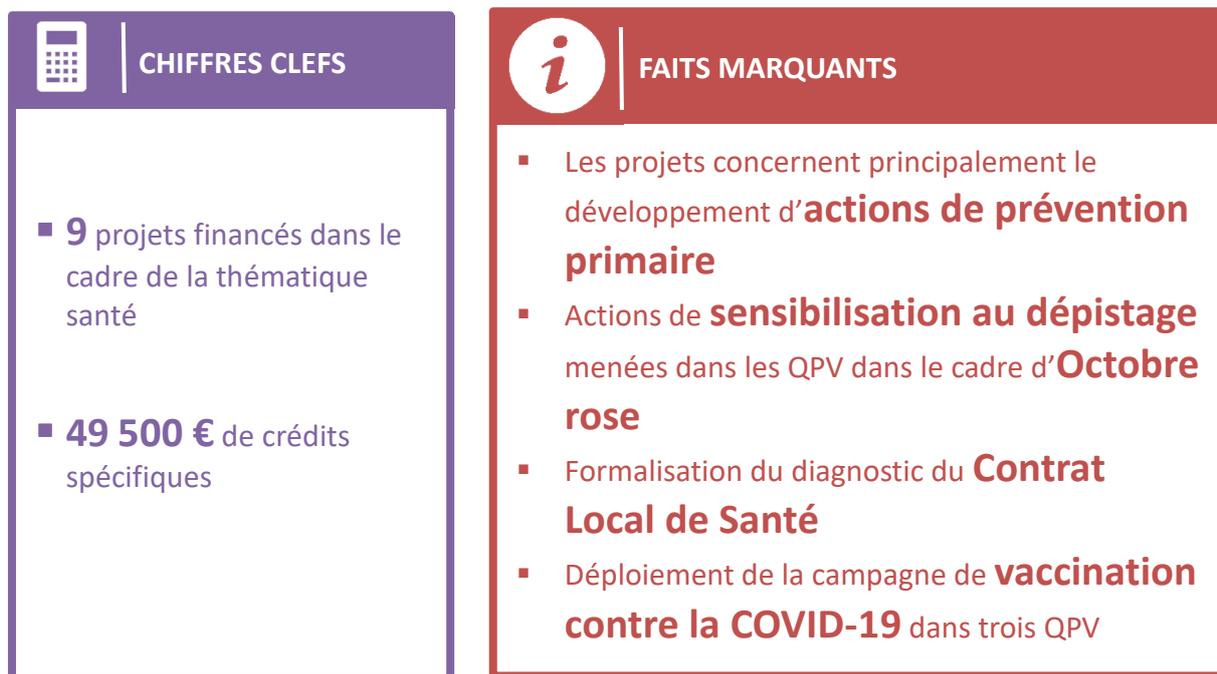
La plateforme de prévention du décrochage scolaire (PPDS) est financée à hauteur de **110 500 €** (80 % État dans le cadre de la Cité éducative, + CAF et DRAC).

La PPDS propose une nouvelle action expérimentale de préparation à la rentrée sur 3 jours fin août. Le but étant d'associer des temps de préparation à la scolarité et des temps d'action collective socioculturelle en terminant sur une journée à la plage avec initiation à la voile.

AUTRES ACTIONS PONCTUELLES DU PRE

- Le programme de Réussite éducative est en partenariat avec le **service des sports de la ville de Montpellier**. Ainsi avant chaque vacance sont proposées à travers les parcours individualisés différentes activités physiques et sportives.
- Par ailleurs, toujours en lien avec ce partenariat, quelques jeunes enfants sont accompagnés à travers le dispositif **apprendre à nager**
- Afin de favoriser l'expression et les capacités relationnelles, un **atelier théâtre** pour les 8 – 10 ans est mené sur différents QPV par l'intermédiaire de l'association intermezzo.
- **Education à l'image** : En collaboration avec un animateur de la Maison Pour Tous Léo Lagrange, l'idée est d'associer l'accompagnement éducatif de la PPDS et les compétences techniques de l'animateur, qui est responsable du studio d'enregistrement, pour proposer un atelier vidéo/montage et une faire un travail de prévention sur les « fake news ».
- Enfin, le PRE a intégré le projet culture porté par le CCAS et est en lien avec **culture sport solidaire 34** afin de permettre aux familles les plus éloignées, une ouverture socioculturelle. Pendant les vacances, différentes sorties culturelles sont proposées sous forme de sorties collectives.

b. Mise en place d'une coordination santé et développement d'un programme de prévention



En 2021, 13 projets ont été déposés autour de de la thématique santé et 9 projets ont fait l'objet d'un financement d'au moins un des partenaires du contrat de ville.

La majeure partie des projets concerne le développement de programme de prévention primaire (14 projets sur 18) ; un projet concerne la mise en œuvre d'actions à l'École, sur les temps péri et extra scolaires et trois projets s'inscrivent dans l'enjeu lié à la réduction des risques liés aux addictions.

De nombreuses associations telles que Jasmin d'orient, BVA, Ansa, Adages mènent par ailleurs des actions de sensibilisation au dépistage du cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose, dans les QPV. Près de 300 personnes ont ainsi été touchées par ces actions.

L'année 2021 a aussi été marquée par la formalisation du **diagnostic du Contrat Local de Santé** (mission confiée au CODES 34), qui s'est opérée en trois phases :

- D'avril à septembre 2021, le CODES 34 a colligé les données sanitaires et socio-économiques à partir des bases de données de la Ville, de la CPAM, de la CAF, de l'ARS
- En parallèle un recueil de données qualitatives a été réalisé auprès des professionnels de santé via une enquête en ligne du 30 mai au 9 juillet 2021, des entretiens semi-directifs et des ateliers collectifs thématiques qui ont eu lieu du 13 au 16 septembre 2021,
- Enfin un recueil de données qualitatives auprès des montpelliérains via une consultation citoyenne en ligne du 9 juin au 9 juillet 2021 sur la plateforme participer.montpellier.fr (1096 répondants, 164 propositions via le questionnaire et 20 via la boîte à idées) et des actions « d'aller-vers » : places publiques, marchés, parcs, clubs de l'âge d'or, Maisons pour Tous, sorties d'école, etc.

Le diagnostic a mis en avant les principaux enseignements suivants :

- Un **taux d'accroissement démographique important** (1,3 % contre 0,3 % au niveau national)
- La population montpelliéraine **a peu vieilli et compte une part importante de jeunes** (48,6 % de moins de trente, près de 70 000 étudiantes)
- Des situations **économiques défavorables et des habitants en situation de précarité** (taux de pauvreté 27 52 400 habitants sur les 12 quartiers prioritaires)
- Des situations **d'isolement des jeunes, des personnes âgées et des familles monoparentales** à prendre en compte
- Une **offre de soins significative et des enjeux de démographie médicale moins importants qu'au niveau national** (10 établissements de santé, forte accessibilité potentielle localisée, etc.)
- Les principaux indicateurs de santé témoignent d'**une situation sanitaire favorable** (les tumeurs (27,8 %) et les maladies cardio-vasculaires (21,7 %), principales causes de décès, sont significativement plus faibles qu'au niveau national, à structure d'âge comparable)
- Un **recours à la prévention à améliorer** et une **nécessité d'agir sur les comportements à risques**
- Les **enjeux environnementaux de santé** à prendre en compte

Les actions envisagées sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Axes thématiques	Intitulés d'actions envisagées	Objectifs opérationnels identifiés
Offre de soins de premier recours	Soutenir la création de centres de santé et structures d'exercice coordonné de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les modes d'exercice coordonné • Soutenir, informer et orienter les collectifs • Identifier les besoins spécifiques et déterminer, s'il y a lieu, les « déserts médicaux »
	Accompagner le déploiement des outils d'identification et d'information de l'offre de soins de premier recours	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les outils et les espaces supports de partage d'information • Veille et adaptation des outils aux besoins • Diffuser l'information/Mobiliser les espaces de médiation
	Accompagner le développement de l'offre de soins non programmés	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser les professionnels de santé • Contribuer au développement de l'offre de soins non programmée sur le territoire de Montpellier • Favoriser le lien ville-hôpital

Axes thématiques	Intitulés d'actions envisagées	Objectifs opérationnels identifiés
Santé mentale	Création d'un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les priorités d'action • Définir une stratégie pour répondre à ces priorités • Développer le travail intersectoriel et le partenariat • Mettre en œuvre collectivement les actions pour répondre aux besoins
	Promouvoir la Semaine d'Information en Santé Mentale (SISM)	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner et animer des manifestations grand public • Développer le travail en partenariat
	Soutenir le repérage précoce des troubles cognitifs et du développement chez l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les dispositifs existants (Dispositif de Soins Partagés en Psychiatrie, Parler bébé, etc.) • Diffuser les outils et actions existants • Mobiliser les professionnels de santé volontaires • Organiser des formations pour les professionnels de santé
Santé environnementale	Mobiliser et animer un réseau d'acteurs locaux autour des enjeux d'évaluation d'impact en santé	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des projets supports à l'expérimentation • Identifier les enjeux sanitaires et environnementaux des projets supports • Développer des outils d'évaluation d'impact en santé à l'usage de l'ensemble des acteurs concernés • Travailler à la modélisation et à la transférabilité des outils développés
	Identifier les bonnes pratiques en matière de lutte contre les perturbateurs endocriniens et les diffuser auprès de l'ensemble de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les outils, actions et dispositifs ainsi que les espaces supports de partage d'information • Veille et adaptation des outils, actions et dispositifs aux besoins locaux • Diffuser l'information/Mobiliser les espaces de rencontres et d'échanges de pratiques
	Mettre en place un pollinarium sentinelle	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et mettre en place un outil de surveillance et d'alerte des émissions de pollens • Mettre en place l'observation des plantes et la gestion du pollinarium • Développer des outils d'informations des patients souffrant d'allergies respiratoires

Axes thématiques	Intitulés d'actions envisagées	Objectifs opérationnels identifiés
Promotion de la santé et démarches de prévention	Développer un collectif d'acteurs pour renforcer les actions de prévention des cancers	<ul style="list-style-type: none"> •Coordonner les acteurs locaux concernés •Renforcer l'accès aux dépistages organisés •Mettre en place des actions autour de la lutte contre le tabagisme
	Accompagner la réalisation d'un diagnostic local sur la réduction des risques	<ul style="list-style-type: none"> •Réaliser un diagnostic local sur la réduction des risques et des dommages •Mettre en cohérence les différentes actions •Coordonner la distribution de matériel de réductions des risques •Développer des actions de prévention des violences faites aux femmes à destination des usagers de drogues
	Identifier les opérateurs travaillant autour de la santé sexuelle des jeunes pour créer une instance locale de mise en réseau des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> •Repérer les besoins spécifiques et identifier les cibles prioritaires •Identifier les opérateurs et mobiliser les acteurs •Mettre en place une offre coordonnée de dépistage et de traitement •Communiquer et mobiliser
Santé des populations en situation de précarité	Renforcer la médiation santé au service des populations en situation de précarité	<ul style="list-style-type: none"> •Développer des postes de médiateurs et médiatrices référents en santé •Articuler les différents dispositifs de médiation santé pour une meilleure cohérence •Améliorer la lisibilité des dispositifs •Soutenir le développement des compétences
	Accompagner le déploiement des outils d'identification et d'information de l'offre de soins de premier recours	<ul style="list-style-type: none"> •Recenser les outils et les espaces supports de partage d'information •Veille et adaptation des outils aux besoins •Diffuser l'information •Mobiliser les espaces de médiation
	Renforcer l'information en santé des populations fragiles	<ul style="list-style-type: none"> •Mobiliser les acteurs de l'accès aux droits, •Colliger l'ensemble des données et supports d'informations en santé •Animer la production d'outils d'information accessibles et adaptés •Soutenir la littératie en santé

Ce plan d'actions sera décliné par la suite en fiches-actions. La signature finale du Contrat Local de Santé interviendra en 2022.

↳ Campagne de vaccination

En parallèle de la campagne de vaccination massive menée sur l'ensemble du territoire pour lutter contre l'épidémie de COVID-19, la Ville de Montpellier et l'Assurance Maladie de l'Hérault, en lien avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS) ont proposé des actions de vaccination de proximité avec le service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault (SDIS 34) pour aller vers les personnes vulnérables, qui connaissent des difficultés à se déplacer ou qui sont éloignées du système de santé, et ainsi favoriser l'accès à la vaccination contre la Covid19 à tous.

A partir du mois de mai 2021, des centres de vaccination mobiles (Vaccibus) ont ainsi sillonné les communes du département et les quartiers de Montpellier, en complément du centre de vaccination de l'Hôtel de Ville. L'équipe du Vaccibus a ainsi été présente pour réaliser la première ou la seconde dose du vaccin, sans rendez-vous :

- A La Mosson, les 17 juin, 15 juillet et 2 septembre devant la Maison Pour Tous Léo Lagrange
- A la Cité Gély, les 16 juillet et 8 septembre sur le parking du gymnase Jean Carmel
- A Saint-Martin, le vendredi 29 juillet dans le parc Alain Bashung



Ces opérations visant à « aller vers » les publics fragiles avaient pour but de faciliter la vaccination de proximité. Les principaux acteurs du quartier, au premier rang desquelles les associations ont également pris part à ces initiatives en mobilisant largement le public de ces quartiers, en amont de la venue du SDIS sur le quartier.

Les services Politique de la Ville et Cohésion Sociale ont contribué à la diffusion de l'information auprès des habitants des quartiers de La Mosson, de la Cité Gély et Saint-Martin. La CPAM a ainsi adressé plus de 10 000 SMS afin d'inviter les habitants à se rendre au centre de vaccination éphémère. En complément, une campagne d'information de grande ampleur a été diffusée sur les réseaux sociaux. L'opération sur la Mosson a été un véritable succès et il fallait parfois quatre à cinq heures d'attente avant de se faire vacciner. Il y a eu plus de 700 injections sur la seule matinée du jeudi 15 juillet 2021.

↳ Lutte contre les dangers du protoxyde d'azote

Suite à l'arrêté pris en juillet 2020 par le Maire, Michaël DELAFOSSE, interdisant la détention, la consommation, la vente ou la cession gratuite aux mineurs de protoxyde d'azote, le CLSPD de la Ville de Montpellier a mis en œuvre en 2021, un groupe de travail dédié à la lutte contre les dangers du protoxyde d'azote. Ce collectif, regroupant entre autres le service de la cohésion sociale de la Ville de Montpellier, le docteur DONNADIEU-RIGOLE du CHU, l'ARS 34 et la Préfecture de l'Hérault, a permis

d'impliquer les jeunes du collège des Escholiers de la Mosson dans la réalisation d'un court métrage de prévention.

Avec l'appui du réalisateur Alexandre BOSTON, de la Maison pour Tous Louis-Feuillade et du conseiller principal d'éducation du collège, 17 élèves ont créé deux courts métrages, l'un de 14 minutes, comme support pédagogique destiné au corps enseignant et au réseau associatif dans un but d'information, de formation et de prévention, l'autre de 5 minutes, « **Danger hilarant** », étant destiné à concourir pour le **Festiprev**, Festival international du film de prévention et de citoyenneté jeunesse de La Rochelle, parmi 128 autres propositions en mai 2021³.

Ces travaux réalisés par et pour des adolescents proposent une manière directe et efficace de communiquer de pair-à-pair sur la thématique de la protection de la santé publique.

³ Il ne sera malheureusement pas primé



Tin Hinan : Des affiches pour la prévention du cancer du sein et du col de l'utérus

Les adhérentes de l'association Tin Hinan ont été sensibilisées à la prévention du cancer du sein et de l'utérus, ainsi qu'à leur dépistage, lors d'une intervention à la Maison pour Tous Louis Feuillade, du Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers d'Occitanie (CRCDC), en partenariat avec la Ligue contre le cancer et l'association Etincelles. La médiation linguistique mise en place a permis une compréhension fine de la maladie. Les adhérentes ont appris à reconnaître les différents symptômes du cancer du sein et à comprendre les modalités du dépistage.

Tin Hinan et le CRCDC ont souhaité profiter de ces ateliers pour réaliser une affiche destinée à faciliter la compréhension du dépistage pour un public non lecteur et non-scripteur. Un groupe a donc travaillé sur des supports de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, et un autre sur celui du cancer du col de l'utérus. A la fin des ateliers, les groupes ont fait des analyses croisées de leur affiche pour déterminer si les photos permettaient de comprendre les différentes étapes du dépistage. Ce travail réalisé par les adhérentes a enfin été présenté au CRCDC. Le retour fut très positif et le CRCDC a décidé de publier ces affiches, adaptées à tous, et donc compréhensibles par le plus grand nombre.



Le vernissage des affiches de prévention contre le dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus avec l'équipe du CRCDC a eu lieu en octobre 2021, en présence des élus et représentants de la Ville, de la Métropole et du Département.

c. Coordonner l'offre sportive et élaborer des parcours

 **CHIFFRES CLEFS**

- **13 %** des habitants des QPV ont une **licence sportive**, contre 20 % hors QPV.
- **11** projets financés dans le cadre de la thématique sport, **54 340 €** accordés

 **FAITS MARQUANTS**

- Projets favorisant l'**accès à une pratique sportive**
- Projets proposant des **activités à destination des femmes**
- Des **stages et des activités aquatiques** proposés dans le cadre du dispositif **quartier d'été** pour les 8/16 ans

11 projets ont été retenus dans le cadre de la thématique sport. Ces projets peuvent être classés selon la typologie suivante :

- les projets favorisant l'accès à une pratique sportive (associations EJMA, GTKD, MBP, MCKEV, MMO, MPBA, MUC Lutte, Rebonds) ;
- les projets proposant des activités à destination des femmes, dans une démarche d'émancipation (associations ANSA, MPN, Montpellier Sauvetage).

Des actions ont également été mises en œuvre dans le cadre du dispositif « quartier d'été » en 2021, porté par la direction des sports. Il s'agissait de faire bénéficier d'activités sportives à un maximum de jeunes des QPV. L'ensemble des activités concernait deux tranches d'âge : les 8/12 ans et les 13/16 ans. En 2021, 5 centres nautiques étaient concernés par ces opérations (piscines Berlioux, Taris, Vives, Spilliaert et Neptune) contre 2 en 2020. Un partenariat avec le Programme de Réussite Educative a permis d'accompagner au total une cinquantaine d'enfants suivis dans le cadre de ce dispositif, notamment sur le quartier de la Mosson.

Outre les activités aquatiques proposées au sein des piscines, de nombreux stages ont pu être mis en œuvre lors d'une journée ou d'une demi-journée dans les différents QPV. Les disciplines proposées étaient les suivantes : skateboard, trottinette, BMX, tennis de table, accrobranche, canoé, athlétisme, football, volley-ball, basket, judo et cyclisme. Les quartiers prioritaires concernés étaient ceux de la Mosson, Prés d'Arènes, Pompignane, Cévennes et Petit-Bard.





Stages sportifs multi-activités

La Ville de Montpellier propose, tout au long de l'année, un panel complet d'activités sportives gratuites grâce à la **carte Montpellier sports**. Moyennant 5 euros à l'année, il est possible d'accéder à plus de **50 disciplines** encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville et les associations dans le cadre du programme permanent (sports collectifs, gymnastique, musculation, judo, escalade, voile, échecs, VTT, sorties pleine nature...) proposé dans l'un des **275 équipements sportifs** municipaux présents dans tous les quartiers. La Carte Montpellier Sports donne également accès à des stages gratuits ouverts aux enfants durant les périodes de congés scolaires.



Les **éducateurs sportifs de la ville** encadrent ainsi des stages sportifs pour les enfants et adolescents des différents quartiers de la ville. Par exemple à la plage de Villeneuve-lès-Maguelone en juillet et août 2021 où étaient proposées des activités voile et kayak de mer ou à la piscine Neptune et au stade de la Mosson où sont proposées des activités multisports.

En partenariat avec une vingtaine d'associations sportives locales (Montpellier Olympic Judo, Montpellier Eaux Vives Canoë Kayak, Montpellier Languedoc Cyclisme, Attitude, Muc Vacances, École de Judo Montpellier Agglomération, Voyage au bout de la cime, Roll'shool, ASL jeunes Montpellier Croix d'argent Volley, PEPS, Agglomération Montpellier sports d'orientation, FC Petit Bard, AS Celleneuve, ASC Paillade Mercure, Montpellier basket Mosson, Montpellier Petit Bard Athlétique, Artivistes Atelier, Montpellier tennis de table, Sport tambourin club Montpellier et D'street training), la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole ont proposé à des jeunes de 8 à 16 ans ne partant pas en vacances, de pratiquer pendant l'été, des activités variées près de chez eux, gratuitement ou à 1 € (quand il s'agissait d'activités pratiquées en piscine), en s'associant notamment à l'initiative nationale **Été quartiers 2021**.

3 options d'animations étaient proposées pendant l'été dans sept quartiers (Paul Valéry, Cévennes, Mosson, Prés d'Arènes, Pompignane et Croix d'Argent) :

- stages à la journée avec natation et multi-activités dans 5 piscines : Jean Taris (Pompignane), Marcel Spilliaert (Paul Valery), Jean Vives (Croix d'Argent), Suzanne Berlioux (Prés d'Arènes) et le centre nautique Neptune (Mosson)
- stages à la demi-journée au parc Montcalm ou dans les Maisons pour Tous Léo Lagrange, Caillens et Marie Curie (tambourin, street-art et tennis de table)
- stages en soirée pour les 13-16 ans, de 18 h à 20 h, au Gymnase Jean Bouin, au parc Montcalm ou aux terrains Rachid Malla ou Louis Combette.

d. Développer une offre culturelle et élaborer des parcours

 **CHIFFRES CLEFS**

- **81** projets financés dans le cadre de la thématique culture
- **519 400 €** de crédits accordés dans le cadre de l'appel à projets

 **FAITS MARQUANTS**

- Actions culturelles au bénéfice des habitants des QPV dans le cadre du **sommet Afrique-France**
- Evénements culturels au sein des Maisons Pour Tous dans le cadre du dispositif **Quartiers d'été 2021**

La typologie de ces projets fait apparaître la répartition suivante :

- 47 projets entrent dans le cadre de l'élaboration de parcours culturels, avec un accompagnement des publics vers la culture ;
- 34 projets ont été déposés dans le cadre du développement de projets participatifs.

La mixité des publics est un enjeu primordial pour les projets culturels menés dans le cadre de la Politique de la Ville. Il s'agit en effet de faire rencontrer des cultures et des publics venant de quartiers et de catégories sociales différents, à l'occasion d'une pratique artistique, d'une rencontre avec un lieu culturel ou une œuvre d'art, ou encore lors d'un événement fédérateur. Sur ce point, le Festival « Mosaïques Gipsy Bohème » à la Halle Tropisme qui s'est déroulé du 30 septembre au 3 octobre 2021 était particulièrement réussi (voir focus ci-après dans la partie consacrée au bilan territorial). Ce festival a en effet permis la rencontre entre des publics habitant la cité Gély et d'autres habitants de la ville ou de la métropole.

Par ailleurs, en 2021, un certain nombre d'actions culturelles au bénéfice des habitants des QPV ont été organisées dans le cadre du sommet Afrique-France suite à l'appel à projets lancé par la Métropole, au printemps. L'engagement de Montpellier à co-construire le Nouveau Sommet Afrique-France a ainsi permis de contribuer au rayonnement de ses acteurs culturels.

Des événements ont eu lieu sur tout le territoire métropolitain et de nombreuses actions se sont déroulées au sein des Maisons Pour Tous situées en QPV, au cours de l'été 2021, également soutenues dans le cadre du dispositif Quartiers d'été 2021 : ateliers créatifs, spectacles, initiation à une pratique artistique, expositions, concerts, etc. Voici quelques exemples des actions menées :

- La Maison pour Tous Paul-Emile Victor a par exemple proposé à des adolescents la réalisation d'une fresque collective, en présence de Flavien Martinel, artiste peintre et décorateur
- La Maison pour Tous François Villon a proposé des ateliers de cuisine du Sénégal
- La Maison pour Tous Albert Dubout a proposé des ateliers de découverte d'instruments de musiques africains
- La Maison pour Tous George Sand a proposé des ateliers de danse « Afro Swing » ainsi que des concerts

e. Accompagner l'accès aux droits et au numérique



En 2021, 70 projets s'inscrivant dans la thématique de l'accès aux droits ont été déposés dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville. Ces projets permettent aux publics des QPV d'accéder à une première information juridique et d'être orientés le cas échéant vers les bons interlocuteurs.

L'année 2021 marque aussi l'appui de la Mission Cité Intelligente (service de la Métropole) au soutien et au financement de ces projets, à hauteur de 28 500 euros. Au-delà du soutien financier, l'implication de la Mission Cité intelligente permettra à terme d'inscrire ces projets dans une dynamique de réseau, permettant de mieux coordonner l'offre et de professionnaliser davantage les structures porteuses de projets.

Face à la dématérialisation croissante des démarches et des procédures administratives, l'accès au numérique constitue par ailleurs un enjeu fort pour les publics des QPV. Dans le cadre d'une opération menée par l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, afin d'encourager et faciliter l'accès au numérique, la Métropole, la Ville et le CCAS se sont engagés dans une démarche d'accompagnement des citoyens, avec pour objectif, l'appropriation des usages numériques. Ainsi, 12 conseillers numériques "France Services" ont été recrutés par la Métropole pour orienter, accompagner et former les habitants du territoire aux usages numériques. Territoire engagé en faveur de l'inclusion numérique, Montpellier Méditerranée Métropole est en effet reconnue "Territoire d'Actions pour un Numérique Inclusif" (TANI), label du Programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, suite à une charte signée le 1er février 2021 avec le Secrétaire d'Etat au numérique.

Les missions des conseillers numériques "France services" sont les suivantes :

- Favoriser l'autonomie des personnes dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne (créer un espace personnel, effectuer une démarche via internet, actualiser ses données...);
- Contribuer au développement d'outils numériques adaptés pour rendre les publics autonomes dans leur vie quotidienne : rendez-vous, visioconférence, réseaux sociaux, recherche d'emploi, maîtrise de sa consommation énergétique ;

- Faire comprendre les enjeux du numérique et en favoriser un usage citoyen : protéger ses données personnelles, apprendre à sécuriser ses connexions et se protéger des arnaques sur internet, vérifier les sources, sensibiliser aux mécanismes addictifs.

Les conseillers numériques sont mobiles durant la semaine afin d'effectuer des permanences parmi différents lieux de la métropole :

- l'espace Gisèle Halimi (quartier Mosson)
- les Maisons pour Tous de la Ville de Montpellier (dont celles situées en QPV ou à proximité)
- les guichets uniques dans les communes
- les médiathèques de la Métropole
- le Pôle Ressources humaines de la collectivité
- le Centre d'Expérimentation et d'Innovation Sociale du CCAS

D. Les thématiques transversales

a. Soutien à la jeunesse

**CHIFFRES CLEFS**

- **23 % des jeunes** des quartiers prioritaires sont **au chômage**
- **9 % des jeunes** de 16-24 ans **non scolarisés** sont **sans diplôme**
- **29 projets** financés dans le cadre de la thématique jeunesse et **326 500 €** mobilisés

**FAITS MARQUANTS**

- **Engagement moindre** dans les dispositifs **Service Civique** en partie à cause de la crise sanitaire
- Forte demande **d'accompagnement scolaire** dans les quartiers

La part des jeunes ayant entre 16 et 29 ans est de 26 % dans les QPV de Montpellier, soit un taux inférieur à celui observé dans les autres quartiers de Montpellier (32 %). La population des 18-29 ans tend même à diminuer au cours des cinq dernières années (-2 %) dans les QPV de Montpellier, contrairement à ce que l'on observe de manière plus globale à Montpellier (+5 %)⁴ et dans les autres quartiers en France.

La question de la jeunesse des quartiers populaires est souvent confondue avec celle des jeunes en extrême difficulté et en rupture avec la société (les « jeunes des cités ») qui ne représentent pourtant qu'une minorité. Cependant, si tous les jeunes des quartiers populaires ne sont pas nécessairement en rupture, un grand nombre d'entre eux connaissent de réelles difficultés familiales et sociales, entraînant des parcours scolaires chaotiques et un manque de repères.

Ainsi, **23 % des jeunes de 15-24 ans** de Montpellier **ne poursuivent pas d'études** (contre 41 % des jeunes vivant dans les QPV en Occitanie). 9 % des jeunes de 16-24 ans non scolarisés sont sans diplôme dans les QPV de Montpellier (3 % hors QPV), soit 1440 jeunes.

Le décrochage scolaire précoce est donc très important et habiter un quartier de la politique de la ville amplifie les difficultés de réussite scolaire pour les jeunes.

Parallèlement, **près de 23 % des jeunes des quartiers prioritaires sont au chômage** (jusqu'à 34 % sur la Mosson et 41 % sur Gély), contre 12,6 % pour les autres quartiers de la ville (données 2017). Quelles que soient leurs trajectoires scolaires, sociales et professionnelles, les jeunes des quartiers populaires

⁴ Portrait de Territoire Montpellier Méditerranée Métropole – Compas - 2021

sont encore trop souvent considérés comme étant en rupture avec la société et sont trop souvent victimes de discriminations.

Ainsi, **18 069 jeunes** âgés de 16 à 29 ans à Montpellier ne sont **ni en emploi, ni en étude, ni en formation (NEET)**, soit 23,3 % des jeunes (20,4 % au niveau national).

Prévention du décrochage Scolaire

Sur le territoire de la Mosson, en lien avec la Cité éducative, la **Plateforme de Prévention du Décrochage Scolaire (PPDS)** permet d'accueillir des jeunes pendant leur temps d'exclusion. Lors de l'année scolaire 2020/2021, **87 élèves âgés de 9 à 16 ans ont été accueillis**.

Le PRE s'appuie sur un réseau de structures partenaires comme **Uni'sons, CLJ, Jeparshazard, UFOLEP, IPEICC ou la TAM** pour assurer l'accompagnement de ces jeunes.

La prévention spécialisée et les **éducateurs d'APS 34** notent une augmentation générale des contacts aux abords des établissements scolaires. Le désœuvrement des 12-17 ans sur le temps périscolaire provoque un brassage important sur les différents espaces publics et les collégiens ont été plus nombreux à interpellé les éducateurs sur des phénomènes d'exclusion, voire de harcèlement entre eux. L'accompagnement à la scolarité, le soutien des jeunes dans leurs problématiques adolescentes, l'orientation et l'accompagnement auprès des différents partenaires, ainsi que le soutien des compétences parentales font partie intégrante de la prévention spécialisée.

Depuis septembre 2021, APS 34 a mis en place une permanence à la Maison pour tous Georges Brassens, une fois par semaine et une fois par mois cette permanence est renforcée par la collaboration d'une psychologue de **l'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE)**. Cette action facilite également l'approche de groupe de jeunes filles.

Dispositifs d'engagement

D'autres actions soutenues dans le cadre du contrat de ville participent également à la persévérance scolaire, notamment autour du Service Civique et de la mobilisation des jeunes éloignés traditionnellement des dispositifs d'engagement (**Unis-Cité, UFOLEP, La boutique d'écriture & Co...**). Cet engagement permet de lutter contre le risque d'un repli sur soi ou d'un repli communautaire faute de perspectives d'avenir.

En 2021, dans le cadre de son action KIOSC, plus de 220 jeunes ont été informés par l'association **Unis-Cité** à travers des permanences réalisées au local de l'association, sur l'antenne Mosson ou chez des partenaires (ER2C, AFPA, Déclic, GSC, l'accueil jeune d'UFOLEP, BVA), ainsi que lors de déambulations réalisées en lien avec APS34, le Centre social CAF l'Île aux familles et le RC Lemasson, ou encore lors du **Service Civique Dating** (21 septembre 2021).

Du fait des difficultés liées à l'accueil et l'accompagnement (port du masque, pass sanitaire ou vaccinal), seuls 9 jeunes sont entrés en Service Civique dans des structures partenaires. Mais l'association a proposé à 40 jeunes de mener en équipe pendant une période de 8 mois et à temps plein, des projets de solidarité, tout en leur apportant un soutien individualisé dans l'élaboration de leur projet d'avenir et une ouverture sur la citoyenneté et à l'engagement. 18 volontaires étaient issus de QPV (Mosson, Gély, Pergola Petit-Bard, Celleneuve, Figuerolles). Ils ont mené des actions concrètes essentiellement en QPV : visites de convivialité de personnes âgées et personnes en situation de handicap, animations de ciné-débat, action de sensibilisation aux écogestes à la Mosson, aide aux

associations de quartier. Les volontaires ont également bénéficié d'un accompagnement au projet d'avenir, du passage du PSC1 et de rencontres avec des professionnels.

L'ensemble des volontaires accompagnés a bénéficié de l'effet « tremplin » du Service Civique.

L'association **UFOLEP 34** accompagne également de jeunes adultes dans leur projet associatif et leur projet professionnel, afin de favoriser leur émancipation sociale. Le projet *Intermédiation Services Civiques* propose une phase d'immersion professionnelle dans le milieu associatif avec un engagement volontaire du jeune dans une mission de Service Civique pendant 9 mois autour de la citoyenneté et du vivre ensemble en privilégiant les outils que sont le sport et les activités physiques et sportives. Les jeunes doivent également participer à des projets d'animations collectifs de l'UFOLEP. Ils bénéficient ainsi d'un premier niveau de qualification dans les métiers de l'animation et du sport à la sortie du dispositif.

12 jeunes adultes ont été accompagnés en 2021. Afin de rendre plus cohérents et plus efficaces les parcours de remobilisation vers l'emploi et la formation à l'issue de leur mission de services civiques, ils ont bénéficié également du dispositif SESAME proposé par la DRAJES. Ce dispositif permet d'accompagner des jeunes, de 16 à 25 ans, vers une formation d'éducateur sportif ou d'animateur, et vers leur insertion. A travers un parcours individualisé, il offre un positionnement, une préqualification et une formation par un référent.

En lien avec **Unis-Cité** et la **Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)**, l'association **ACTEURS** propose à des jeunes en situation de décrochage scolaire ou en risque de décrochage scolaire de se réinvestir dans leur projet d'insertion scolaire et socioprofessionnelle grâce à une étape d'engagement en Service Civique, en **formule Combinée** principalement (3 jours en missions, 2 jours en reprise de scolarité/travail sur le projet d'avenir), voire en formule classique si la formule s'avère plus adaptée et de profiter de la dynamique engagée pour les remobiliser sur plusieurs domaines (renforcement des compétences psychosociales, estime de soi, appétence pour les savoirs, projet d'avenir...).

Le repérage des jeunes se fait via la MLJ3M et les Services Civiques Dating d'Unis-Cité. 17 jeunes ont été ciblés en 2021 (72 % sont issus des QPV de Montpellier) et 10 jeunes ont finalement intégré un parcours combiné à travers le programme *Booster d'Unis-Cité*. 2 ont participé aux ateliers (Projet, Relation à soi, Communication interpersonnelle, Santé, Expression créative) au lycée Jean Monnet et ont intégré un service civique classique pour l'un avec UFOLEP 34 et des stages entreprise en parallèle pour l'autre.

10 jeunes sont allés au bout de leur Service Civique (1 exclusion, 1 abandon). Sur ces 10 jeunes :

- 2 poursuivent leur parcours avec un retour en formation initiale (Bac Pro ASSP, Micro Lycée Pompidou),
- 2 jeunes sont en cours de signature de contrat d'apprentissage (CAP Plombier et TP Vendeur Conseil Commercial),
- 1 jeune en recherche de contrat d'apprentissage (CAP Plombier),
- 2 jeunes sont orientés sur un parcours Ecole de la 2^{ème} Chance, 2 BAFA en cours et proposition d'un contrat CEE avec UFOLEP et possibilité de poursuite de formation en CQP ALS avec UFOLEP à la rentrée,
- 1 jeune est en cours de recherche de financement pour une formation CQP Agent de Sécurité Aéroportuaire
- 1 jeune orienté sur un CEJ pour une recherche d'emploi directe.

↳ Accueils jeunes

Face aux difficultés posées par l'accueil des adolescents dans un accueil collectif de mineurs classique, un autre type d'accueil s'est progressivement développé. Plus souple : **l'accueil de jeunes** est dédié aux adolescents entre 12 et 17 ans et leur permet d'être acteurs et auteurs de leurs loisirs, en s'investissant et en étant à l'initiative de projets.

Généralement basé sur le principe de la libre circulation de chacun, il offre un accès libre pendant les heures d'ouverture ; l'adolescent adhérent est libre d'aller et venir, tout en respectant le règlement intérieur de la structure. Les accueils jeunes sont ouverts pendant les vacances et le mercredi, des activités, des sorties, des soirées ou des séjours sont organisés dans le cadre du programme des animations de chaque établissement.

L'accueil jeunes est aussi un lieu de ressources sur des formations, des jobs, des écoles, des informations sur la santé ou des loisirs divers.

On dénombre une quinzaine d'accueils jeunes sur les QPV de Montpellier, notamment ceux portés par la collectivité à travers son réseau de Maisons pour Tous (**Antoine de Saint Exupéry, François Villon, Georges Brassens, L'Escoutaire, Colucci**), mais aussi par des associations (**ADAGES, La boutique d'écriture & Co, Bien vivre à Aiguelongue, GSC, i.PEICC, Jouons en Ludothèques, JPA 34, PEP's, UFOLEP 34**).

↳ Insertion professionnelle

Dans le cadre de son intervention renforcée dans les quartiers prioritaires de la Ville, la **Mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole (MLJ3M)** a assuré l'animation de 4 Commissions Insertion mensuelles ainsi que des permanences d'accueil hebdomadaires sur les quartiers.

Les Commissions Insertion permettent un accompagnement systémique des jeunes en QPV, très éloignés de l'emploi, afin de les repérer et les raccrocher au système et services publics.

Ce projet vise à

- repérer des jeunes décrocheurs des systèmes d'accompagnement actuels par les acteurs de terrain,
- apporter des propositions concrètes et individualisées d'accompagnement de publics en difficulté ainsi que des constructions de parcours cohérents d'accès aux formations, à l'emploi,
- mettre en cohérence les réponses des différents partenaires œuvrant sur un même territoire pour ces jeunes les plus éloignés des institutions et du droit commun
- maintenir un travail de coordination des forces vives des quartiers par la mise en place des actions partenariales sur les différents territoires afin de croiser les regards sur les situations des jeunes et leur proposer les meilleures réponses pour un parcours sécurisé.

Les Commissions Insertion s'organisent autour du suivi fin et partagé des publics par des conseillers médiateurs QPV. Un travail de proximité avec les jeunes au sein des Maisons Pour Tous mais aussi directement dans les structures qu'ils fréquentent a consolidé cette démarche. La MLJ3M renforce en effet sa coopération avec les associations au travers d'initiatives, de projets communs en matière culturelle, sportive et professionnelle notamment dans le cadre du Plan quartier d'été : Groupe santé jeunesse (Petit Bard), Webinaire aides à l'embauche (Mosson), Dessine-moi ton quartier (Aiguelongue), Émissions de radio « Balance ton Post » (Vert bois), Repérage des jeunes du squat de la Pompignane, Préparation BAFA (Gély Figuerolles), Rencontres pour l'Emploi (Petit Bard), Estivales de l'Emploi (Mosson), HWE Camp (Petit Bard), Forum tous à fond (Saint-Martin)...

380 jeunes ont été suivis par les conseillers en insertion professionnelle (CIP), médiateurs QPV :

- 98 au Centre-Ville,
- 184 sur Mosson,
- 37 du Petit-Bard
- 61 jeunes de Croix d'Argent

42 commissions Insertion ont été organisées, soient plus de 10 par territoire. 11 permanences hebdomadaires sur l'ensemble des QPV (2331 entretiens individuels, 2584 mails, 508 appels téléphoniques, 216 entretiens partenaires, 1143 ateliers, 1497 SMS...)

Situations Emploi/Formation/Dispositif/Action :

- Garantie Jeunes : 104 ;
- FSE ADIR : 10 ;
- Chantier insertion : 9 ;
- CDD : 51 ;
- CDI : 19 ;
- INTERIM : 19 ;
- Création entreprise : 5 ;
- Alternance : 14 ;
- Formation : 56 ;
- Service Civique : 12 ;
- PMSMP : 36 ;
- CUI-PEC: 2;
- Reprise scolarité : 6 ;
- Promo 16-18 : 5.

Le déploiement des permanences sur les quartiers dans la logique de « l'aller vers » a permis de rencontrer des jeunes dits invisibles et d'élargir et de renforcer le travail et les actions avec les partenaires. Une meilleure identification des services de la MLJ3M a contribué à intégrer des réseaux d'acteurs de quartiers. Le contexte spécifique lié à la crise sanitaire, qui a impacté particulièrement les quartiers, a fédéré les partenaires dans la recherche de solutions apportées aux jeunes en situation de grande précarité (matérielle, sociale...). La MLJ3M a mobilisé l'ensemble de ses moyens et services pour soutenir les jeunes en maintenant régulièrement le contact avec ce public.

b. Egalité femme/homme

 CHIFFRES CLEFS

- **14** projets déposés dans le cadre de la thématique égalité femme/homme
- **75 000 €** mobilisés autour de cet enjeu

 FAITS MARQUANTS

- Les projets retenus concernent principalement : **l'insertion sociale et professionnelle, l'accès aux sports, à la santé, aux droits et la prévention des violences familiales et sexistes**

L'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité transversale de la politique de la ville depuis la loi du 21 février 2014 et une compétence partagée entre les collectivités locales et l'État (loi du 4 août 2014).

Ainsi, il était recommandé pour les porteurs de projet de favoriser l'égalité femme/homme dans leurs actions et de les rendre visibles.

L'appel à projets 2021 du contrat de ville a porté une attention particulière à ce sujet. Trois critères spécifiquement liés à la prise en compte de l'égalité femme/homme ont été élaborés pour apprécier la qualité des projets déposés. Ces critères étaient les suivants :

- L'égalité entre les femmes et les hommes devait constituer un objectif principal du projet.
- Les acteurs devaient être formés ou prévoir une formation sur l'égalité femme/homme.
- Des indicateurs autres que le décompte femme/homme devaient être proposés.

Au total, 14 projets ont été retenus au titre de l'égalité femme/homme en 2021. Les thématiques de ces projets étaient les suivantes : l'insertion sociale et professionnelle, l'accès aux sports, à la santé, aux droits et la prévention des violences familiales et sexistes.

La mixité des publics était un critère essentiel de sélection des projets. Néanmoins, certains projets ne visaient pas cette mixité et ont touché un public exclusivement féminin. Dans ce cas, l'objectif principal de ce type de projet était de favoriser l'autonomie des femmes.

c. Lutte contre les discriminations

CHIFFRES CLEFS 	 FAITS MARQUANTS
<ul style="list-style-type: none">▪ 48 000 € pour assurer le fonctionnement de l'observatoire des discriminations▪ 15 projets déposés dans le cadre de cette thématique et 182 000 € mobilisés	<ul style="list-style-type: none">▪ La mise en place d'un observatoire des discriminations, financé pour partie par la DPV 2021

Depuis 2018, le service cohésion sociale de la Ville de Montpellier pilote une recherche-action sur les discriminations. Dans ce cadre, 7 études ont été conduites sur les thématiques suivantes :

- État des lieux généraliste des discriminations,
- Familles monoparentales,
- Personnes en situation de handicap,
- Accès à la formation et à l'emploi des femmes et des jeunes diplômés issus des QPV,
- Discriminations liées à la dématérialisation,
- Discriminations dans le champ du logement.

Pour chaque étude, plusieurs dizaines de préconisations ont été émises, dessinant au fil des études un programme ambitieux de lutte contre les discriminations pour les signataires du contrat de ville. Au titre de l'année 2021/22, dans le prolongement de ces études, un observatoire des discriminations a été mis en place par la Ville (délibération du conseil municipal du 16 décembre 2021).

Cet observatoire permet de mieux qualifier les discriminations vécues sur le territoire de Montpellier et nourrit les politiques publiques et les actions de prévention dans une volonté partagée d'améliorer les parcours de vie des personnes affectées par les discriminations.

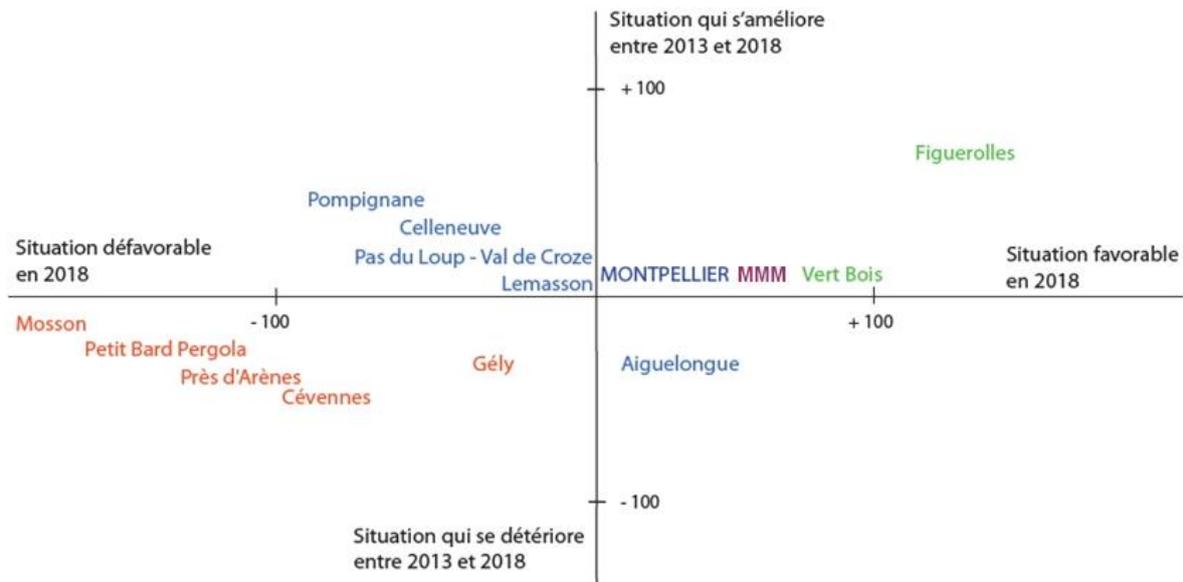
II. BILAN TERRITORIAL

La logique de territoires devient de plus en plus importante dans le cadre de la politique de la Ville afin de mieux cibler les interventions, de les différencier et de mieux localiser les réponses. Un indicateur développé par Compas⁵ permet de mesurer la dynamique globale des territoires : **l'Indice de Développement des Territoires (IDT)**. L'IDT s'inscrit dans une logique de compréhension des écarts entre les espaces géographiques au sein du territoire national.

Il est construit sur trois axes :

- La part des 25/54 ans actifs occupés
- La part des personnes ayant un niveau de formation supérieur au bac (Cet indicateur permet d'estimer le capital social d'un territoire)
- Le niveau de vie des ménages.

La présentation de cet indice pour chacun des QPV permet de comprendre quels sont les territoires sur lesquels une attention particulière en matière d'intervention (ou d'aménagement) serait à prévoir.



L'indice de développement des territoires est de +44 pour la ville de Montpellier et +65 pour Montpellier Méditerranée Métropole. Parmi les quartiers étudiés, les écarts sont importants. L'IDT varie ainsi de -222 (quartier Mosson) à +110 (quartier Figuerolles). Il faut noter que seulement 3 quartiers parmi les 12 étudiés présentent un IDT positif (Aiguelongue, Vert Bois et Figuerolles).

Les quartiers Mosson, Petit Bard Pergola, Près d'Arènes et Cévennes enregistrent tous un IDT négatif et particulièrement éloigné de la tendance nationale. Il faut noter que les quartiers Mosson et Cévennes rassemblent le plus d'habitants vivant dans un quartier prioritaire.

L'indice met alors en évidence que ce sont les territoires les plus défavorisés qui ont connu les plus fortes dégradations de leur IDT.

⁵ Le Compas est un bureau d'études spécialisé dans l'identification des fragilités sociales et dans l'aide à la décision au service des collectivités territoriales.

Cependant, **le travail mené depuis des années par la Politique de la Ville dans les QPV n'est pas un travail inutile malgré les apparences statistiques.** En effet, l'analyse de la dynamique d'un territoire ne permet pas de mesurer la dynamique des habitants qui le composent. Le quartier peut jouer un rôle de tremplin pour les habitants et ceux-ci peuvent quitter le quartier. Or le départ d'une personne ayant un emploi d'un quartier politique de la ville peut se traduire par l'arrivée d'un ménage plus fragile au regard des variables qui composent l'IDT.

Si on étudie les difficultés des territoires de manière statique, sans tenir compte de la dynamique de ses habitants, une partie de la réalité échappe à l'analyse.

Les données ci-après sont extraites de l'appel à projets 2021 du Contrat de Ville de Montpellier, ainsi que des Portraits de Territoire réalisés par Compas (2021). Les éléments financiers ne concernent que les projets déposés au titre de cet appel à projets et ne reflètent pas la totalité des subventions de droit commun attribuées aux territoires par les différentes institutions dans leurs domaines de compétence respectifs.

A. Territoire Mosson (Paillade - Hauts de Massane)

21 820 habitants résident dans le quartier prioritaire Mosson, c'est le QPV le plus peuplé de Montpellier Méditerranée Métropole, soit 41 % de la population de l'ensemble des QPV de la métropole (8 % de la population de Montpellier et 5 % de la population de Montpellier Méditerranée Métropole). **Deux habitants des QPV de Montpellier sur cinq vivent à la Mosson.**

C'est également le 18^{ème} QPV le plus peuplé de France.

Le quartier de la Mosson fait l'objet d'un grand **projet de rénovation urbaine** ayant pour ambition d'améliorer le cadre de vie des habitants, de rééquilibrer la ville et de retrouver l'attractivité pour le quartier, de faciliter l'accès à l'emploi, la qualité des commerces ou la réussite des enfants à l'école publique. Une programmation prévoyant 320 millions d'euros de travaux, dont 63,1 millions d'euros attribués par l'ANRU et 25,8 millions d'euros par Action Logement est prévu pour le projet initial.

La Métropole via la SA3M a fait l'acquisition des anciens locaux de l'URSAFF pour la création d'un nouvel équipement public multiservice de 3000 m² ouvert aux habitants et acteurs du quartier, **l'espace Gisèle HALIMI**. Au cœur du quartier de la Paillade, cet espace aura pour vocation de déployer une nouvelle offre de services pluridimensionnelle en fédérant les acteurs (MLJ3M, CCAS, CPAM, BIC...) et initiatives autour de l'inclusion sociale, citoyenne, économique et culturelle.

La Maison du Projet Mosson, lieu d'information, d'échange, de concertation en direction des habitants sur le projet de renouvellement urbain de la Mosson, a également intégré ce nouvel espace. Ce sera un lieu de travail, de rendez-vous et de rencontre pour tous les acteurs du projet : habitants, associations, bailleurs sociaux, entreprises, commerçants, partenaires institutionnels, acteurs de l'insertion et de l'emploi, conseils syndicaux, propriétaires, Syndics, etc.

Le programme **Quartier productif**, a officiellement été lancé le 16 juillet 2021 à la Mosson, par Nadia Hai, ministre chargée de la Ville. Il vise à accélérer la relance économique sur le quartier en favorisant la création d'entreprises et la diversification des commerces. Montpellier a également été labellisée **Cité de l'Emploi** en 2021.

Enfin, le premier **Bataillon de la prévention** du département s'est installé sur le territoire de la Mosson **avec 6 éducateurs et 6 médiateurs spécialisés**. Les Bataillons de la prévention auront pour mission d'aller vers les jeunes des quartiers les plus en difficulté pour les reconnecter à la société, notamment la scolarité, la formation et l'emploi et prévenir ainsi les actes de délinquance et de violence.



Préfiguration de l'espace Gisèle HALIMI



Durant la phase de préfiguration de l'espace **Gisèle HALIMI**, une gouvernance souple et modulaire a permis d'agir en coopération et collectivement.

Pour le suivi de la programmation et des travaux, un « comité de projet » (Direction de projet, SA3M, Mission Mosson Cévennes) a été mis en place en juin 2021. Il planifie et programme l'aménagement des locaux en fonction des cahiers des charges des différents occupants, mais surtout au regard des orientations proposées lors des 2 Labs organisés en décembre 2020 et mai 2021 qui ont réuni des élus, des services, des associations et des habitants.

Ces Labs ont été animés par l'équipe de Direction préfiguratrice du projet à partir des méthodes de l'**intelligence collective** du Lab social. Leur expérience en matière de **design thinking** permettra également d'avoir une approche en termes d'usages et de prendre compte les besoins des habitants au fil de l'eau.



En parallèle, 4 groupes de travail thématiques baptisés **Work in Progress** ont été constitués pour préfigurer le fonctionnement et l'animation du bâtiment :

- Le groupe Work in Progress (WIP#1) en charge de définir et co construire les règles communes de fonctionnement du site.
Réunions animées en format Lab d'intelligence collective (1^{er} atelier le 30 septembre 2021).
- Le groupe Numérique (WIP #2) en charge de l'aménagement et des infrastructures numériques : AMO interne
- Le groupe de Travail **Tiers lieu culinaire** (WIP #3) sur la base des besoins exprimés par les habitants (suite à la démarche des Etats Généraux sur la précarité alimentaire pilotée par le CCAS), les personnes travaillant dans les équipements et les résidents aura, définira le type d'offre de restauration du site. L'objectif poursuivi est d'embaucher des femmes du quartier qui viendront créer leur activité de restauration sur place.
- Le groupe de travail Aménagements extérieurs, signalétique, accueil (WIP #4) coanimé avec l'association IPPEC dans le cadre du projet **Université du Citoyen**. Une dizaine d'habitants vont participer à la co-construction de ces différents volets et travailler sur un des enjeux majeurs du projet : l'aller vers les habitants et l'amélioration de la visibilité du bâtiment.

L'ensemble de ces compétences sera mobilisé au profit de l'animation du réseau d'acteurs du projet Gisèle Halimi.

a. Éléments de bilan - Quartier Paillade

La Paillade concentre les principaux commerces du territoire (les halles des 4 saisons, le centre commercial Saint-Paul), l'ensemble du Grand Mail, avec au sud la Tour d'Assas, mais aussi des équipements culturels (Théâtre Jean Vilar, la médiathèque Jean-Jacques Rousseau) et sportifs (Piscine Neptune, Stade de la Mosson) et la caserne de pompiers. La Paillade est traversée par la ligne 1 du tramway.

Avec près de 12 500 habitants, le quartier de la Paillade est le plus peuplé des QPV (24,3 % de la population des QPV de la ville). La population de ce quartier augmente depuis 2013 avec 165 habitants supplémentaires, soit +0,8 % en cinq ans. C'est aussi le QPV le plus pauvre et le plus jeune.

La vie associative est dense et s'organise autour d'équipements structurants tels que le nouvel **espace Gisèle HALIMI** qui va progressivement proposer une offre de services pluridimensionnelle à vocation sociale, citoyenne et entrepreneuriale, le **Centre social « l'île aux familles »** géré directement par la CAF et qui accueille de nombreuses associations (plus de 3 000 personnes le fréquentent lors d'activités régulières ou permanentes), les **Maisons Pour Tous Léo Lagrange** et **Louis Feuillade** et l'**Espace de Vie Sociale « Mille et un partages » de Gammes** à la Margelle.



CHIFFRES CLEFS

- **101** projets financés sur la Paillade, **1 476 920 €** de crédits spécifiques mobilisés, en augmentation de 12 % par rapport à 2020
- **87,64 €/hab** de crédits spécifiques en augmentation de 8 % par rapport à 2020
- **54 % des enfants** sont en situation de fragilité



FAITS MARQUANTS

- Nombreuses propositions pour favoriser **l'accès à la culture** à l'issue des restrictions sanitaires
- Lancement du programme **Quartier productif** et du label **Cité de l'Emploi**
- Création du premier **Bataillon de la prévention** du département
- Un projet de rénovation urbaine en cours sur la Mosson
- Création d'un espace structurant sur le territoire, **l'espace Gisèle HALIMI**

↳ Données de l'appel à projets du contrat de ville

Sur les 124 dossiers déposés lors de l'appel à projets 2021, **101 projets** ont été retenus par les partenaires du Contrat de Ville pour le quartier Paillade, avec un apport financier de plus de **1 476 920 €** (tous crédits confondus), soit près de 156 000 € de plus qu'en 2020 (12 %).

La Paillade concentre donc 30,5 % des crédits de la politique de la ville alors qu'elle ne représente que 23 % des habitants des QPV.

Ces projets sont mis en œuvre par **54 associations** majoritairement implantées sur le quartier. Ils couvrent l'ensemble des thématiques du Contrat de Ville et plus principalement l'accès à l'offre culturelle (18 projets), la réussite scolaire pour tous (16 projets) et l'emploi, l'insertion et le développement économique (15 projets).

Si un tiers des actions concernent l'accès à la culture et l'éducation, les seuls projets relevant du développement économique concentrent pourtant près de 28 % des crédits spécifiques de la politique de la Ville, contre seulement 8 % par exemple pour l'éducation.

Les habitants de la Paillade peuvent également être concernés, dans une moindre mesure, par une cinquantaine d'autres projets financés dans le cadre du Contrat de Ville et s'adressant à l'ensemble des QPV.

↳ Favoriser l'accès à l'offre culturelle

Les actions favorisant l'accès à la pratique culturelle ou facilitant l'accès à la culture sont portées soit par des acteurs culturels proposant eux-mêmes des **ateliers de pratiques culturelles** (Acord Prod, C^{ie} Didier Théron, Centre Culturel International Musique Sans Frontières, Costumotek, Galerie Annie Gabrielli, Mot'son, Motif d'évasion, Les Orteils De Violette) ou par des associations dont la culture n'est pas l'objet principal, mais qui développent des actions permettant à leurs adhérents **d'aller vers la culture** (Centre de loisirs Jeunes Paillade, Gammes, i. PEICC, Jeunesse sans frontières, KAINA TV, Tin Hinan, le Secours Populaire Français, les Ziconophages).

i. PEICC a animé un *Tiers Lieu Culturel* proposant notamment aux adolescents des stages artistiques. Les actions *ZAP (Zones Artistiques Provisoires)*, temps conviviaux et fédérateurs entre acteurs du quartier et habitants, rencontrent un succès grandissant, avec une mixité en genre et en âge remarquable et ont permis à plus de 1200 jeunes de participer pendant l'été 2021.

Parallèlement, dans le cadre du projet *Art Ensemble* en partenariat avec le Mo.Co. Esba (École supérieure des beaux-arts de Montpellier Contemporain), i. PEICC a accompagné des jeunes de 16 à 25 ans, prioritairement issus de quartiers populaires, pour les aider dans la réalisation d'un projet artistique, dans les domaines les plus variés, ou encore à une éventuelle entrée en école d'art. Des temps de découverte, de pratique, de transmission, individuels et collectifs, sont mis en place tout au long de l'année. 10 jeunes ont été accompagnés dans leurs projets individuels.



Le quartier a également la chance de pouvoir bénéficier d'une compagnie implantée sur le territoire et réellement désireuse de travailler avec ses habitants, la C^{ie} **Didier Théron**. L'association **Allons z'Enfants** a enregistré + 24 % de participation par rapport à 2020 avec 827 bénéficiaires, dont 66 % habitent la Mosson. Même si les hommes restent toujours difficiles à mobiliser, il y a eu plus d'adolescents garçons qu'en 2020 (+149 %). L'intervention d'une médiatrice culturelle en 2021 a mis en évidence le rôle central de ce poste à l'interface entre tous les protagonistes (enfants, familles, intervenants, partenaires) et a permis le développement du nombre et du type d'établissements scolaires pour les sorties de résidence, le renforcement du partenariat avec l'école Heidelberg et de nouveaux partenaires pour le projet Parent-Enfant.



Le **Centre Culturel International Musique Sans Frontières (CCI-MSF)** propose d'orienter les jeunes vers des formations aux métiers artistiques et techniques de la culture et de la création, en les sensibilisant et leur faisant découvrir la musique. Même si la crise sanitaire a conduit à plusieurs annulations et à des reports de certaines actions, elle aussi été l'occasion de mettre en place des outils numériques supplémentaires et notamment une chaîne YouTube. 363 élèves ont participé aux concerts pédagogiques, aux ateliers de découvertes et aux ateliers Récupercu. Les professeurs, accompagnateurs, éducateurs et professionnels ont tous relayé la richesse de ces moments d'apprentissage et de découverte. Les jeunes ont été particulièrement sensibles à l'aide et l'écoute qui leur ont été apportées en cette période de trouble. Ils ont eu besoin de s'exprimer, d'échanger, de rencontrer et de découvrir d'autres personnes, professionnels et amateurs, dans des domaines artistiques pluridisciplinaires.

Citons également le **CLJ de La Paillade** qui a accueilli 10 jeunes sur son **atelier Théâtre** qui a bien fonctionné, même si la COVID-19 a empêché de présenter leur travail lors du festival « La Cour des arts » au Théâtre de Jean Vilar. **KAINA TV**, média citoyen du territoire qui a relayé de nombreuses actions associatives sur les quartiers populaires avec plus de 50 productions audiovisuelles et journalistiques réalisées en 2021, par 13 jeunes **Reporters Citoyens Numériques**, tous NEET - *Not in Education, Employment or Training* (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire). **Mot'Son**, avec les projets **RapLive**, **Urbanciné** et **RPO** qui ont conduit à des Masterclass Rap le mercredi avec 8 jeunes, à la réalisation de 5 courts métrages avec 9 jeunes et 63 émissions de Radio (dont 10 entièrement réalisées par les jeunes). Enfin les **Ziconofages** ont proposé lors de leurs **Stages Vidéo Jeunes d'Été**, des ateliers autour du bidonville Bonnier de la Mosson, du Relais des Enfants (centre-ville) et avec l'association Oaqadi (Celleneuve), sur le thème des « Correspondances », en créant une correspondance filmique et sonore entre 3 groupes de jeunes de 3 quartiers différents.

↳ Favoriser la réussite scolaire pour tous en développant la coéducation

16 projets relèvent de l'enjeu 2, *Favoriser la réussite scolaire pour tous en développant la coéducation*, notamment les projets portés par les Réseaux d'Éducation Prioritaire au profit des collèges et écoles du secteur. Certaines actions sont également labélisées dans le cadre de la Cité éducative, comme la *Plateforme de Prévention du Décrochage Scolaire (PPDS)*, mise en œuvre par le **Programme de Réussite Educative (PRE)**, les actions *Numérisons (Mot'Son)*, *Devenir Philosophe (Moho)* ou *Le Collège de Mon Ado : Mode d'Emploi !* proposé par l'association **Tin Hinan**.

A travers cette action, **Tin Hinan** souhaite renforcer les liens entre les collèges, les parents et les adolescents. En 2021, 30 personnes ont participé à au moins une action du projet : visites de collège avec rencontre du personnel, ateliers sociolinguistiques sur le thème du collège, interventions autour des dangers du numérique et sur le harcèlement scolaire, sortie ciné-débat autour du protoxyde d'azote avec la Maison Pour Tous Feuillade et le collège des Escholiers et plusieurs propositions d'activités (vélo, activités de vacances adaptées aux adolescents...).

La présence de la médiatrice linguistique et culturelle a permis de rassurer les participantes et de créer un climat de confiance. Une fois le contact établi avec les établissements, les parents peuvent prendre contact en autonomie auprès des professionnels et trouver des réponses sur des questions qui les préoccupent. Les interventions sur le harcèlement et les dangers du numérique ont notamment suscité beaucoup de témoignages et d'échanges. Les mères ont pu se rendre au collège et rencontrer les personnes qui participent à l'éducation de leurs enfants, elles ont pu enrichir leurs connaissances sur le fonctionnement du collège et ont également appris à se servir plus finement et en autonomie des différents outils de liaison, comme le carnet de liaison ou Pronote qui est maintenant installée sur leur téléphone. Elles se sentent aujourd'hui plus armées pour s'impliquer dans la scolarité de leurs adolescents et les rapports avec les institutions se sont simplifiés.

Parallèlement, les 2 REP+ de la Paillade (**REP+ Arthur Rimbaud** et **REP+ des Escholiers de la Mosson**) proposent à travers les collèges et les écoles de leur secteur des actions visant à conforter le parcours des élèves en renforçant notamment la coopération école/parents. Un projet ambitieux entre tous les REP/REP+ de la ville vise ainsi à créer une *alliance éducative entre les réseaux*. Il a permis de réaliser un livret des parents qui sera distribué le jour de la rentrée de 6^{ème}. Il servira à définir la place et le rôle du parent d'élève, la place et le rôle du parent délégué et l'alliance éducative nécessaire entre parents et enseignants. Il viendra renforcer les discussions collectives menées avec des parents d'élèves et l'association i.PEICC qui ont contribué à la rédaction ce livret.

L'association **Génération Solidaires et Citoyennes (GSC)** propose depuis plusieurs années un projet *objectif stage réussi* auprès de 40 élèves de 3^{ème} du collège des Escholiers de la Mosson.

Ce projet s'adresse principalement aux familles qui ne possèdent pas de « réseaux » dans leur entourage proche, nécessaires pour permettre à leurs enfants de trouver des stages d'observation de qualité. L'association travaille essentiellement en appui sur la rédaction de CV et lettres de motivation aux élèves demandeurs et leur mise en relation avec les entreprises. Elle assure également une veille pendant la période de stage pour pallier aux retards, absences et comportements inadaptés.

La crise sanitaire et les fermetures non prévues de certaines entreprises ou l'absence de référents des stages ont conduit GSC à s'adapter et à devoir trouver, en 48 h, un stage pour plusieurs élèves. A l'inverse, GSC a tenu à saluer la solidarité d'entreprises citoyennes qui ont accueilli des élèves en leur proposant des stages de qualité, malgré le contexte sanitaire.

Pour les 0-3 ans, **CESAM** propose un soutien à la parentalité personnalisé permettant d'intervenir le plus précocement possible auprès des familles, mais aussi auprès des professionnels qui les accompagnent de la grossesse jusqu'à l'entrée à la maternelle de l'enfant. 15 familles ont été ainsi accompagnées en 2021.

↳ **Emploi, insertion et développement économique**

Le taux d'emploi des 15-64 ans est plus faible dans le quartier qu'en moyenne dans les QPV métropolitains (31 % contre 45 %). Il est également inférieur à la moyenne communale qui atteint 52 %.

Le taux d'emploi féminin est plus faible que celui des hommes dans le quartier.

A ce faible taux d'emploi se cumule une forte précarité dans l'emploi, puisque 23 % des salariés sont en contrat dit précaire (à durée déterminée).

16 projets ont été financés sur la Paillade en 2021, notamment autour de la promotion de la culture entrepreneuriale, le soutien à l'émergence de projets d'entreprise et l'aide à la création d'entreprise.

AXENTS propose plusieurs actions (*Animation Numérique de l'Entreprise, Le Printemps de la Création d'Entreprise, Le Service d'Aide à la Gestion d'Entreprise* et une *Animation globale*), visant à favoriser l'entrepreneuriat et la pérennisation des entreprises dans les QPV, tout en facilitant l'accès au droit.

Pour ce faire, AXENTS propose un outil d'accompagnement spécifique et adapté aux usagers en situation de faiblesse :

- 202 personnes (86 femmes, 116 hommes) ont sollicité AXENTS
- 107 personnes ont intégré un parcours d'accompagnement classique grâce auquel ils ont pu améliorer leur connaissance des procédures et dispositifs administratifs, des aides institutionnelles et de l'offre d'accompagnement local
- 21 entreprises créées (3 femmes et 18 hommes)
- 26 entreprises ont été accompagnées vers des dispositifs de financement pour un volume total de 286 800 € de demande en cours et 13 entreprises ont été financées pour un montant de 72 000 €
- 33 personnes accompagnées dans le cadre de la médiation (10 femmes et 23 hommes). Une médiation spécifique COVID-19 a été mise en place pour soutenir les travailleurs indépendants dans leurs démarches d'accès au droit au regard des aides déployées pour les autorités publiques, 24 personnes en ont bénéficié. 27 personnes ont enfin été accompagnées dans le cadre de l'intermédiation bancaire.

L'accès à l'emploi pour les femmes reste problématique sur la Paillade (comme sur le reste des QPV). Les projets mobilisant, formant et accompagnant les publics susceptibles de s'inscrire dans des parcours vers l'emploi ont donc été privilégiés.

Le **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Hérault (CIDFF)** a ainsi travaillé à travers son action *Femmes égalité emploi* à l'insertion professionnelle des femmes dans les QPV Paillade et Hauts de Massane. C'est un service spécialisé de proximité porteur d'une dynamique innovante et de changement, en étant le relais des politiques publiques d'égalité et de lutte contre toutes les formes de discriminations.

En 2021, 116 femmes ont été informées par une professionnelle du CIDFF :

- 22 femmes ont été reçues par la juriste
- 94 femmes ont été reçues par une CIP

Parmi elles, 74 femmes résidant toutes en QPV ont suivi un parcours d'accompagnement FEE (permanence juridique autour du droit des étrangers ou de la famille, droit pénal, droit du travail, protection sociale, permanence administrative).

Les difficultés et les freins périphériques à l'insertion professionnelle sont principalement liés à la parentalité, à des difficultés au sein de la famille et des violences conjugales... Une conseillère conjugale et familiale a ainsi suivi 26 femmes.

Sur les 74 femmes accompagnées en 2021 :

- 49 ont trouvé un emploi ou intégré une formation (26 ont trouvé un emploi, 22 une formation et 1 femme a créé son activité)
- 24 femmes sont toujours en cours d'accompagnement au 1^{er} janvier 2022.

Avec 66 % de sorties positives en 2021, les objectifs sont très largement atteints, malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire. L'accompagnement global proposé par le CIDFF offre un cadre sécurisant et soutenant pour ces femmes, dans un contexte sanitaire compliqué.

L'Institut Méditerranéen d'étude d'ingénierie et de formation (IMEIF) propose également pour les femmes un parcours de découverte et de préparation aux métiers du secteur sanitaire et social (*Tremplin vers les métiers du sanitaire et social*). Cette action s'adresse aux femmes inscrites à Pôle Emploi, éloignées de l'emploi, habitant en QPV, sachant lire, écrire et parler français. Elle vise à les sensibiliser aux carrières du sanitaire et du social, à confirmer un projet professionnel, à renforcer leurs compétences pour accéder à des carrières diplômantes et les prépare aux examens d'entrée en formation d'Aide-Soignant et d'Accompagnant Educatif et Social.

Une première session de septembre 2020 à août 2021 a été proposée à 41 femmes préalablement sensibilisées :

- 23 ont candidaté
- 13 candidatures ont été retenues
- 12 femmes sont entrées en parcours et ont confirmé leurs projets professionnels.

A l'issue de cette première session, IMEIF a observé 7 sorties positives :

- 5 femmes reçues en école d'aide-soignante,
- 1 en formation d'accompagnante éducative et sociale avec un contrat de professionnalisation
- 1 femme a trouvé un emploi en tant qu'aide-soignante.

Lors de la deuxième session de l'action (de septembre 2021 à août 2022) 41 femmes ont été sensibilisées et 13 femmes sont entrées en parcours et ont confirmé leurs projets professionnels. A l'issue de la phase Passerelles, IMEIF a observé 3 sorties positives. 5 femmes sont parallèlement parties en chantier d'insertion.



Semaine du Vivre Ensemble

Début juin 2021, le centre social CAF L'Île aux familles proposait la 2^{ème} édition de la **Semaine du Vivre Ensemble** dans le quartier de la Mosson. Une action d'abord reportée en 2020 pour cause de crise sanitaire, puis repoussée pour cause de reconfinement. C'est dire si l'attente était grande :

Ce rendez-vous, ouvert à tous, a offert une programmation très riche, élaborée avec l'envie d'un « faire ensemble » : faire avec les habitants, faire avec les associations. Danse, fresque, musique, débats, café des associations... Une véritable foire aux associations sur le parvis du Centre Social où les structures ont pris le temps d'expliquer leurs projets, leurs missions...



Parce que la semaine du vivre ensemble se veut largement partagée, la CAF s'est attachée à ce qu'associations et habitants des Hauts-de-Massane soient également de la fête.

Les musiciens en herbe du projet Demos ont présenté le fruit de leur travail lors d'un spectacle en ouverture de la Semaine du Vivre ensemble. Un moment de partage unique qui a fait la fierté des parents, des enfants, mais aussi des animateurs ! Le centre social accompagne en effet un groupe de 15 enfants dans le cadre de ce dispositif porté par Montpellier Méditerranée Métropole, en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional, l'Opéra Orchestre national Montpellier Occitanie, la Ville de Montpellier, la CAF de l'Hérault et le CCAS. Le projet Demos initié par la Philharmonie de Paris offre à de jeunes enfants de la Métropole la possibilité de suivre des cours de musique pendant 3 ans.



L'artiste Charlie Bonallack, à partir des photos que lui ont apportées des habitants pendant la semaine, a commencé à assembler et transformer ces précieux clichés, comme autant de souvenirs. Une œuvre à l'approche esthétique très singulière, imaginée pour rester durablement sur les murs de la CAF, puisque ces images ont été reproduites ensuite sur des plaques de porcelaine. L'œuvre est exposée à l'entrée du centre social depuis janvier 2022.



La semaine a également permis aux associations et aux habitants d'échanger, notamment avec Henri Quatrefages, Pailladin, ancien instituteur, militant associatif, figure et mémoire vivante du quartier, qui a partagé des extraits de son livre « Coïncidences », paru récemment aux éditions Domens. Le Club de la presse est également venu échanger avec les jeunes sur les médias et les fakenews.



Cours dehors - C^{ie} Motif d'évasion



Après avoir proposé différents types de déambulations à travers le quartier de la Paillade à la rencontre de ses habitants, après avoir traversé le Jardin des Plantes accompagné de ses textes et ceux d'autres artistes et amis, **Nouridine BARA** revient sur le quartier de la Mosson dans le cadre de son

action **Cours Dehors**. Cette fois-ci, les déambulations sont à destinations d'élèves, autour d'un thème qui est présenté par des habitants, porteurs d'initiatives faisant écho au sujet du jour.

Nouridine BARA a travaillé avec les élèves de l'IRTS, des étudiants en Master 2 Migrations Inter-Méditerranéennes (qui forme à l'étude des enjeux migratoires et à l'accueil des réfugiés dans l'espace méditerranéen), des étudiants en Master 2 Sociologie (dirigé par Eric Soriano), des étudiants en Master de l'école d'architecture de Montpellier, des lycéens accompagnés par **l'association Plume et Compas**...



Les déambulations ont conduit ces élèves à travers la Paillade, Figuerolles, le Peyrou... A chaque **Cours Dehors**, des intervenants sont venus parler de leur quartier, de leur métier, de leurs expériences, de leur vie aussi singulière qu'intime. Se sont prêtés au jeu des enseignants, des éducateurs, des animateurs socioculturels, des psychologues, des agents de

sécurité, des policiers, des avocats, des écrivains, des médiateurs, des architectes, des habitants... Un travail en amont avec les enseignants permet à Nouridine de mieux entrer dans la proposition, de cerner leurs attentes et de comprendre à quelle attention des choses leurs élèves sont conduits.

Les thématiques ont aussi bien abordé l'immigration, l'exil, le harcèlement scolaire que la rénovation urbaine ou les problématiques liées à l'habitat avec des solutions d'habitants...

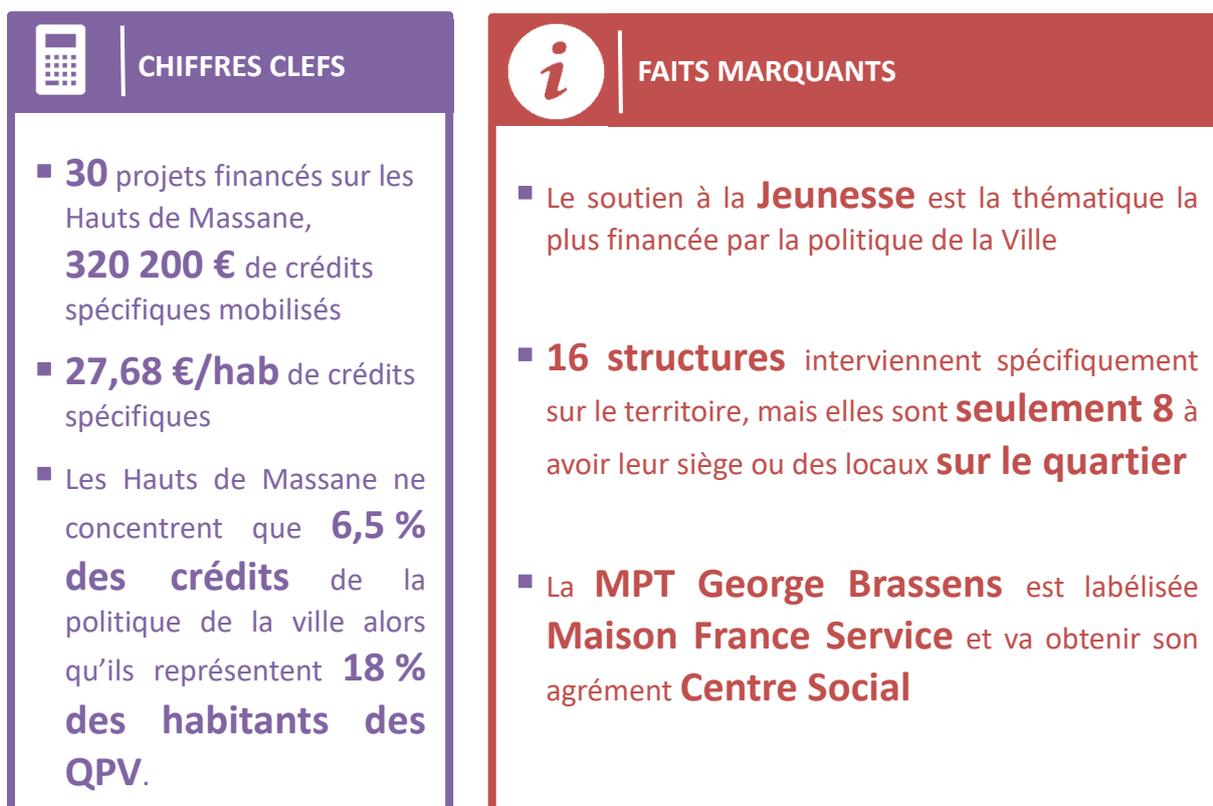
Fort de cette expérience, Nouridine BARA a proposé aux élèves de l'association Plume et Compas de ne plus être public, mais acteur de ces Cours Dehors : 5 élèves répartis sur un chemin dans la ville ont attendu, ici et là, le public pour leur raconter, chacun, un livre de leur programme. (Français, philo, histoire...). L'idée étant qu'ils trouvent dans cet



exercice inversé (c'est eux qui communiquent un savoir), cette préparation nécessaire à une prise de parole, devant un jury, parfois un peu impressionnante, tel qu'ils la vivront lors du grand oral du BAC.

Plusieurs **Cours Dehors spécial BAC** ont eu lieu au mois de mai et juin 2021.

b. Éléments de bilan - Quartier Hauts de Massane



Le lac et sa base nautique restent un lieu fréquenté par les familles, de même que le gymnase Pierre de Coubertin. La **Maison Pour Tous Georges Brassens**, labélisée Centre Social le 1^{er} janvier 2022 et **l'Art est public**, structure culturelle portée par **UNI'SONS** constituent les principaux lieux de polarisation des activités des Hauts de Massane qui ne dispose pas d'un tissu associatif important.

Données de l'appel à projets du contrat de ville

Sur les 37 dossiers déposés à l'appel à projets 2020, **30 ont été retenus** par les partenaires du Contrat de Ville pour le quartier des Hauts de Massane, soit 6 de plus qu'en 2020, avec un apport financier de près de 320 000 €. Les projets mis en œuvre sur les Hauts de Massane couvrent l'ensemble des thématiques du Contrat de Ville, essentiellement dans le domaine de l'éducation (7 projets), mais également dans le domaine de la culture (6 projets) et de la jeunesse (4 projets).

16 structures interviennent spécifiquement sur le territoire, mais elles ne sont que la moitié à avoir leur siège ou des locaux sur le quartier.

Favoriser la réussite scolaire pour tous en développant la coéducation

La cité éducative impacte également les Hauts de Massane et ses actions bénéficient ainsi à ses habitants. Elles complètent les actions menées en temps scolaire par le REP+ Les Garrigues, notamment autour de la relation Parents/École.

En termes d'accompagnement à la scolarité, plusieurs associations proposent des actions dans le cadre des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) : ARDI, AJPPN, Les Petits Débrouillards,

la Ligue de l'Enseignement (actions Coup de Pouce)... Cependant, l'offre semble diminuer et une commission du réseau pailladin siégeant à la MPT Georges Brassens vise à coordonner les interventions associatives et institutionnelles afin de mieux répondre à la demande. Ces actions sont en effet concomitantes avec l'étude dirigée mise en place par la ville sur les écoles Marc Bloch, Akira Kurosawa et Galilée qui accueillent chaque soir environ 63 élèves et l'Accompagnement éducatif mis en place par l'Education Nationale qui rassemble près de 250 élèves sur ces mêmes écoles.

L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) intervient également sur les écoles avec ses **Ambassadeurs du Livre**. 4 binômes d'ambadrices du livre ont été déployés dans les 13 écoles maternelles des 3 REP+ du quartier Mosson, avec un travail de remise en fonction bibliothèque des écoles (rangement, classement, acquisition de fonds), de gestion (mise en place de logiciels de prêts, étiquetage des livres...) et d'animation de ces espaces auprès des élèves pendant le temps scolaire.

8 volontaires ont été mobilisées et 2575 ateliers ont été mis en place. Des **goûters lecture** ont été expérimentés dans les écoles pour proposer aux parents des temps autour du livre et de la lecture, avec leurs enfants sur le temps périscolaire. Cette expérimentation a été une franche réussite et permis de favoriser la continuité pédagogique.

Les écoles avaient constaté un recul très fort concernant la fluidité de lecture ou le rapport aux livres à la suite du premier confinement. Elles valorisent donc beaucoup le travail effectué par l'AFEV, qui permet, dans un contexte privilégié de petits groupes, d'apporter un accompagnement personnalisé sur cette thématique, marqueur flagrant des inégalités sociales. Les goûters lecture ont permis une nouvelle plus-value au projet en permettant aux parents de s'intégrer au programme et permettre une interaction avec l'établissement.

Cette action est menée en parallèle du mentorat porté par 65 bénévoles étudiants qui ont accompagné **65 enfants issus de ces écoles**, dans le cadre du PRE. Ces bénévoles ont pu découvrir ce quartier prioritaire sous un autre jour et renforcer leur compétence en termes d'accompagnement.

L'association **Savoir Etre et Vivre Ensemble (SEVE)** a également proposé des Ateliers Philo dans le cadre de la Cité Éducative Montpellier Mosson sur l'école Galilée pendant l'année scolaire 2021/2022. 10 ateliers philosophiques se sont déroulés sur des créneaux d'une heure en temps scolaire. Ils ont constitué un espace de parole individuelle et collective qui a permis aux enfants de se questionner, structurer et exprimer leur pensée créative, dialoguer entre pairs et écouter l'autre dans sa différence. Les ateliers s'articulent autour d'une discussion à visée philosophique qui se pratique sous la forme d'un questionnement souvent introduit par un support inducteur (album jeunesse, conte, vidéo...).

Les enfants participent activement, ils formulent leurs idées, cherchent des exemples dans leur quotidien et/ou leurs connaissances acquises. Ils s'entraident à formuler et apprennent à écouter la parole de l'autre, à faire du lien entre les idées et à généraliser pour sortir de l'anecdote personnelle.

Ces ateliers sont organisés avec les équipes pédagogiques qui définissent les thèmes de discussion. L'enseignant est toujours présent lors des ateliers pour favoriser le dialogue et permettre la continuité pédagogique. Des points réguliers avec les animateurs sont réalisés systématiquement.

Néanmoins, seuls 19 enfants ont pu participer aux ateliers sur les 200 prévus, l'association ayant redimensionné son projet eu égard aux financements accordés (10 % du montant demandé obtenu).

Le **Centre des Arts du Cirque Balthazar** a reconduit son projet Circomotricité aux Hauts de Massane, qui consiste à utiliser les disciplines et le matériel des arts du cirque comme outil éducatif et ludique au service du développement des enfants de 3/5 ans.

Les ateliers de 1 h sont hebdomadaires, hors vacances scolaires, dans les locaux de la maison pour tous Georges Brassens, complétés par un stage d'une semaine pendant les vacances d'hiver. 14 enfants y ont assisté. L'atelier a rapidement été complet et les familles amènent les enfants régulièrement. Il répond à une demande forte sur le quartier d'avoir une activité régulière. Les temps de représentations publiques auraient permis une valorisation des enfants et une reconnaissance des familles, mais comme de nombreuses séances, elles ont été annulées en 2021, en raison du reconfinement et des restrictions sanitaires.

Les différentes actions de Balthazar dans le quartier des Hauts de Massane créent un lien dans les différents moments de la vie de l'enfant : de l'école maternelle à l'école primaire, du temps scolaire au temps des loisirs. Les enfants grandissent, mais retrouvent sur leur chemin des adultes repérés et connus. C'est également un repère pour les familles et cela permet de dépasser la simple discipline sportive et d'approfondir les techniques de cirque, la dimension artistique, le travail collectif.

↳ Culture et jeunesse

Les actions culturelles sur les Hauts de Massane sont essentiellement portées par l'**association UNI'SONS**. Tout d'abord avec les ateliers Hip-Hop qui ont eu lieu toute l'année. Plusieurs structures ont participé à des ateliers dans les locaux d'UNI'SONS (PJJ STEI, classe ULIS Collège des Aiguères, Classe ULIS Collège Marie Curie, MECS Marie Caizergues, PRE, Mission Locale Jeunes, MPT Georges Brassens...) :

- 239 jeunes de 12 à 25 ans ont participé aux ateliers d'écriture et de composition de musique hip-hop (72 % habitant des QPV)
- 80 titres ont pu être créés.
- 7 jeunes repérés sur les ateliers de proximité sont partis effectuer une résidence rap au Mas de Vézénobres au Vigan (Gard). Pendant 5 jours, en juillet 2021, ils ont travaillé des textes pour la création d'un EP de 5 titres (clip, reportage et EP diffusé sur les plateformes de streaming).



UNI'SONS décline également des actions autour du **Festival Arabesques** pour qu'il trouve un écho sur le territoire. A travers la découverte d'œuvres et d'artistes issus de cultures du monde arabe, c'est l'occasion pour certains jeunes de découvrir de nouvelles références culturelles, pour d'autres de renouer avec la culture de leur pays d'origine ou pays d'origine de leurs parents et surtout de partager ensemble un moment où la culture arabe est synonyme d'échanges et de rencontres. **Jeunesse en**

Arabesques a ainsi concerné 146 élèves (49 % en QPV et 20 % en zone rurale) à travers différentes actions (interventions en classe, rencontres avec les artistes, diffusion de spectacles, visites d'expositions, rencontres et concerts...).

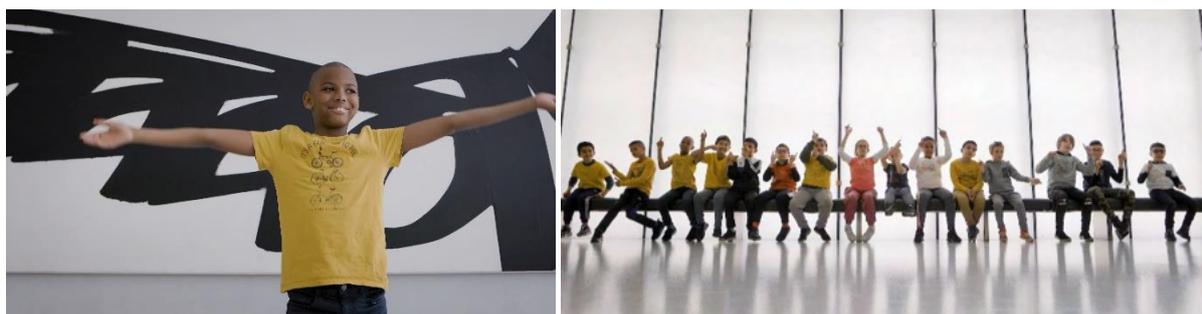
Enfin, les habitants et surtout les jeunes des Hauts de Massane (et plus largement de la Mosson) ont identifié les ressources de **l'Art est Public**, cet espace de vie sociale porté par Uni'Sons.

La galerie ouverte en 2020 a permis à un nouveau public de fréquenter le lieu, permettant de mixer les publics. Se sont ainsi croisés pendant l'Exposition consacrée à *Oum Kalthoum* ou plus récemment celle concernant *L'Emir Abd El-Kader*, des habitants du quartier ou des habitants de la Métropole, mais aussi des touristes présents le temps d'un week-end (Bruxelles, Londres, Marseille, Nîmes et jusqu'à un petit village dans le Var...).

L'ensemble des événements organisés dans la salle de l'Art est public ont concerné plus de 1700 personnes (65 % des QPV), les actions d'accès aux droits plus de 1200 jeunes (47 % des QPV) et les actions de cohésion sociale 400 personnes dont 320 des QPV (80 %).

115 jeunes « invisibles » dont 38 % habitant des quartiers prioritaires de la ville ont été identifiés.

L'association PULX poursuit ses interventions artistiques autour de la danse au sein du Musée Fabre de Montpellier. Cette action permet de créer du lien entre les espaces culturels et des publics divers. Il s'agit d'un projet chorégraphique imaginé par Elsa Decaudin, la création d'une performance dans un lieu d'exposition, en lien avec une œuvre d'art. De fait cela permet une ouverture culturelle sur les questions des œuvres du musée et des gestes de la danse facilitée.



L'action a eu lieu les mercredis après-midi avec un groupe d'adultes souffrant de troubles psychotiques du GEM-Lesseps, encadré par Rabia Bennaoui et les jeudis après-midi avec 15 élèves du dispositif ULIS de l'école Kurosawa, encadrée par Licia Portes, accompagnée de Caroline BOUR, ATSEM et de Véronique PRIEUR, AESHi.

8 ateliers de création ont permis la production d'une œuvre vidéo-danse, **SPICCATO**, présentée à un large public lors d'un dernier rendez-vous, le 19 mai 2022 à l'auditorium du musée (environ 120 spectateurs).

Montpellier Mosson Omnisports, regroupant les 3 associations **Mosson Full Contact**, **Montpellier Basket Mosson** et **Fête le Mur Montpellier**, a pour objet principal l'organisation et le développement des activités physiques et sportives au profit des jeunes du quartier. Des actions de sensibilisation en temps scolaires permettent aux enfants de basculer sur des stages pendant les vacances ou sur une activité annuelle licenciée.

Montpellier Basket Mosson déjà présent et actif sur le territoire depuis 2002, s'est recentré sur les jeunes issus du quartier et s'est également ouvert aux filles. Le club compte déjà 100 filles inscrites et ambitionne d'en accueillir davantage.

La prévention spécialisée

Les observations sur le territoire et les échanges entre l'équipe d'APS34 Nord et les professionnels de l'EPE (Ecole des Parents et des Educateurs) ont permis d'acter une distinction genrée qui cadre l'utilisation de l'espace public et les rapports sociaux.

A travers ce constat général, une réflexion partagée a permis d'ouvrir plusieurs points :

- Il y a peu de présence statique dans les espaces publics pour les jeunes filles.
- Les problèmes des adolescentes, bien qu'invisibles, sont les mêmes que ceux des adolescents (quête de l'identité, crainte du regard des autres, assignation de genre)
- Les adolescentes ont peu ou pas de soutien adulte en dehors des cercles familiaux.
- Les jeunes filles ne se sentent pas à l'aise d'être référées à un psychologue.

Après un accord avec la psychologue de l'EPE pour les jeunes filles du quartier des Hauts de Massane, l'équipe a décidé de réaliser des ateliers/débats appelés « Causette ». Cette action a lieu une fois par mois lors de la permanence à la Maison pour tous Georges Brassens avec pour objectif pour l'équipe de :

- Soutenir l'émancipation féminine par des temps de bien-être et de jeux médiatisés par un binôme psychologue/éducatrice
- Rassembler un public féminin, et offrir un temps de rencontre confidentiel et attirant.
- Permettre la libération de la parole d'un public dont la parole a peu ou pas de place sociale (adapté) d'expression.
- Soutenir l'accès à un suivi psychologique

Après 5 séances et la mise en place de plusieurs outils (court métrage, atelier socio esthétique.) L'équipe constate qu'un noyau de 5/6 adolescentes viennent régulièrement.

La psychologue et les éducatrices animent les échanges et accompagnent les filles en séquence pour les aider à identifier des outils pouvant leur permettre de sortir de situations difficiles en favorisant la solidarité. Les jeunes filles arrivent ainsi plus facilement à aborder des sujets qui les préoccupent (la place des filles dans la famille, le harcèlement scolaire, les dangers des réseaux sociaux, l'avenir professionnel...)



Intervention de Latifa Ibn Ziaten auprès des jeunes de la ville de Montpellier

A l'invitation d'Uni'Sons, c'est auprès de 4 classes du lycée Jean Monnet et du collège Les Garrigues que Latifa Ibn Ziaten est intervenue en novembre 2021, afin d'échanger sur les valeurs du vivre ensemble, du respect des règles de la République et, surtout, de les sensibiliser aux risques liés à la radicalisation.

Toujours debout, en mémoire de son fils, Imad Ibn Ziaten, qui aura refusé de s'agenouiller devant son assassin, le 11 mars 2012. Cela fait 10 ans que le militaire est mort sous les balles d'un terroriste tristement célèbre à Toulouse. 10 ans que la mère de la victime poursuit inexorablement son périple dans l'hexagone pour « *écouter la jeunesse, tendre la main* », faisant de son chagrin une force pour délivrer son message.

Après la diffusion du documentaire *Latifa, une femme dans la République*, de Jarmila Buzkova qui témoigne du parcours dramatique et de l'engagement d'une mère de militaire devenue militante, face aux jeunes, elle insiste : « *Quand on a la chance d'aller à l'école, il ne faut pas la lâcher. La chance ne viendra pas vous chercher, c'est à vous d'aller la chercher, vous pouvez réussir, ne baissez pas les bras !* ».

Durant l'intervention, beaucoup de questions lui ont été posées par les jeunes notamment sur le combat et les projets menés au sein de l'association IMAD. « *C'est par le dialogue, et en délivrant un message de paix que l'on peut lutter contre le terrorisme, il faut faire de la prévention et sensibiliser nos jeunes le plus tôt possible. La prévention de la radicalisation est avant tout un acte éducatif. Plus on s'y prend tôt, plus le parcours de protection des jeunes ou le parcours de détournement de la violence est possible. Je ne dis pas qu'il est simple, mais je dis que c'est possible. J'ai prévenu les jeunes de faire attention à certaines fréquentations, qu'ils ouvrent bien les yeux pour ne pas tomber dans les pièges tendus sur les réseaux sociaux. Les terroristes se nourrissent de la fragilité et la vulnérabilité de certains jeunes, il faut être prudent ! Un jeune m'a demandé comment surmonter la haine, la colère : Je n'ai pas été élevée dans la haine. J'ai eu une éducation très cadrée, avec beaucoup d'amour, où le respect de l'autre était important. Si on alimente la haine, le racisme, le rejet de l'autre, où est-ce qu'on va aller ? Ayez confiance en vous, ayez confiance en vos parents, vous êtes l'avenir, démarrez le moteur de votre vie et de la réussite.* »



Une très belle rencontre, pleine de vérité et d'émotion dont les jeunes garderont longtemps le souvenir.

B. Territoire Cévennes

**CHIFFRES CLEFS**

- **38** projets financés sur le quartier Petit Bard Pergola pour un soutien financier à hauteur de **300 110 €**
- **21** projets financés sur le quartier Cévennes pour un soutien financier à hauteur de **182 300 €**
- **11** projets financés sur le quartier Celleneuve pour un soutien financier à hauteur de **114 500 €**

**FAITS MARQUANTS**

- Le projet de **rénovation urbaine** du quartier **Petit Bard/Pergola** en phase finale.
- Un **projet de rénovation urbaine** en cours sur la copropriété des Cévennes (Cévennes 1 et 2, Parc des Arceaux)
- Un projet de **lutte contre les marchands de sommeil** sur Celleneuve avec l'instauration d'un bail à louer (expérimentation)

a. Éléments de bilan Quartier Petit-Bard/Pergola

Comptant 5 700 habitants, c'est l'une des plus grandes copropriétés de France qui a vu le jour au début des années 60 et a fait, en 2005, l'objet d'un projet de rénovation urbaine. Ce projet arrive en phase finale. Il a contribué à transformer en profondeur le cadre de vie pour les habitants du quartier.

En 2021, les dernières opérations se poursuivent :

- Poursuite des travaux sur le lot O2 - résidence H2O de La Foncière (33 logements)
- Engagement des travaux pour le lot O3 – Résidence Boréal de Pégase Immobilier (67 logements)
- Réalisation de travaux sur l'espace public visant à garantir la bonne organisation des stationnements (bornes)

Le quartier du Petit-Bard est le troisième quartier prioritaire le plus peuplé de Montpellier. Il est très jeune, puisque 40 % de la population a moins de 25 ans⁶.

Le niveau de vie y est très faible, car avec 1 029 € par mois, le Petit Bard Pergola est le deuxième quartier prioritaire de Montpellier au niveau de vie le plus faible (après le quartier de la Mosson). 58 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Le quartier peut s'appuyer sur un secteur associatif et des équipements de proximité relativement conséquents (médiathèque, maison pour tous, maison de l'enfance et de la famille, Maison France Services de Face Hérault...) et est relié par la ligne 3 de tramway.

⁶ Portrait de Territoire Montpellier Méditerranée Métropole – Compas - 2021

↳ Données de l'appel à projets du contrat de ville

Sur les 53 projets déposés dans le cadre de l'appel à projets 2021, **38 projets** ont été retenus par les partenaires du Contrat de Ville pour le quartier Petit Bard, avec un apport financier de **357 749 €** (tous crédits confondus).

Ces projets sont mis en œuvre par **20 associations** majoritairement implantées sur le quartier. Ils couvrent l'ensemble des thématiques du Contrat de Ville et plus principalement les actions relatives à l'éducation (24 %), à l'accès aux droits (22 %), et dans une moindre mesure au développement économique/emploi/insertion (13 %), à la culture (12 %) et au soutien la jeunesse (12 %).

↳ Réussite éducative

Le quartier du Petit-Bard/Pergola dispose de plusieurs écoles inscrites dans le réseau d'éducation prioritaire (REP+). Des projets spécifiques sont développés par ce réseau pour conforter les connaissances scolaires et proposer des activités socio-éducatives en lien avec les écoles : prévention du décrochage scolaire, théâtre et langage, lire, écrire et partager des œuvres littéraires, renforcement de la relation parents/école, soutien des apprentissages pour la réussite scolaire.

5 projets ont été développés par le réseau REP+ Simone Veil pour soutenir les apprentissages pour la réussite scolaire, prévenir le décrochage scolaire et renforcer la relation parent/enfant (50 enfants concernés pour le décrochage scolaire et plus de 2 300 personnes (enfants/parents) concernées pour les autres actions)

Ces actions sont complétées par l'étude dirigée mise en place par la ville sur les écoles Joseph Delteil et Louis Armstrong qui accueillent chaque soir environ 114 élèves chaque soir. Une trentaine d'élèves participent également à l'Accompagnement éducatif mis en place par l'Education Nationale sur ces mêmes écoles.

Par ailleurs, plusieurs associations du quartier proposent un soutien scolaire et un accompagnement à la parentalité. On peut notamment citer l'action de l'association **Essor** qui propose un soutien scolaire à plus de 100 enfants et adolescents du quartier et une action pour engager les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants en leur faisant prendre conscience de l'importance du rôle des parents dans le suivi et la réussite scolaire (105 parents suivis) ainsi que l'association **Espoir 34** (30 familles suivies). **Pacte 34** assure elle aussi un soutien à la parentalité en encourageant les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants au travers de 2 actions : Espace parentalité-école et la cité du langage et de la parentalité.

Des ateliers pour la petite enfance en partenariat avec les écoles du quartier, la Maison Pour Tous Villon et la Maison de l'Enfance et de la Famille ont été également proposés par **Jouons en ludothèque** (116 familles accueillies) et **Chant dessus dessous** (523 familles accueillies).

↳ Accès aux droits

Face à la dématérialisation croissante des démarches et des procédures administratives, l'accès au numérique constitue par ailleurs un enjeu fort pour les publics des QPV. Ainsi, 2 conseillers numériques "France Services" ont été recrutés par la Métropole et mis à disposition du quartier (à la Maison Pour Tous François Villon et la médiathèque W. Shakespeare) pour orienter, accompagner et former les habitants aux usages numériques.

FACE Hérault propose une permanence d'aide aux démarches administratives dans ses locaux labélisés Maison France Services. Dans ce cadre, 3 735 visites ont été organisées pour plus de 3 000 dossiers traités. Au sein du café social développé par l'association, 854 démarches en ligne ont été

comptabilisées ainsi que de nombreux accompagnements individuels et 47 ateliers numériques proposés.

L'association **les Petits Débrouillards (APDOC)** a réalisé également une action « Engage-Toi! Médiation Numérique 2021 » dont l'objectif a permis à 6 jeunes de 18 à 25 ans en situation de décrochage de mettre en place des projets concrets à forte valeur sociale autour de la médiation numérique sur 3 quartiers prioritaires de la ville de Montpellier.

En matière de maîtrise de la langue, **Essor** a proposé des cours de langue française adaptés pour que la langue ne soit plus une barrière pour les parents et qu'ils puissent s'investir dans les démarches liées à l'éducation de leurs enfants pour mieux communiquer oralement, se rapprocher de l'écrit et acquérir des compétences de bases dans un souci d'autonomisation dans leurs démarches quotidiennes (plus de 30 participants)

De la même manière, **RAIPONCE** a également proposé des cours d'apprentissage du français en proximité, pour des femmes en grande majorité.

Accès à la culture, aux sports et aux loisirs éducatifs

En matière culturelle, **La compagnie intermezzo (voir Focus ci-dessous)** a organisé un événement festif afin de célébrer les 20 ans de Théâtre dans le quartier du Petit-Bard de Montpellier, en partenariat avec le Secours Populaire Français et la Maison Pour Tous François Villon. Toutes les personnes ayant participé à l'activité Théâtre, les familles, les responsables et les bénévoles du SPF, ont été invités ainsi que les nombreux partenaires qui ont soutenu cette activité au cours des années, depuis 2001. Cette célébration a été l'occasion de rassembler tous les membres et partenaires afin de commémorer les 20 ans d'activités : édition d'un livre, projection d'une vidéo retraçant les 20 ans de théâtre et présentation du spectacle des deux groupes de l'année en cours. Lors de la Fête au Théâtre d'Ô les 22 et 23 octobre 2021, une équipe de France 3 Occitanie a réalisé un reportage sur cette journée et sur l'activité de l'association dans le quartier (300 personnes accueillies).

En matière de loisirs éducatifs, **Essor** a ouvert un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) agréé pour les 6-11 ans et les 12-17 ans du lundi au samedi, le matin pour les enfants et l'après-midi pour les adolescents. Pendant les vacances et les week-ends, l'association a accueilli plus de 120 jeunes et adolescents : activités sportives, artistiques, théâtre, aménagement du jardin, sorties à la plage ou au cinéma ont ponctué le programme d'animations.

La compagnie intermezzo a quant à elle, proposé 2 projets dans le cadre de Quartiers d'été autour de la pratique théâtrale.

En matière sportive, plusieurs acteurs associatifs ont proposé différentes activités durant l'année : **L'UFOLEP 34, Football Club du Petit-Bard (FCPB), Montpellier Petit Bard Athletic (MPBA), Génération Taekwondo (GTKD)...**

L'UFOLEP 34 fait vivre une école multisports pour les jeunes de 12 à 17 ans les mercredis après-midi et les samedis matin ainsi que les vacances scolaires. Elle dispose également d'une école de GRS pour les filles de 6 à 15 ans (200 jeunes et adolescents accueillis tout au long de l'année).

Le **FCPB** a quant à lui proposé une pratique du football tout public au sein du stade Rachid Malla et du Gymnase de La Condamine tous les jours de la semaine y compris le dimanche (plus de 250 jeunes accueillis tout au long de l'année)

Le **MPBA** a proposé des activités hebdomadaires : cardio boxing et fitness féminin, running au sein de la maison Pour Tous.... Il a également organisé la course « A vos marques, prêts, quartiers !! » en juin 2021 qui a réuni plus de 120 participants.

Insertion

L'**APIJE** a poursuivi son action « femmes VIP » afin d'engager un parcours d'insertion. Cette action s'adresse à des femmes habitant le quartier, à la recherche d'un emploi ou d'une formation, ne pouvant pas bénéficier d'un accompagnement socioprofessionnel dans le cadre des politiques publiques (non-bénéficiaires du RSA notamment). 40 femmes ont été suivies dans ce cadre, dont 31 qui ont intégré le parcours d'insertion. En termes de résultats 1 CDI, 1 CDD Temps plein, 1 CDD Temps partiel, 1 formation linguistique, 1 formation qualifiante Auxiliaire de vie, et 7 personnes salariées IAE mis à disposition par l'Apije ont été constatés.

De nombreuses situations sont en voie de se débloquer, mais ont été ralenties par le contexte sanitaire en 2021 (peur de se déplacer pour les démarches administratives et de recherche d'emploi, disponibilité limitée avec le risque de devoir de garder les enfants si fermeture de classe ou isolement).

La prévention spécialisée

Une équipe d'éducateurs de prévention spécialisée (**APS 34**) a été présente auprès des jeunes des quartiers jusqu'à 20 h en rotation 2 jours/semaine sur chacun des quartiers (Petit-Bard – Pergola, Cévennes). Elle assure un travail de rue et propose un accompagnement individuel ou collectif à ces jeunes en situation de difficulté.

Depuis décembre 2019, les services de Prévention Spécialisée intervenant sur les quartiers Mosson et Petit Bard ainsi que Lunel se sont vus doter par les services de l'Etat et du Département, et ce, dans le cadre du Plan Pauvreté, de 4 postes supplémentaires d'éducateurs afin de :

- Permettre une extension des horaires d'intervention en soirée, la nuit et le week-end
- Renforcer l'action de la prévention spécialisée auprès d'un public un peu plus âgé, ayant besoin d'un soutien spécifique pour s'inscrire dans des dispositifs d'insertion ou réinsertion, et nécessitant des partenariats différents de ceux conclus pour agir auprès de la tranche d'âge des 12-18 ans,
- Inclure des interventions en partenariat avec d'autres acteurs de proximité en contact avec les jeunes, et éventuellement leur famille : adultes-relais, dispositifs de médiation sociale, centres sociaux, missions locales, points d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ), maisons des adolescents, etc.

Par ailleurs, l'association **PACIM** a réalisé des kawa rencontres dans le quartier afin de favoriser le dialogue et les relations entre Police-Etat et population, d'améliorer la confiance mutuelle et de co-construire ensemble des solutions pour renforcer la tranquillité publique. 3 kawa-rencontres se sont déroulés le 18 mars 2021, le 19 octobre 2021 et 21 décembre 2021 au local de Face Hérault réunissant au total plus de 150 participants.



Les 20 ans de la compagnie Intermezzo

Compagnie Intermezzo

La **Compagnie Intermezzo** a pour but de promouvoir le développement des arts et l'échange entre les différentes cultures du monde. Pour cela, elle organise des ateliers artistiques, des stages et des rencontres et crée et produit des spectacles vivants.

Depuis sa création en 1999, la Compagnie Intermezzo est engagée dans le développement des pratiques artistiques en milieu scolaire et associatif. Ses projets permettent à des enfants et à des adolescents de mener à bien une réalisation artistique en passant par toutes les étapes de la création, jusqu'à la présentation publique.

La **Compagnie Intermezzo** est active dans le quartier du Petit-Bard à Montpellier depuis 2001. Elle a vu le quartier se transformer, en étant en contact étroit avec sa population. Elle en a suivi l'évolution en étant proche des familles pendant plusieurs années, et en accueillant différentes fratries qui ont été initiées à l'art théâtral.

Elle a mené depuis 20 ans sur le quartier 2 projets "La parole aux enfants du Petit-Bard" et "Les jeunes du Petit-Bard en scène" qui ont été développés en partenariat avec le Secours Populaire Français et la Maison pour Tous François Villon et qui ont touché de nombreux enfants et adolescents du quartier.

Pour marquer les 20 ans de leur présence sur le quartier, la compagnie a proposé un grand spectacle au théâtre d'Ô le samedi 23 octobre 2021 avec au programme :



- Représentation de "3 Alices au Pays des Merveilles" et "Once upon a Time"
- Projection vidéo retraçant ces 20 années de création avec les enfants et les jeunes
- La scène aux anciens élèves aujourd'hui adultes qui souhaitent partager leur expérience

b. Éléments de bilan Quartier Cévennes

Avec plus de 6 000 habitants, le quartier des **Cévennes** est le deuxième quartier prioritaire le plus peuplé de Montpellier. Il s'agit d'un quartier avec une forte dominante de copropriétés.

La part des familles progresse dans le quartier, mais avec 2,1 personnes par logement, la structure des ménages est toujours dominée par des personnes seules dans leur logement, majoritairement des hommes isolés.

Cette situation est à croiser avec l'importance des personnes étrangères (29 %)⁷, qui sont plus souvent des hommes seuls que des femmes seules et avec l'importance des bénéficiaires des minima sociaux, qu'il s'agisse du RSA ou de l'AAH, qui concernent généralement les hommes seuls dans leur logement.

Un projet de renouvellement urbain est engagé sur les 919 logements de la copropriété des Cévennes (Cévennes 1 et 2, Parc des Arceaux) qui s'étend à ce stade sur une emprise foncière unique.

Une première intervention a été menée de 2010 à 2015 sur 444 logements (Cévennes 1), par la mise en œuvre d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ayant permis des travaux de réhabilitation thermique. Le projet de renouvellement urbain à la suite de cette première intervention vise 4 objectifs principaux :

- Ouvrir la copropriété sur son environnement ;
- Faire des unités résidentielles à taille humaine, en créant une copropriété par bâtiment (soit 12 copropriétés) au moyen de la scission de la copropriété actuelle ;
- Dynamiser l'attractivité résidentielle et les commerces, en reconfigurant l'activité commerciale, en organisant et facilitant la collecte des ordures ménagères, le nettoyage et en valorisant les espaces verts ;
- Requalifier le bâti et réduire la précarité énergétique pour permettre aux habitants de maîtriser leurs charges et leur consommation en eau et énergie.

Les espaces communs sont aujourd'hui réellement dégradés et les associations rencontrent des difficultés pour accéder à des locaux. La réappropriation des espaces par la collectivité et la restructuration des commerces et de la maison de quartier permettront d'enrayer le processus de dégradation de la copropriété afin de changer efficacement et durablement l'image et la vie de ce territoire.

Données de l'appel à projets du contrat de ville

Sur les 23 projets déposés dans le cadre de l'appel à projets 2021, **21 projets** ont été retenus par les partenaires du Contrat de Ville pour le quartier Cévennes, avec un apport financier de plus de **247 421 €** (tous crédits confondus).

Ces projets sont mis en œuvre par **13 associations**. Ils couvrent principalement les actions relatives à l'éducation (22 %), à l'accès aux droits (22 %), et à la culture (21 %).

Réussite éducative

Le quartier Cévennes, comme le Petit-Bard/Pergola dispose de plusieurs écoles inscrites dans le réseau d'éducation prioritaire (REP+). Des projets spécifiques sont développés par ce réseau pour conforter les connaissances scolaires et proposer des activités socio-éducatives en lien avec les écoles.

5 projets ont été développés par le réseau REP+ Simone Veil (mis en œuvre également sur le quartier Petit Bard/Pergola) pour soutenir les apprentissages pour la réussite scolaire, prévenir le décrochage

⁷ Portrait de Territoire Montpellier Méditerranée Métropole – Compas - 2021

scolaire et renforcer la relation parent/enfant (50 enfants concernés pour le décrochage scolaire et plus de 2 300 personnes (enfants/parents) concernées pour les autres actions)

L'EPE a proposé des permanences d'accueil et d'écoute pour les parents (accompagnés ou non des enfants par une psychologue) au sein de la Maison Pour Tous Paul Emile Victor 1/2 journée/semaine le vendredi de 9 h à 12 h. Plusieurs actions collectives ont été proposées dans le quartier, pour les parents dans les écoles Daubié et Brès, le collège Simone Veil, la Maison pour Tous. 25 permanences et 75 entretiens en présence ont été réalisés, dont 25 par téléphone. Le nombre de familles accompagnées est stable : 18 parents et 11 enfants ont été accueillis.

Par ailleurs, **l'association AFEV** a mis en place une action « Lutter contre les inégalités éducatives sur les Cévennes » afin de favoriser la réussite éducative des enfants. Concrètement, cet accompagnement à la scolarité se réalise de manière individuelle et collective au sein du domicile de l'enfant (programme « Mentorat » 20 élèves suivis), des établissements scolaires (Daubié et Brès et collège S. Veil), et sur des temps périscolaires. (événements). Le programme « Ambassadeur du livre » a débuté quant à lui en 2020-2021 et a été renouvelé en 2021-2022 dans l'école élémentaire Julie Daubié et développé à 5 h/semaine.

De son côté, **le CCAS** de Montpellier a proposé une action « Ateliers petite enfance musique et langage » en lien avec le PRE. Il a ainsi proposé 10 ateliers de 2 h chantés et musicaux sur 5 mercredis, visant la prévention des troubles du langage chez des enfants de 3 à 6 ans, accompagnés d'un parent (groupes de 6/8 enfants). Les enfants sont repérés et accompagnés par le Programme de Réussite Educative (PRE) en lien étroit avec les écoles maternelles, car ils nécessitent un coup de pouce langagier.

Enfin, l'association **APIEU** a proposé des animations sur les temps extrascolaires avec sorties familles sur les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été, ainsi que des interventions les mercredis sur la placette des Cévennes avec des animations "au bas de l'immeuble" qui, du fait de son accès libre et ouvert, permet aux parents de participer aux animations proposées aux enfants sur des thématiques environnementales, ludiques, culturelles, artistiques.

Accès aux droits

AVEC gère une permanence d'accès aux droits et de médiation sociolinguistique de proximité dans le quartier. Près de 650 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dans ce cadre. L'association dispose également d'un espace numérique pour accompagner les démarches en ligne des publics accueillis.

En termes de maîtrise de la langue française, **AVEC** a proposé des cours d'alphabétisation et des ateliers socio linguistiques, en majorité à des femmes qui ont pu bénéficier de la présence du baby-car 4 demi-journées par semaine et ainsi faire garder leurs enfants lors de ces sessions.

Accès à la culture, aux sports et aux loisirs éducatifs

En matière d'animation culturelle, **l'association Etre en scène - Cie Yann LHEUREUX**, implantée récemment sur le quartier pour une durée de 3 ans au sein du collège Simone Veil, propose des temps d'animations culturelles à destination, des écoles, du collège et plus largement à tous les habitants du quartier. Plusieurs manifestations ont déjà eu lieu au collège S. Veil ou dans les espaces publics du quartier.

En matière sportive, plusieurs associations ont dispensé des activités aux jeunes du quartier tout au long de l'année : L'école de judo en lien avec la classe sportive du collège S. Veil (**EJMA**), **UFOLEP 34**, **MUC lutte**, **MCKEV** (kayak) proposent des activités sportives aux jeunes du quartier.

L'école de judo en lien avec la classe sportive du collège S. Veil a proposé un projet pour accompagner et orienter les élèves ayant une sensibilité sportive dans un parcours allant des écoles des QPV Petit-Bard/Pergola et Cévennes vers la classe sportive Simone VEIL. Il concerne plus de 500 enfants dont certains orientés vers la classe sport. Un grand nombre de féminines est également ciblé par l'action (plus de 200 sur les 500). La structure accueille également les personnes en situation de handicap et intervient au sein de la classe ULIS de l'école Charles BAUDELAIRE.

En matière de loisirs éducatifs, **l'association AVEC** propose des activités à destination des familles et des habitants des Cévennes. L'objectif général est de favoriser l'animation de la vie locale au travers d'activités et d'animations à destination des enfants, des adolescents et des adultes du territoire :

- 38 activités les mercredis,
- 78 activités pendant les vacances dont 13 sorties familiales sur la journée en dehors de Montpellier ont été proposées dans ce cadre.

Autre acteur nouvellement arrivé sur le quartier, **l'Atelier Populaire** propose différentes activités à destination des jeunes et des familles, et notamment des ateliers ludiques et créatifs qui ont eu lieu tous des mercredis après-midi de 14 h à 17 h sur la placette 2 de la résidence des Cévennes (87 enfants de 4 à 14 ans touchés)

Enfin, **la Familiale des Cévennes** édition 2021, projet participatif et mobilisateur du quartier des Cévennes, a accueilli plus de 1 500 personnes.

La prévention spécialisée

Une équipe d'éducateurs de prévention spécialisée (**APS 34**) a été présente auprès des jeunes des quartiers jusqu'à 20 h en rotation 2 jours/semaine sur chacun des quartiers (Petit-Bard – Pergola, Cévennes). Elle assure un travail de rue et propose un accompagnement individuel ou collectif à ces jeunes en situation de difficulté.

Par ailleurs, dans le cadre de l'ANRU, deux chantiers éducatifs se sont réalisés en septembre et octobre 2021 en partenariat avec l'équipe du service de Montpellier Ouest. 4 jeunes ont été accompagnés par les éducateurs du service, la SERM - SA3M et l'APIJE. Avec leurs encadrants, ils ont informé les habitants de la programmation des travaux prévus pour 2022.

Lors du premier chantier, les 4 jeunes âgés de 16 et 19 ans et résidents des quartiers Cévennes et Petit Bard ont distribué des flyers afin d'informer de la fermeture prochaine d'un tronçon de l'avenue Louis Ravas, artère principale du quartier.

Lors du second chantier, grâce à l'aisance acquise sur le premier, les jeunes ont réalisé une passation de questionnaire pour recueillir les attentes et idées des habitants par rapport à la gestion de ces travaux urbains.

Aujourd'hui, 3 de ces jeunes sont en activités. Deux d'entre eux ont obtenu un emploi et un a repris sa scolarité. Ces chantiers ont été pour les jeunes l'occasion :

- D'obtenir un premier contrat de travail, de renforcer des compétences relationnelles et d'acquérir des codes du monde du travail (respecter un rythme de travail imposé...);
- De rencontrer l'architecte du projet ANRU du quartier Cévennes et des acteurs de la Métropole.



En devenir Compagnie Yann L'Heureux

La compagnie Etre en scène - Yann LHEUREUX est une compagnie mondialement reconnue. Elle s'est implantée au sein du collège Simone Veil dans le cadre d'un projet au long cours (3 ans) autour de l'art contemporain sous toutes ses formes.

Le projet « EN DEVENIR » est un projet d'éducation artistique et culturelle, qui s'est adressé en priorité aux enfants et aux jeunes du quartier Cévennes pour créer des « situations apprenantes » et questionner, de manière sensible, la relation entre l'identité et le territoire. Il s'inscrit dans une démarche de démocratisation culturelle visant les enfants et les jeunes, mais aussi leurs familles et plus largement les habitants de ce quartier. La compagnie et son équipe pluridisciplinaire sont allées au contact des habitants du quartier dans une volonté de « faire ensemble » pour créer collectivement une dynamique locale.



Cette première saison a permis à l'équipe de sensibiliser et mobiliser les différents interlocuteurs autour de ses présences et actions. Que ce soit dans l'enceinte du collège ou dans le quartier des Cévennes, et ce malgré une période peu encline aux rencontres, la compagnie a su engager ses actions en affirmant leur pluridisciplinarité :



- Exploration du quartier Cévennes à partir de parcours, déambulations à la rencontre des habitants, des espaces et des liens avec une sociologue et un urbaniste
- Ateliers chorégraphiques ouverts à tous, à l'Amphithéâtre du collège Simone Veil, tous les mardis hors vacances scolaires, gratuits pour les élèves et leurs familles
- Actions et projets pédagogiques annuels au collège, dont certains spécifiques aux classes ULIS, SEGPA et NSA
- Conception de SPOTS : installation imprévue de dispositifs de rencontres et d'échanges avec les scolaires.



c. Quartier Celleneuve

Comptant 1 340 habitants, la population de ce quartier a tendance à diminuer depuis 2013 avec 80 habitants en moins, soit 5,7 % en cinq ans⁸. C'est un quartier jeune, comme sur Petit-Bard/Pergola et Cévennes. Le quartier est desservi par la ligne 3 de tramway.

Données de l'appel à projets du contrat de ville

Sur les 13 projets déposés dans le cadre de l'appel à projets 2021, **11 projets** ont été retenus par les partenaires du Contrat de Ville pour le quartier Celleneuve, avec un apport financier de **119 500 €** (tous crédits confondus).

Ces projets sont mis en œuvre par **9 associations** majoritairement implantées sur le quartier. Ils couvrent principalement les actions relatives à l'accès aux droits (80 %).

Accès aux droits

Le **CDAD** (centre départemental d'accès aux droits) vise à permettre aux personnes confrontées à un problème juridique ou administratif, d'avoir accès en un lieu unique, la maison de la justice et du droit, à une information, orientation et consultations juridiques gratuites les informant sur leurs droits et devoirs : accès à des consultations juridiques dispensées par les avocats tous les lundis de 14 h à 17 h et les vendredis de 9 h à 12 h, aux consultations dispensées par les huissiers le quatrième lundi de chaque mois de 14 h à 17 h, aux informations juridiques délivrées par les juristes de l'Agence Départementale d'information sur le droit du logement (ADIL) les 1er et 3ème jeudis de chaque mois de 14 h à 17 h. Plus de 1 000 personnes ont bénéficié d'un appui de la structure en 2021, la plupart habitant les QPV.

Le **CIDFF** a assuré des permanences de médiation sociale et familiale et d'accès aux droits à la maison de justice et du droit à Celleneuve et des médiations d'accès aux droits également à la MPT P. E. VICTOR aux Cévennes. 343 personnes ont été reçues et informées dans ce cadre. De plus, 6 ateliers d'éveil juridique pour les jeunes et pour les femmes ont été animés par une juriste bilingue français/arabe formée en droit pénal et en droit des étrangers.

Anim'aidants a proposé un accompagnement à l'accès au numérique et une action autour de la maîtrise de la langue française.

Pour le premier projet qui vise à rendre les nouvelles technologies accessibles aux personnes fragiles et contribuer à réduire la fracture numérique, environ 80 personnes ont participé à des ateliers d'apprentissage du numérique.

Pour le second projet qui vise à faciliter l'apprentissage de la langue française, la communication et l'expression orale et écrite pour accéder à l'autonomie, 85 personnes (en majorité des femmes) ont été accueillies et réparties dans 4 groupes de niveaux différents (débutant, élémentaire, intermédiaire et un groupe avancé).

En matière de santé, le **CODES 34** conduit une action qui cible en particulier les jeunes en situation précaire : déscolarisé, sans revenus, sortie d'incarcération... Avec l'appui d'une psychologue, il a assuré une permanence (avec la présence d'une infirmière au besoin) afin d'accompagner des jeunes, des adultes et/ou leurs entourages victimes d'addiction. L'association travaille avec les personnes déjà actives sur le quartier comme le comité du quartier de Celleneuve, les Escales du logement, le CCAS,

⁸ Portrait de Territoire Montpellier Méditerranée Métropole – Compas - 2021

la mission locale de la Métropole (MLJ3M), l'antenne médico-sociale et les autres associations. Une vingtaine de personnes sont concernées.

↳ Accès à la culture et aux sports

L'association **Odette Louise**, labélisé espace de vie sociale (EVS) développe des actions autour de 4 axes :

- Favoriser le maintien du lien social et intergénérationnel et la mixité sociale dans le quartier Celleneuve par le biais d'actions culturelles et artistiques de proximité
- Développer la citoyenneté et l'implication citoyenne contribuant ainsi à l'attractivité et au dynamisme du territoire
- Favoriser la parentalité, le lien parents-enfants, les échanges entre parents
- Développer un accueil pour tous en renforçant le partenariat et l'accès à l'information

L'action PAC (programme d'actions culturelles) amorcée en septembre 2020 a été un succès en termes de médiation réalisée avec les habitantes et de rayonnement hors et dans le quartier. Cette expérience a conforté l'équipe de poursuivre cette action. À la rentrée 2021, les participantes se sont positionnées en tant que "Passeuses de culture". Un travail a été initié avec le Musée Fabre et le FRAC Occitanie. La Webradio Cellaradio a trouvé une constance de groupe de travail dans la conception et la réalisation de capsules sonores. Les événements et actions ont reçu un écho favorable : stages artistiques, Partir en Livre, la Grande Lessive, les rendez-vous contes, l'exposition "Féminie" et les résidences artistiques.

L'association MPT Accordéon a organisé un événement accessible au plus grand nombre « Festival Accordéon Pluriel 7ème Édition » à travers une programmation variée pour chaque public (enfants, adultes, amateurs et professionnels) en s'associant avec différents acteurs locaux : associations, structures culturelles, commerçants... Cette manifestation qui a eu lieu du 13 au 19 septembre 2021 à Celleneuve en association avec la Maison pour tous Marie Curie, le cinéma Nestor Burma et l'école Léo Malet (des élèves de 2 classes de Léo Mallet ont participé à l'élaboration d'un spectacle) a rassemblé plus de 1 400 participants.

Enfin, en matière sportive, **le MJO (Montpellier Judo Olympique)** a proposé des ateliers découverte judo pour les filles qui ont pour but de faire découvrir un sport de combat et de défense aux jeunes filles du collège et du quartier :

- Emancipation et sortie de l'isolement pour certaines en devenant plus autonome,
- Pratiquer d'une activité physique pour d'autres

25 jeunes filles participent à l'activité.



Festival Accordéon Pluriel 7ème édition Montpellier Accordéon

L'association **Montpellier Accordéon** organise depuis 7 ans un festival autour de l'accordéon dans le quartier Celleneuve. La 7ème édition de l'action Accordéon Pluriel a eu lieu du 13 au 19 septembre 2021. Les objectifs de ce projet :

- Créer un événement accessible au plus grand nombre sur l'accordéon et le pérenniser,
- Ouvrir les esthétiques musicales en diversifiant les styles, et proposer une programmation variée pour chaque public (enfants, adultes, amateurs et professionnels),
- Créer du lien social, mélanger les générations et les publics,
- Valoriser un quartier en s'associant avec différents acteurs locaux.

Pour réaliser le projet, une programmation audacieuse a été proposée. 7 concerts ont ainsi été proposés dans ce cadre durant la semaine, réunissant plus de 1 400 participants.

Parallèlement, une action éducative a aussi été conduite avec l'école Léo Malet favorisant la participation des familles. Du 13-17 septembre, 2 classes de CM1/CM2 de l'école Léo Mallet ont présenté publiquement leur création préparée pendant la semaine.

L'intervention scolaire en début d'année a permis un travail de cohésion de groupe de la classe et a facilité le lien école-parents. Les parents se sont inscrits dans l'action comme observateurs, mais aussi comme garants de l'implication de leurs enfants dans ce projet : les enfants et leurs familles étaient présents à la restitution sur le parvis de la Maison pour tous Marie Curie.



C. Territoire Centre



a. Éléments de bilan – Quartier Figuerolles

Figuerolles est l'un des Faubourgs du centre de Montpellier. Avec près de 3 000 habitants, il a connu une baisse significative de sa population depuis le début du contrat de ville (-15 %). Parmi les 1 720 ménages, environ 1 000 ne comprennent qu'un seul adulte. Ainsi, 57 % des ménages sont composés d'une personne seule, généralement un homme, avec une très forte proportion de 25-59 ans et si actuellement, le territoire n'a pas une composante « personnes âgées » importante, cette situation va évoluer dans les années qui viennent⁹.

Ainsi, le quartier de Figuerolles est le 2^{ème} quartier de la politique de la ville en France où la part des diplômés de l'enseignement supérieur est la plus forte. Le niveau de vie est supérieur à celui qui est observé dans les autres quartiers prioritaires de la Métropole. Il subsiste néanmoins de nombreux ménages vivant sous le seuil de pauvreté, ce qui signifie que le quartier dispose d'une mixité de revenus beaucoup plus forte que celle qui est observée dans les autres QPV.

L'indice de dynamique des territoires est beaucoup plus favorable sur Figuerolles que celui observé dans les autres quartiers prioritaires et c'est également la progression la plus forte observée.

C'est un quartier en mutation.

On dénombre au total 30 projets financés pour le QPV Figuerolles dans le cadre de l'appel à projets en 2021. Un certain nombre de ces projets, neuf au total, concernent le champ culturel.

Il existe au sein du quartier, en lien avec Gély, un collectif d'acteurs associatifs et institutionnels qui travaille sur l'identification des besoins et initie des projets dont certains sont proposés dans le cadre de la programmation de l'appel à projets du Contrat de Ville.

⁹ Portrait de Territoire Montpellier Méditerranée Métropole – Compas - 2021

Les projets culturels

L'association ADEMASS organise chaque année la Grande Parade Métèque. Il s'agit d'un projet culturel qui questionne le rapport à l'autre, à l'accueil, à l'étranger, au bien-vivre ensemble dans la diversité. Construit de façon participative avec les habitants, la Grande Parade Métèque propose des temps de rencontres culturelles et citoyennes régulières, gratuites et ouvertes à toutes. En 2021, le projet a trouvé son apogée au mois de juin sur 4 jours (du 9 au 12 juin), avec l'organisation de 4 concerts, 4 spectacles, 2 expositions et des espaces de jeux et d'ateliers créatifs.

L'association dispose par ailleurs d'un local dans le quartier, le LOFT des ASSOS, partagé avec d'autres associations, lui permettant de proposer une rencontre mensuelle, le dimanche, dans le quartier Figuerolles, à destination d'un public familial, autour d'une programmation artistique, ludique et citoyenne. Ces rencontres sont construites avec les associations membres du LOFT des ASSOS et leurs partenaires, et coordonnées par ADEMASS.

L'association Balthazar utilise les disciplines et le matériel des arts du cirque comme outil éducatif et ludique au service du développement de l'enfant, pour les 3/5 ans et pour les enfants fréquentant l'école primaire Frédéric Bazille.

La Boutique d'écriture, autre acteur important du quartier, porte aussi des projets culturels à destination des parents et des enfants tels que des ateliers de lecture parents/enfants, des ateliers d'écriture et de pratiques artistiques, des rencontres avec des auteurs, des artistes et des œuvres.

Le soutien à la Jeunesse

L'association PEPS gère un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) qui a lieu les mercredis et jours de vacances scolaires pour plus d'une centaine de jeunes par an.

Durant les vacances scolaires, l'association a également organisé des séjours pour les adolescents (11-17 ans) à Laroque et Mèze. Le séjour à Vars qui devait avoir lieu durant les vacances d'hiver a été annulé en raison de la crise sanitaire. Annuellement, une centaine de jeunes bénéficient de ces différents séjours.

La prévention spécialisée

Pour le secteur de Figuerolles, (qui englobe la place Salengro, le bas Figuerolles, la place de Plan Cabane et l'avenue de Gambetta), la présence régulière des éducateurs d'APS 34 les ont amenés à produire certains constats :

- Le peu de présence d'adolescents et d'enfants sur l'espace public. Malgré des passages réguliers, l'équipe éducative n'a pu observer qu'une présence ponctuelle d'enfants accompagnés de leurs parents sur l'aire de jeux de la place Salengro ou avec l'équipe de l'association PEPS. Les autres rues, perpendiculaires ou adjacentes ne sont pas non plus des espaces propices à la présence de cette tranche d'âge.
- Du côté Gambetta-Plan Cabane, l'essentiel du public présent sur ce secteur se borne à des mineurs ou jeunes majeurs, parfois MNA (Mineurs Non Accompagnés) ou l'ayant été, et des personnes plus âgées, qui ne sollicitent que peu ou pas d'aide ou d'accompagnement. Des personnes en situations irrégulières ou administratives complexes ont pu solliciter le service pour des aides ponctuelles d'accès aux droits. Des accompagnements d'accès aux soins ont pu également être menés.
- APS 34 a pu accompagner des MNA vers les services du Conseil départemental et poursuivre un suivi de ces jeunes le temps de leur prise en charge, en lien avec l'association MAJIE

notamment. Des familles ont également sollicité le service pour l'accompagnement de leurs adolescents, dans le domaine du décrochage scolaire ou de conflits familiaux.

- APS 34 maintient une présence sociale à minima hebdomadaire sur ce quartier et reste vigilant aux sollicitations et orientations des partenaires locaux (PEPS, Maison pour Tous Ricôme), comme des commerçants qui transmettent les coordonnées des éducateurs à des jeunes isolés. L'équipe reste également mobilisée lors d'organisations d'événements sur le quartier. Le partenariat de proximité engagé avec le CAARUD Réduire Les Risques, comme le SAO CORUS conduit le service à des présences ponctuelles supplémentaires.

b. Eléments de bilan – Quartier Gély

Avec 1 260 habitants, le quartier de Gély est l'un des « petits quartiers » prioritaires de type centre-ville de Montpellier. Il connaît une baisse légère de sa population, mais la population de 0 à 14 ans y est importante (21 % de la population du quartier).

La part des familles monoparentales est impressionnante avec 88 % des ménages avec enfants (taux record pour les quartiers prioritaires de France), tout comme le taux de bénéficiaires des minima sociaux en général, mais surtout de bénéficiaires de l'AAH. Ainsi, à Gély, 70 % des ménages sont concernés par un des deux minima sociaux de la CAF (AAH et RSA).

Cette situation positionne le quartier de Gély parmi les quartiers qui ont connu une dégradation de l'indice de dynamique des territoires.

Le quartier Gély est également marqué par un phénomène de déscolarisation très prégnant.

18 projets ont été financés dans le cadre de la programmation du contrat de ville en 2021, essentiellement dans le champ culturel (7 projets au total). Par ailleurs, deux projets nouveaux menés dans les champs de la médiation santé et de la médiation scolaire ont été soutenus en réponse aux difficultés observées.

Les projets culturels

Le Théâtre la Vista est un équipement culturel important pour le quartier Gély. Le théâtre propose notamment la carte Pass VISTA nominative et gratuite, valable pour une saison et permettant aux habitants d'accéder à tous spectacles de la programmation pour la somme de 2 euros par personne. La carte est remise par les structures partenaires qui s'engagent, en outre, à faire un travail d'information, de motivation et d'accompagnement auprès des jeunes et des familles. Plus de 1 500 personnes ont bénéficié de ces tarifs avantageux. Le théâtre mène également des actions en lien avec les écoles du quartier, telles que des ateliers de théâtre, de danse et permet aux plus jeunes de s'approprier ce lieu.

La Compagnie La Chouette Blanche est l'une des compagnies en résidence au Théâtre la Vista. En 2021, la compagnie a notamment organisé, avec l'aide de la ville, un voyage en Allemagne pour un workshop théâtre de 5 jours suite à l'invitation de la Maison de Montpellier à Heidelberg. Six femmes de la communauté gitane de la cité Gély ont participé à ce voyage. Pour certaines d'entre elles, c'était la première fois qu'elles partaient à l'étranger. Au cours de leur séjour, elles ont rencontré d'autres femmes de la communauté gitane d'Heidelberg. Ce voyage sera restitué par ces femmes sous la forme d'une petite pièce de théâtre en 2022, au Théâtre la Vista.

Enfin l'**association Lâche les mots** a continué à accompagner en 2021 une vingtaine de jeunes de la cité Gély le mercredi après-midi pour différents ateliers culturels et créatifs (écriture de chanson, participation à l'écriture d'un script de film) et durant les vacances scolaires pour des sorties éducatives et de loisirs.

Action de médiation sociale et scolaire

Le centre **APAJ** a porté une action de médiation sociale et scolaire en 2021. Il s'agit d'un nouveau projet dont l'objectif principal est d'améliorer la scolarisation des élèves de la Cité Gély, en ciblant toutes les tranches d'âge scolaire. L'action repose sur le travail de la médiatrice et le pilotage par un comité technique présidé par M. le DAASEN. La médiatrice est basée au siège de l'association, mais elle se déplace dans les 3 établissements scolaires et à domicile. Elle assure un lien étroit entre le service Vie de l'élève (destinataire du suivi de l'absentéisme et des déclarations d'instruction en famille) et les familles quand celles-ci sont repérées absentes, elle travaille à la levée des freins, à la recherche de solutions et au rappel des obligations de chacun. Elle s'appuie également sur les partenaires du territoire pour proposer des axes complémentaires à la scolarité (LAEP les p'tites guirlandes, APIEU, MPT Sarrazin) et développe un volet collectif avec des groupes de parents (3-6 ans, instruction en famille).

La médiatrice a repéré 193 enfants de 3 à 16 ans cette année, chiffre en légère augmentation, car le repérage est plus complet. Parmi eux 49 sont instruits en famille, chiffre en baisse depuis l'année dernière, car 9 élèves sont en 6ème contre 0 l'an passé. Le lien avec le collège est repris, même s'il doit être soutenu. 2 enseignants du collège ont contribué à favoriser leur retour, dans la constitution des classes et une vigilance particulière et une formation a permis d'aborder des éléments de connaissance sur la culture gitane. L'absentéisme a baissé à l'école élémentaire, mais le COVID a beaucoup perturbé l'assiduité. En maternelle seuls 2 élèves sont inscrits.

Action de médiation en santé

En 2021, le **CODES 34**, a été soutenu dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville pour disposer d'un poste d'adulte relais en médiation santé dans les quartiers prioritaires de Figuerolles et Gély, avec les missions suivantes :

- Affiner le diagnostic des habitants et des problématiques de santé rencontrées,
- Informer, accompagner, soutenir et orienter les habitants vers les services de santé et renseigner sur les démarches à effectuer,
- Favoriser l'ouverture et le maintien des droits à la couverture maladie (information, orientation...),
- Amener les habitants à solliciter de façon pertinente et autonome, les structures de santé, pour eux et leur famille (connaissance du système de santé, des droits...),
- Accroître la prise en charge globale de leur santé par les personnes concernées,
- Désenclaver le territoire et favoriser les échanges entre les usagers du système de santé, les partenaires et les institutions.

Le médiateur santé a rencontré en 2021 150 référents, issus de 70 structures. Les partenaires privilégiés sont le CCAS, Habitat jeune, les Maisons pour Tous Albertine Sarrazin (Gély) et Joseph Ricôme (Figuerolles) et ACM Habitat. Il a également participé aux actions existantes dans les quartiers : la rue des enfants (Zadigozinc), Guinguette (MPT Sarrazin), Conseil des résidents (Habitat Jeunes), Dépistage/Vaccination COVID, Festival Mosaique Gipsy Bohème (Cap Gély-Figuerolles), Fête de Noël

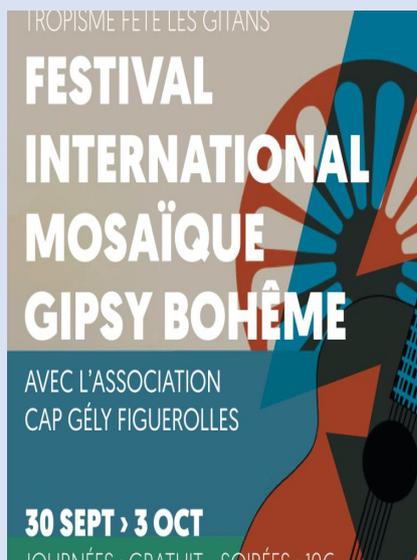
(MPT Sarrazin) et a co-construit des événements avec les partenaires : Atelier santé numérique (APAJ/ médiatrice Centre Médical Ravas/AVEC), Expérience d'innovation sociale (ACM Habitat), Journée Sport-prévention au parc de la Guirlande (Ville de Montpellier)

Enfin, 49 personnes ont bénéficié d'un suivi sur l'année 2021 au sein des permanences réalisées dans les Maisons pour Tous. La majorité des bénéficiaires sont des mères célibataires, âgées de 26-60 ans et plus. La prévalence des besoins en santé identifiés sur le quartier Gély a eu pour effet d'absorber une grande partie du temps de travail du médiateur santé dès sa prise de poste. Aussi, à ce jour plus de $\frac{3}{4}$ des suivis ont été effectués sur le quartier Gély. La plupart des personnes accueillies dans les permanences médiation santé sont dépendantes d'aides financières diverses. Or pour bénéficier de ces aides, il est nécessaire de bien comprendre les démarches administratives à effectuer, ce pour quoi les plus démunies ont besoin d'être épaulées. Parmi les 49 bénéficiaires, seulement 12 % sont en emploi ; près d'un tiers (28 %) sont bénéficiaires de l'Allocation Adultes handicapés (AAH), et un quart à la retraite (24 %).



Association CAP Gély Festival « Mosaïque Gipsy Bohême » à la Halle Tropisme

Un festival a été organisé du 30 septembre au 3 octobre 2021 à la Halle Tropisme dont l'objectif était de sensibiliser le grand public aux singularités des cultures gitanes et à favoriser la mixité culturelle et le « faire société » à travers la connaissance de l'histoire et des cultures tziganes. Au programme : des expositions sur la culture gitane, des stands et ateliers dédiés à la culture gitane (musique, littérature, peinture, fabrication et décoration...) et des prestations artistiques et musicales (musique et danse).



Le festival a réuni plus de 4 500 visiteurs sur 4 jours. Les élèves des écoles primaires Auguste Comte et Frédéric Bazille et du centre APAJ ont pu assister aux expositions et aux différents spectacles. Ce festival a aussi permis à certains habitants de la Cité Gély de fréquenter pour la première fois un lieu culturel important, la Halle Tropisme, pourtant située à seulement quelques minutes à pied de leur quartier.

Ce festival ayant connu un véritable succès pour sa première édition, avec une vraie mixité du public, la Halle Tropisme a souhaité poursuivre la collaboration avec l'association. Il sera donc reconduit à l'automne 2022.

D. Territoire Sud



CHIFFRES CLEFS

- **13** projets financés sur Lemasson et **67 250 €** de crédits spécifiques mobilisés, ce qui représente **83 €/hab**
- **34** projets financés sur Prés d'Arènes et **142 050 €** de crédits spécifiques mobilisés, soit **41 €/hab**
- **21** projets financés sur Pas du Loup-Val de Croze et **122 800 €** de crédits spécifiques mobilisés, soit **20 €/hab**



FAITS MARQUANTS

- Les projets développés sur le quartier **Lemasson** concernent l'**accès aux droits** et les ateliers sociolinguistiques, la prévention du décrochage scolaire, l'animation de la vie sociale et culturelle, les actions en direction des séniors et le soutien à la jeunesse.
- Sur **Pas du Loup-Val de Croze**, les projets concernent la **prévention du décrochage scolaire**, le soutien à la parentalité et l'inclusion par le sport. Ce quartier bénéficiera prochainement de la nouvelle ligne 5 du tram.
- Les projets développés sur **Prés d'Arènes** concernent le **soutien à la parentalité**, l'apprentissage de la langue française, l'animation de la vie sociale, le soutien à la jeunesse et les projets culturels.

a. Éléments de bilan – Quartier Lemasson

Le quartier de Lemasson est l'un des plus petits quartiers de la Métropole. C'est un quartier familial, puisque le nombre de personnes par logement est de 2,6 personnes en moyenne, même si la part des familles monoparentales est extrêmement importante (57 %) ¹⁰.

Il s'agit aussi d'un quartier où la population immigrée est quasiment absente.

Enfin, le territoire, avec beaucoup de jeunes, est marqué par la précarité de ceux-ci face à l'emploi. Le taux de précarité est de 30 % pour les salariés (en CDD ou intérim essentiellement).

13 projets déposés sur le quartier Lemasson, parmi différentes thématiques : ateliers sociolinguistiques, prévention du décrochage scolaire, soutien à la jeunesse, accès aux droits, animation de la vie sociale, action en direction des séniors.

Prévus dans le cadre de la DPV 2020, les travaux concernant le Club House et les vestiaires du terrain de football GIAMBRONE ont été effectués en février 2021. Le Racing Club Lemasson (450 licenciés) est le principal utilisateur de cette installation sportive. Son rôle social étant reconnu sur le territoire, il s'agit de lui donner des moyens de fonctionnement.

¹⁰ Portrait de Territoire Montpellier Méditerranée Métropole – Compas - 2021

La solution retenue consistait à remplacer les vestiaires existants sur une implantation différente, à savoir la place Roseau, plus opérationnelle, en maintenant l'usage des vestiaires existants pendant la durée des travaux

↳ L'accès aux droits, les ateliers sociolinguistiques et la prévention du décrochage scolaire

L'**Espace famille ADAGES** est une structure importante du quartier Croix d'Argent et du QPV Lemasson. Labélisé Maison France Services, l'espace Familles propose un suivi individualisé (40 personnes touchées par l'action) pour l'accès aux droits et réalise régulièrement des actions « d'aller vers » les habitants, au sein du quartier Lemasson.

Par ailleurs, l'association dispense également des cours d'alphabétisation (33 personnes suivies) et propose un accompagnement à la scolarité pour les élèves les plus en difficultés (une cinquantaine).

↳ L'Animation de la vie sociale et culturelle

L'animation de la vie sociale est une autre thématique importante pour le quartier. L'association **Chœur d'argent** propose ainsi diverses activités intergénérationnelles, créatrices de lien social en œuvrant de concert avec le soutien de l'association ADAGES Espace Famille. Il s'agit de se faire rencontrer les habitants et partager des temps conviviaux. L'association propose également des sorties pour les familles du quartier.

La **Compagnie Satellite** a mené une action sur la thématique du bal populaire en proposant un parcours artistique aux habitants du quartier Lemasson sans distinction d'âge, de classe sociale, de sexe, de pratique artistique ou encore d'origine. La finalisation du projet se matérialisera par la création d'un bal interprété par les habitants en 2022 au sein de la salle Rosecchi et l'exposition du « petit bal de poche » à la MPT Camus.

↳ Les actions en direction des séniors

L'association **Mosaïque des Hommes et des Jardins** gère et anime des ateliers jardins adaptés pour environ 70 séniors fragilisés avec pour objectifs de prévenir la sédentarité et les risques liés au vieillissement. En 2021, l'association a proposé une aide à l'utilisation des outils numériques (1 à 2 séances sur l'année) grâce à un partenariat avec l'association UPESI.

↳ Le soutien à la jeunesse

L'association **ADAGES** dispose d'un espace jeunesse pour une centaine de jeunes de 11 à 17 ans. Malgré des périodes de fermetures du local jeune lié au contexte sanitaire en 2021, des rendez-vous individuels ont été proposés, des animations en soirées, ainsi que des animations en petit groupe à l'extérieur. L'équipe jeunesse organise par ailleurs des sorties et activités en fonction des demandes et besoins des jeunes : sortie plage, sortie vélo, séjour, tournoi de baby-foot, tournoi sportif au parc Montcalm.

b. Éléments de bilan – Quartier Pas du Loup-Val de Croze

Avec 3 500 habitants, le quartier Pas du Loup/Val de Croze est en forte progression au regard de l'ensemble des QPV de Montpellier. Il reste très jeune au regard de la situation de la ville de Montpellier. Cependant, deux tiers des habitants ayant terminé leurs études ont un diplôme inférieur au bac (ou n'ont pas diplôme) et l'orientation professionnelle est importante. Enfin, le retard scolaire est beaucoup plus fort pour les adolescents du quartier¹¹.

Le QPV Pas du Loup/Val de Croze bénéficiera prochainement de la nouvelle ligne 5 du tram.

En 2020, 21 projets concernaient le QPV Pas du Loup/Val de Croze. Les thématiques représentées sont diverses : inclusion par le sport et animation de la vie sociale, projets culturels, prévention du décrochage scolaire et soutien à la jeunesse.

L'inclusion par le sport et l'animation de la vie sociale

Le **FC Pas du Loup** est le seul club résident sur le quartier Paul Valéry à développer la pratique du football auprès des jeunes du quartier. L'action sportive et les actions sociales développées par l'association sont structurelles dans ce quartier où le maillage associatif est insuffisant.

Les vestiaires existants vétustes ont été rénovés en 2021, dans le cadre de la DPV 202. La création d'un club house pour cette association en plein développement est une nécessité pour asseoir le travail des bénévoles et développer le football féminin en créant des vestiaires qui seront mis à disposition de ce public recherché.

L'association **3MTKD** mène de nombreux projets pour les jeunes du quartier. Une équipe de 10 salariés permanents soutenus par des dizaines de bénévoles et de vacataires animent toute l'année et pendant les vacances scolaires de nombreux dispositifs (sportifs, aide aux devoirs, colonies, périscolaires, ALSH, mini camps, projets culturels et intergénérationnels). Diverses animations sont proposées (Journée Internationale des Droits des Femmes, Carnaval de quartier, Chasse aux œufs, Raid Aventures, Fête d'été, Fête de la musique, Soirée Halloween, Châtaignes pour tous, Magie de Noël, etc.) qui ont rassemblé plusieurs centaines de personnes en 2021, habitant plusieurs QPV.

Outre ces animations, l'association organise aussi des stages sportifs le dimanche et des séjours pour les 11-17 ans ainsi qu'un accompagnement à la scolarité du CP à la Terminale pour plus de 100 jeunes.

Par ailleurs, dans le cadre de l'agrément Centre Social CAF, la **Maison pour Tous Michel Colucci** a invité ses partenaires et des usagers à la restitution du projet social qui a eu lieu le 25 septembre 2021. Les actions de la Maison pour Tous se structurent autour de 5 axes :

- Accompagner les enfants et les jeunes durant les différentes étapes de leur construction vers l'acquisition de l'autonomie
- Renforcer les actions de soutien à la parentalité
- Renforcer le « vivre ensemble » dans le quartier
- Devenir un lieu ressource identifié

¹¹ Portrait de Territoire Montpellier Méditerranée Métropole – Compas - 2021

Les projets culturels

L'association **Brand à Part** propose aux habitants des quartiers politiques de la ville des projections de films gratuites et en plein air durant l'été, dans le parc de Bagatelle notamment. En 2021, la mise en œuvre du projet a été impactée par les contraintes sanitaires. Un des deux week-ends de projections a dû être annulé. Environ 150 personnes ont quand même pu assister aux projections organisées.

Le soutien à la Parentalité

Deux professionnels de l'association **Jouons en Ludothèque** animent une ludothèque le mercredi pour les enfants de 6 à 10 ans. Le travail avec les parents se fait surtout lors de sorties et via le prêt de jeu (retours des enfants qui ont fait jouer toute la famille, parents compris). En 2021, 20 séances en période scolaire ont pu avoir lieu, 15 durant les vacances et 6 sorties. L'action touche environ 70 enfants et parents.

Les projets éducatifs

Outre les projets portés par les établissements scolaires du quartier en faveur de la parentalité, de l'ouverture culturelle et de la réussite scolaire des élèves, à signaler l'action de l'association **SÈVE** qui propose l'organisation de cycles philosophiques (1 cycle=10 ateliers) au sein de l'école Schœlcher. Trois cycles ont été programmés avec l'équipe enseignante dans les classes de niveau CM2, CM1 et CE2 avec un démarrage de l'action le 6 décembre 2021. L'atelier se structure par une discussion à visée philosophique sous la forme d'un questionnement introduit par un support inducteur (album jeunesse, conte, vidéo...). Les enfants/adolescents vivent des temps d'échanges et d'écoute entre pairs, exercent leur pensée réflexive, expriment leurs idées. Au fur et à mesure des séances, ils développent leur capacité à problématiser, conceptualiser et argumenter.



Nouveau schéma de circulation pour le quartier

En 2025, la ligne 5 de tramway va métamorphoser le Val de Croze

MOBILITÉ

Actuellement desservi par des bus, ce quartier prioritaire de la ville sera largement rénové.

Passer de bus surchargés aux futures rames de tramway de la ligne 5 qui circuleront toutes les six minutes à partir de 2025 : c'est le plan de la Métropole pour les habitants des quartiers Val de Croze, Bagatelle et Ovalie, situés à l'ouest de Montpellier. Cette mutation se doublera d'un « nouveau schéma de circulation (qui) entraînera la suppression du trafic de transit dans ces secteurs. »

Michaël Delafosse, maire et président de la Métropole, et Julie Frèche, vice-présidente de la Métropole déléguée au transport et aux mobilités actives, l'ont expliqué en détail aux habitants concernés, lors d'une réunion publique organisée sur le parvis du parc de Bagatelle de la Maison pour tous Michel-Colucci. Ils étaient accompagnés d'élus et techniciens de la Métropole, de TaM et d'ACM Habitat. Cette matinée était ponctuée d'ateliers participatifs.

Objectif de ces changements : « construire un quartier apaisé » et « faciliter l'accès au centre-ville, puisqu'il ne faudra que 16 minutes pour rejoindre Saint-Denis. »

Le début des travaux est prévu dès le début de l'été 2022. C'est dans cette optique que sera transformé le Val de Croze. Il s'agit d'un des trois quartiers prioritaires de la politique de la Ville (avec Cité Gély et Vert Bois) desservis par la ligne 5.

1 **Priorité : piétons et cycles sécurisés**
« Des aménagements spécifi-



D'ici quatre ans, les arches de la place de Chine feront place aux rails de la future station de tramway. CR

ques amélioreront la sécurisation du chemin des écoliers, entre les établissements Hélène-Boucher et Alain-Savary, informe la Métropole. La rue Cheng Du sera mise à sens unique et les cycles cohabiteront dans cet espace. Un cheminement cyclable sera réalisé depuis le quartier Val de Croze jusqu'au collège Marcel-Pagnol par la rue du pas du Loup et l'avenue de Vanières. Pour poursuivre cette démarche, le trajet jusqu'au collège Marcel-Pagnol prévoira un cheminement cyclable, sur l'ensemble du linéaire de l'avenue de Vanières.

Une traversée piétonne sera créée sur l'avenue de Vanières pour assurer une connexion avec la Ville en toute quiétude. »

2 Le parc de Bagatelle sera desservi

La Métropole « saisit l'opportunité du chantier de la Ligne 5 pour lutter contre la pollution atmosphérique. Ainsi, le parc de Bagatelle sera desservi par la Ligne 5. Orné d'essences typiquement méditerranéennes, il comporte entre autres une ancienne orangerie, une cascade de rocaille et un bassin garni d'une passerelle baroque et de très beaux cèdres. »

3 De nouveaux commerces

« Une nouvelle vie de quartier verra le jour sur les places de Chine et Fourier qui pourraient accueillir de nouveaux commerces, annonce la Métropole. Dans cette perspective et

en complément de l'étude en cours, les habitants du quartier ont pu exprimer leur avis quant à la nature des activités complémentaires qu'ils souhaiteraient voir émerger dans leur cadre de vie. »

4 Les résidences ACM Habitat rénovées

Afin d'accueillir la Ligne 5 de tramway, « les arches de la place de Chine feront place aux rails et à la future station. Ainsi, le tramway créera une réelle opportunité en matière de rénovation, pour les résidences Val de Croze 6, 7 et 8 ». Dès janvier 2022, « les travaux de démolition des arches s'engageront et les bâtiments existants donneront naissance à la création de balcons privés notamment. »

c. Éléments de bilan – Quartier Prés d’Arènes

Le quartier prioritaire de Prés d’Arènes comprend 4 700 personnes. Un peu moins d’un habitant sur quatre a moins de 15 ans et le quartier a une dimension familiale (le nombre de personnes par logement est passé de 2 à 2,3 en l’espace de quelques années).

Alors qu’il s’agit de l’un des 2 quartiers prioritaires (avec celui de Figuerolles) où le niveau de vie est le plus fort (1 175 €), l’évolution des dernières années s’est traduite par un accroissement des écarts : 42 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté et un quart des ménages bénéficie d’un des minima sociaux de la CAF (deux tiers pour le RSA et un tiers pour l’AAH).

Les enfants sont toujours les principales victimes de la pauvreté, puisque si 26 % des habitants bénéficient de la CSS (Couverture Santé Solidaire) dont le seuil d’accès est nettement en dessous du seuil de pauvreté, ce sont 43 % des enfants qui sont concernés. Ainsi, plus de 4 enfants sur 10 vivent dans des ménages nettement en dessous du seuil de pauvreté.

De plus, les données liées aux niveaux de formation des habitants indiquent que les niveaux de formation sont beaucoup plus faibles dans ce quartier : 63 % des habitants ayant terminé leurs études n’ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au bac.¹²

Ces éléments mettent en évidence l’importance de l’accompagnement et du soutien des familles, des enfants, des adolescents et des jeunes.

Un réseau d’acteurs associatifs et institutionnels est présent sur le quartier pour favoriser la coordination des projets s’inscrivant notamment dans les champs de l’animation socioculturelle, de la réussite scolaire, du soutien à la parentalité, des ateliers sociolinguistiques et de l’accès aux droits. On dénombre 34 projets financés dans le cadre du Contrat de Ville pour ce QPV.

La réussite éducative et le soutien à la parentalité

La réussite éducative et le soutien à la parentalité sont des thématiques prégnantes pour le quartier Prés d’Arènes. Les associations **Cité Citoyenne** et **Jasmin d’Orient** proposent un accompagnement à la scolarité pour environ 200 jeunes du premier et du second degré.

Par ailleurs, **les écoles Diderot et Cocteau** portent également un ensemble d’actions visant à renforcer le soutien à la parentalité : tables rondes thématiques, temps d’école ouverte, ateliers partagés parents-enfants, organisation des « rendez-vous de la réussite ».

Des actions visant à améliorer le climat scolaire ont eu lieu dans les écoles et au **collège Gérard Philippe** : projet sur les relations filles-garçons de la petite section à la 4^{ème}, travail sur la pratique de l’attention, ateliers philosophiques (SÈVE), développement de l’empathie (EPE34) en 5^{ème}, théâtre-forum sur les relations filles-garçons (Cie des Nuits partagées, ADOSEN) et pour les classes de 4^{ème} projets sur la vie affective (en lien avec l’infirmier et l’assistante sociale).

L’apprentissage de la langue française

L’association **Jasmin d’Orient** propose des cours de français (FLI et ASL). Il s’agit de valoriser les compétences de chacun et de favoriser l’insertion professionnelle. En 2021, **280 personnes** ont été concernées par l’action.

¹² Portrait de Territoire Montpellier Méditerranée Métropole – Compas - 2021

L'animation de la vie sociale

Le Secours Populaire gère et anime un espace participatif de rencontre et de convivialité, ouvert sur le quartier, ses acteurs et ses habitants. Il s'agit d'impliquer les habitants via la pratique d'ateliers artistiques comme de l'initiation au graff, la participation à des jeux de société. Le Secours Populaire assure aussi une permanence visant à informer et orienter les personnes pour favoriser leur accès aux droits et à la santé. Environ 200 personnes bénéficient de cette action.

Le soutien à la Jeunesse

En 2021, a été inauguré pour la première fois en plein cœur de la cité Saint-Martin un « terrain d'aventure » porté par les **CEMEA**. Le terrain d'aventures est une approche innovante proposant un accueil de loisirs « hors les murs » destiné à un large public. Sa vocation est d'accompagner les enfants, les jeunes dans la pratique du jeu libre, l'autonomie, la réalisation de soi. Les activités des enfants et des adolescents sur les terrains d'aventures sont réglementées par eux-mêmes, sans intervention directe et directive des adultes (animateurs du site), mais sous leur regard bienveillant et leur accompagnement quand cela est demandé. Il repose sur le principe du volontariat, ce qui implique : une liberté de choix des jeux et des activités ; une liberté dans la formation des groupes et leur dynamique ; une liberté dans le choix des matériaux et des équipements (outils) ; une liberté de mouvement sur le site. Il existe certaines règles de conduite sur le site qui tournent essentiellement autour du respect de l'autre et de ses projets, réalisations.

Une expérimentation a eu lieu en juillet et novembre 2021. Un peu plus de 300 jeunes âgés de 6 à 14 ans ont fréquenté le terrain d'aventures. Le bilan de cette expérimentation a permis d'adapter le projet qui est renouvelé en 2022.

Les projets culturels

Le quartier Prés d'Arènes compte plusieurs projets s'inscrivant dans la thématique culturelle.

Les associations **Radio Clapas** et **OAQADI** proposent des ateliers radio à destination de plus de 300 jeunes. La radio est utilisée pour développer le lien intergénérationnel, le lien social, le lien interculturel et l'expression des jeunes. Chaque action aboutit à des œuvres radiophoniques collectives.

L'association a en outre réalisé un festival de la radio éducative à Montpellier le 16 octobre 2021, qui a permis de mettre en valeur les productions réalisées par les publics de OAQADI et faire rencontrer le public et les professionnels.

L'association **Théâvida** est une autre association importante pour le quartier. Les ateliers de sensibilisation aux arts scéniques ont permis la création de trois chants de supporters valorisant le quartier et repris en cœur par les jeunes présents sur le terrain sportif avec Hérault Sport.

L'année s'est terminée avec une nouvelle création théâtrale sur la critique de la publicité. Les jeunes du groupe ont joué la pièce "Les pubs invendables" le 17 décembre à 17 h 30 à la Maison Pour Tous l'Escoutaire.

La prévention spécialisée

Sur la sollicitation fin 2020 de professionnels de l'Education Nationale, APS 34 a mis en place et priorisé un accueil des élèves exclus temporairement de leurs collèges. Cette action prioritaire est montée en puissance courant 2021.

Les conventions avec les collèges G. Philippe et de la Croix d'Argent ont permis d'accueillir des élèves lors d'une exclusion temporaire afin de travailler le sens de la sanction posée, évaluer de potentielles difficultés sous-jacentes et travailler un retour apaisé en classe.

Sur l'année 2021, le service a accompagné 20 élèves exclus temporairement. Les raisons principales de l'exclusion portent sur des comportements inadaptés en classe et vis-à-vis de l'enseignant.

Les éducateurs ont créé tout au long de l'année des supports (photo-langage, jeux d'expression, atelier d'écriture, activité physique...) qui permettent de libérer la parole du jeune et générer du questionnement. Nous échangeons lors d'accueils individualisés autour de la vie de l'adolescent (scolarité, famille, entourage amical, loisirs, centres d'intérêts, difficultés, projets).

APS 34 tient particulièrement à ce que cette action conserve cette modalité « hors les murs ». En effet, co-accueillir ces adolescents permet à ces derniers de repérer des lieux et personnes ressources sur leurs quartiers, qu'ils pourront solliciter par la suite voire s'inscrire dans leurs activités régulières.



Association L'appart – Les Pâtes au beurre



Le projet de L'APPART est né du désir de trois psychologues et d'un psychiatre de créer un lieu et des espaces de parole accessibles à toutes et à tous (gratuits et anonymes) sans délai d'attente pour prendre soin des parents et des relations parents-enfants à Montpellier.

L'association a notamment développé une action s'intitulant « Les Pâtes au Beurre » (PAB). Il s'agit de lieux d'accueil de groupe pour les familles, avec ou sans enfants, sans limite d'âge, sur une durée de 2 h. Deux professionnels expérimentés (psychologue, psychiatre et/ou psychomotricien) sont présents pour accueillir les familles, soutenir les échanges au sein du groupe. L'accueil se fait dans une cuisine, autour d'une collation, pour un moment de partage et d'échange. L'anonymat, la confidentialité et la gratuité sont garantis aux familles. Chacun est accueilli dans sa singularité pour partager son expérience, ses doutes,



ses difficultés avec d'autres. Dans une atmosphère sécurisante, les parents se rassemblent sous des sujets communs et quotidiens tels que l'éducation, la séparation, l'adolescence, le rythme de l'enfant, etc. Les PAB, véritable lieu ressource, ont pour ambition de prendre soin des liens parents-enfants pour contribuer à l'équilibre familial, de prévenir la violence intrafamiliale.

Cette action, qui existe dans d'autres villes de France comme à Nantes et, plus près d'ici, à Narbonne ou Uzès est particulièrement utile dans le contexte sanitaire actuel alors que les services publics de santé psychologique et de soins psychiatriques sont saturés. L'association a pu développer cette action à la Maison pour Tous l'Escoutaire et a touché de premières familles dès la fin de l'année 2021.

E. Territoire Est



CHIFFRES CLEFS

- **7** projets financés sur Pompignane et **37 500 €** de crédits spécifiques mobilisés, ce qui représente **34 €/hab**
- **7** projets financés sur Aiguelongue et **41 500 €** de crédits spécifiques mobilisés, soit **48 €/hab**
- **3** projets financés sur Vert-Bois et **20 000 €** de crédits spécifiques mobilisés, soit **10 €/hab**



FAITS MARQUANTS

- Les projets développés sur **Pompignane** concernent **l'animation de la vie locale** et le soutien à la jeunesse.
- Les projets développés sur **Aiguelongue** concernent le **soutien à la parentalité**, l'accès aux droits et au numérique, l'accompagnement à la scolarité et le soutien à la jeunesse.
- **1 seul projet** concerne spécifiquement le quartier **Vert Bois**, mais **12 projets** proposés sur d'autres territoires s'adressent également aux habitants du quartier.

a. Éléments de bilan – quartier d'Aiguelongue

1 420 habitants résident dans le quartier prioritaire d'Aiguelongue, c'est le 5^{ème} QPV le moins peuplé de Montpellier. La population de ce quartier a par contre tendance à augmenter depuis 2013 avec 320 habitants de plus, soit +29 % en cinq ans.

Cependant, malgré le renouvellement de population généré par l'arrivée de nouveaux habitants, le quartier reste marqué par des réalités sociales fortes : le niveau de vie des habitants est très faible et le taux de pauvreté est fort. Ainsi, 51 % des habitants qui y résident vivent sous le seuil de pauvreté et près de 30 % des ménages sont bénéficiaires d'un des minimas sociaux de la CAF¹³.

Il y a eu 7 projets déposés au titre de l'appel à projets du Contrat de Ville qui concerne spécifiquement le QPV d'Aiguelongue. Les thématiques représentées sont notamment les suivantes : soutien à la parentalité, accès aux droits et au numérique, accompagnement à la scolarité et soutien à la jeunesse.

La principale association du quartier est BVA. L'association touche environ 300 habitants et propose les actions suivantes : accompagnement à la scolarité pour les élèves du primaire, aide à la recherche de stages pour les élèves de 3^{ème}, clubs adolescents, café des parents, divers ateliers créatifs, sorties culturelles, ateliers numériques pour l'accès aux droits, découvertes de diverses activités sportives en partenariat avec Culture Sport Solidaire et Hérault Sport.

A noter par ailleurs que la Maison pour Tous Albert Dubout a lancé sa démarche de demande d'agrément centre social en 2021. Un premier comité de pilotage élargi a eu lieu le 21 mai 2021 en

¹³ Portrait de Territoire Montpellier Méditerranée Métropole – Compas - 2021

présence de plusieurs partenaires, associatifs et institutionnels. Trois axes de travail sont ressortis des échanges :

- 1/Favoriser le vivre ensemble et rompre l'isolement
- 2/ Renforcer notre capacité d'accueil et d'écoute
- 3/ Favoriser l'accès aux loisirs et l'épanouissement de tous

Prévus dans le cadre de la DPV 2020, les travaux de sécurisation des abords du groupe scolaire Aiguelongue, rue des Tourterelles, ont été effectués pendant l'été 2021 :

- Élargissement des trottoirs pour créer des cheminements piétons confortables
- Améliorations de tous les passages piétons proches du groupe scolaire.
- Réaménagement du carrefour à feux Avenue de la Justice de Castelneau/Tourterelles
- Suppression du stationnement sauvage aux abords du groupe scolaire
- Mise en place de dispositif de ralentissement
- Création d'une voie limitée à 30 km/h
- Rénovation et amélioration de l'éclairage public

La prévention spécialisée

En décembre, un chantier éducatif a été mené sur le quartier d'Aiguelongue par APS 34, en partenariat avec une association locale (Bien Vivre à Aiguelongue), pour repeindre leurs locaux.

Fin septembre, le service Montpellier Centre a également co-encadré un chantier d'une semaine au zoo du Lunaret.

Ainsi, pour les jeunes qui en bénéficient, les chantiers éducatifs leur donnent l'opportunité de changer d'environnement et venir casser un quotidien rythmé par la vie dans la rue. Ils permettent de créer le lien et la relation de confiance nécessaires au travail éducatif. Du fait de la valorisation des jeunes et de leurs compétences lors de ces moments, ce sont des tremplins vers une remobilisation, qui entraînent une mise en mouvement sur le plan « interne » (personnelle, psychique) et « externe » sur diverses démarches (accès aux droits, inscription ou réinscription dans le droit commun, débiter un parcours d'insertion professionnelle, de santé globale, etc.).

b. Eléments de bilan – quartier de la Pompignane

Avec 1 165 habitants, la Pompignane est le quartier prioritaire le moins peuplé de Montpellier ainsi que de l'ensemble du département de l'Hérault.

C'est un territoire qui connaît une situation apparemment paradoxale avec, d'une part, une forte dimension familiale et, d'autre part, une proportion élevée de personnes seules. Cela s'explique aisément par l'absence de couples sans enfant dans les quartiers prioritaires. Cette catégorie de ménages est très peu représentée dans les QPV. Cela s'explique par deux phénomènes : d'une part, les couples sans enfant sont essentiellement des ménages dont les enfants ont quitté le domicile familial et, d'autre part, par l'importance des familles monoparentales — et donc d'adultes isolés — qui deviennent moins fréquemment des couples après le départ des enfants.

A la Pompignane, la part des familles monoparentales parmi les ménages y est très importante (29 %). Dès lors, il n'est pas surprenant de constater que 66 % des ménages avec enfant(s) sont des familles

monoparentales. Il y a ici un effet culturel lié au mode de vie des habitants. La part de la population étrangère est très faible.¹⁴

7 dossiers ont été déposés en 2021 dans les domaines de l'animation de la vie locale et du soutien à la jeunesse. Un réseau d'acteurs associatifs et institutionnels, animé par les associations CLCV, Gammes et JPA, se réunit régulièrement afin d'échanger les informations et les activités du quartier, mais aussi pour organiser en commun des projets pour les habitants du QPV.

L'animation de la vie sociale

L'association **CLCV** qui est habilitée Espace de Vie Sociale (EVS) a notamment organisé différentes sorties culturelles et a participé au Festival au fil des contes. Un film a été réalisé par l'EVS afin de créer du lien avec l'EHPAD des Aubes et les assistantes maternelles. Enfin, une exposition photo a été réalisée par les habitants lors d'Afriqu'art au mois de juillet. Ces actions ont rassemblé environ 80 habitants du quartier.

L'association **Gammes** propose par ailleurs différentes actions à destination des familles : un accompagnement scolaire (4 CLAS) pour 24 primaires et 12 collégiens, un atelier sociolinguistique pour allophones et personnes illettrées à la MPT M. Mercouri, un atelier bi-hebdo de redynamisation sociale à destination de femmes bénéficiaires des minima sociaux à la MPT Méline Mercouri, un atelier Multisports mensuel avec Hérault Sports, des actions de soutien à la parentalité, des activités familles pendant les vacances, une permanence hebdomadaire d'accès aux droits hébergée à la JPA (l'association ne dispose pas de local sur le quartier). Ces actions touchent plus d'une centaine de personnes.

Le soutien à la Jeunesse

L'association **JPA** propose d'accompagner des jeunes de 6 à 14 ans, vivant notamment dans le QPV de la Pompignane, à créer leur propre séjour de vacances collectives lors des vacances d'été. Cette action a permis 8 jeunes du quartier de partir à Cerbère, du 7 au 13 juillet 2021.

c. Eléments de bilan – Quartier Vert-Bois

Ce quartier est totalement atypique au regard des autres QPV de Montpellier et même des quartiers de la politique de la ville en général. Il s'agit ici d'un effet lié au mode de détermination de la géographie prioritaire basée sur le seul critère de ressources.

Avec un peu plus de 2 000 habitants, ce quartier est en croissance démographique. Il est peuplé quasi exclusivement de jeunes de 15 à 24 ans (6 habitants sur 10) et 82 % des logements ne sont occupés que par des personnes seules. Ces indicateurs renforcent bien évidemment le descriptif d'un quartier étudiant dont les réalités restent éloignées de celles d'un quartier de la politique de la ville.

Le quartier de Vert Bois est le 4ème quartier de la politique de la ville en France où la part des diplômés de l'enseignement supérieur est la plus forte (45 % des habitants).

Cependant, le niveau de vie mensuel des habitants de ce quartier n'est que de 1 130 €, ce qui génère un taux de pauvreté de 45 %. Mais là encore, le caractère étudiant de ce quartier explique la faiblesse des ressources. Avec 7 % de la population bénéficiaire des minima sociaux, Vert-Bois est beaucoup moins concerné par la grande pauvreté que Montpellier dans son ensemble. Les étudiants ne peuvent

¹⁴ Portrait de Territoire Montpellier Méditerranée Métropole – Compas - 2021

pas bénéficier du RSA, sauf dans le cadre d'un contrat d'insertion. Il n'est pas non plus surprenant d'observer qu'il n'y a que 190 personnes concernées par la CSS (Couverture Santé Solidarité). Ce nombre est extrêmement faible au regard des revenus des ménages, mais s'explique par le fait que les étudiants ont leur propre système de couverture et de mutuelle santé.

Le quartier sera desservi par la ligne 5 du tramway, dont les travaux ont débuté.

La principale action du quartier Vert-Bois soutenue dans le cadre du Contrat de Ville est celle de l'association Passe Muraille qui gère et anime un jardin partagé au cœur du quartier, dans la résidence ACM. L'association propose des rencontres conviviales, organisées avec les habitants et les acteurs du quartier ainsi que des ateliers créatifs et de sensibilisation à l'environnement. Une centaine d'habitants en bénéficient, essentiellement des habitants de la résidence.

Par ailleurs, l'association **Gammes** a mis en place un Espace de Vie Sociale (EVS), au cœur de la résidence Vert-Bois, labélisé par la CAF au cours de l'année 2021. L'équipe du projet de préfiguration, en partenariat avec les autres associations du quartier et des acteurs institutionnels, s'est mobilisée toute l'année 2021 et a mené différents types d'actions pour identifier les forces et faiblesses du territoire et recueillir les besoins, les attentes, les envies et ressources opérationnelles ou potentielles des habitants du QPV Vert-Bois. Les actions seront déclinées à partir de l'année 2022.

Enfin, à noter l'action de l'**Atelline** qui a proposé d'interroger la question du territoire, du quartier et des espaces publics à travers le recueil de témoignages et la restitution d'ateliers théâtraux qui auront lieu au printemps 2022.



L'Accorderie de Montpellier



L'Accorderie est un réseau d'échanges de services, basé sur une monnaie sociale : le temps.

Ces services échangés, individuels, collectifs ou associatifs, sont une porte d'entrée, un prétexte à la création du lien social, du vivre ensemble, avec un souci de mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.

L'Accorderie a pour missions de lutter contre la précarité et l'isolement, et de développer le pouvoir d'agir des habitants.

C'est une association de l'économie sociale et solidaire proposant un système économique alternatif



permettant la création de cette forme de richesse qu'est le temps. Cette richesse collective s'appuie essentiellement sur le potentiel de chacun, la convivialité, la bienveillance, la tolérance, la transmission et bien sûr l'entraide entre ses membres. Ce système de réciprocité valorise chacune et chacun dans sa capacité à identifier et proposer ses savoirs et savoir-faire et à accepter son besoin des compétences d'autrui. Chaque accordeur est toujours en situation de donner et de recevoir !

À Montpellier, l'association est présente sur certains QPV : Prés d'Arènes, Celleneuve, Figuerolles et Aiguelongue, grâce à un partenariat avec l'association BVA. Une vingtaine d'accordeurs ont effectué des échanges sur ce quartier en 2021.

III. BILAN FINANCIER

A. L'appel à projets du Contrat de Ville 2021

Les partenaires financiers du contrat de ville mobilisent des crédits spécifiques dans le cadre de l'appel à projets qui concerne principalement les opérateurs associatifs. Les actions financées doivent répondre aux besoins identifiés sur les territoires.

Mais au-delà de cet appel à projets, les institutions sont également amenées à financer, sur leurs crédits de droit commun, les projets sur les QPV, soit parce qu'ils répondent aux objectifs poursuivis par le contrat, soit directement dans le cadre de leurs politiques de droit commun. Le service politique de la ville assure également en interne le lien avec les directions et les services opérationnels pour la mobilisation de leur droit commun.

L'équipe du service politique de la ville de Montpellier Méditerranée Métropole a assuré la gestion de l'appel à projets pour le compte de l'ensemble des partenaires, ainsi que le fonctionnement du site sur lequel les dossiers ont été saisis. L'étude des dossiers a été réalisée de décembre 2020 à mars 2021.

458 dossiers (dont 161 nouveaux) ont été déposés lors de l'appel à projets par 185 structures (associations principalement et quelques établissements scolaires inscrits au sein de réseaux d'éducation prioritaire). À l'issue d'une instruction partenariale, en tenant compte des territoires et des thématiques du Contrat de Ville, **364 projets portés par 150 structures** ont été financés par au moins un financeur, signataire du contrat.

Nombre de projets déposés en 2021	458	Nombre de projets déposés en 2020	391
Nombre de structures	185	Nombre de structures	176
Nombre de projets nouveaux	167	Nombre de projets nouveaux	129
Nombre de reconductions	291	Nombre de reconductions	262
Nombre de projets financés en 2021	364	Nombre de projets financés en 2020	291
Nombre de projets VVV	50	Nombre de projets VVV	37
Nombre de projets en CPO	92	Nombre de projets en CPO	24
Nombre de structures financées en 2021	150	Nombre de structures financées en 2020	136

Les tableaux et graphiques ci-après montrent la répartition des projets et des crédits par quartiers et par enjeux pour l'année 2021.

Quartiers	Pop. (2018)	Nb de projets financés	Ratio/ projets	Total finan. accordés	Ratio/ finan.	Dont crédits spécifiques	Dont crédits de droit commun	Créd. Spé/hab
Aiguelongue	1 417	7	2 %	43 593 €	0,6%	41 500 €	2 093 €	29,29 €
Celleneuve	1 339	11	3 %	218 974 €	2,9%	114 500 €	104 474 €	85,51 €
Cévennes	6 060	21	6 %	386 951 €	5,1%	182 300 €	204 651 €	30,08 €
Figuerolles	2 923	26	7 %	374 334 €	5,0%	220 000 €	154 334 €	75,27 €
Gély	1 264	16	4 %	253 461 €	3,4%	144 730 €	108 731 €	114,50 €
Lemasson	1 193	10	3 %	127 803 €	1,7%	67 250 €	60 553 €	56,37 €
Hauts de Massane	21 817	30	8 %	593 569 €	7,9%	262 200 €	331 369 €	27,68 €
Paillade		101	28 %	1 946 376 €	25,8%	1 081 870 €	864 506 €	87,64 €
Pas du Loup-Val de Croze	3 478	16	4 %	173 241 €	2,3%	122 800 €	50 441 €	35,31 €
Petit Bard - Pergola	5 697	38	10 %	684 523 €	9,1%	300 110 €	384 413 €	52,68 €
Pompignane	1 165	6	2 %	103 785 €	1,4%	37 500 €	66 285 €	32,19 €
Prés d'Arènes	4 700	22	6 %	279 859 €	3,7%	142 050 €	137 809 €	30,22 €
Vert Bois	2 147	2	1 %	29 177 €	0,4%	20 000 €	9 177 €	9,32 €
Ensemble des territoires prioritaires	53 200	58	16 %	2 323 816 €	30,8%	969 882 €	1 353 934 €	18,23 €
TOTAL	53 200	364		7 539 461 €		3 706 692 €	3 832 769 €	69,7 €

Enjeux	Nb de projets financés	Ratio/ projets	Total Financements accordés	Ratio/ financements	Crédits spécifiques accordés	Crédits de droit commun accordés
Enjeux n° 1-8 <i>dév. éco.</i>	40	11 %	1 479 520 €	19,6%	877 082 €	602 438 €
Enjeu n° 2 <i>éducation</i>	66	18 %	689 009 €	9,1%	411 855 €	277 154 €
Enjeu n° 3 <i>jeunesse</i>	29	8 %	741 189 €	9,8%	326 500 €	414 689 €
Enjeu n° 4 <i>maîtrise de la langue</i>	18	5 %	406 310 €	5,4%	238 500 €	167 810 €
Enjeu n° 5 <i>logement</i>	9	2 %	477 074 €	6,3%	151 500 €	325 574 €
Enjeu n° 6 <i>santé</i>	9	2 %	102 225 €	1,4%	49 500 €	52 725 €
Enjeu n° 6 <i>droits</i>	56	15 %	1 359 994 €	18,0%	612 483 €	747 511 €
Enjeu n° 6 <i>sport</i>	11	3 %	59 090 €	0,8%	54 340 €	4 750 €
Enjeu n° 6 <i>culture</i>	73	20 %	1 067 345 €	14,2%	519 400 €	547 945 €
Enjeu n° 9 <i>GUSP</i>	7	2 %	49 736 €	0,7%	34 500 €	15 236 €
Enjeu n° 11 <i>Prévention délinquance</i>	5	1 %	287 157 €	3,8%	30 872 €	256 285 €
Enjeu n° 12.1 <i>égalité F/H</i>	12	3 %	192 858 €	2,6%	75 000 €	117 858 €
Enjeu n° 12.2 <i>Lutte discriminations</i>	11	3 %	315 119 €	4,2%	182 000 €	133 119 €
Enjeu n° 12.3 <i>Projets innovants</i>	18	5 %	312 835 €	4,1%	143 160 €	169 675 €
TOTAL	364		7 539 461 €		3 706 692 €	3 832 769 €

Au titre de l'appel à projets 2021, les partenaires ont engagé plus de **7 500 000 € de crédits spécifiques et de droit commun**. Comme indiqué ci-dessus, ces crédits de droit commun ne constituent pas l'exhaustivité des moyens déployés par les institutions sur les quartiers, notamment pour la Ville et la Métropole qui accordent des subventions de fonctionnement ou pour des projets déposés par les associations dans le cadre des politiques de droit commun.

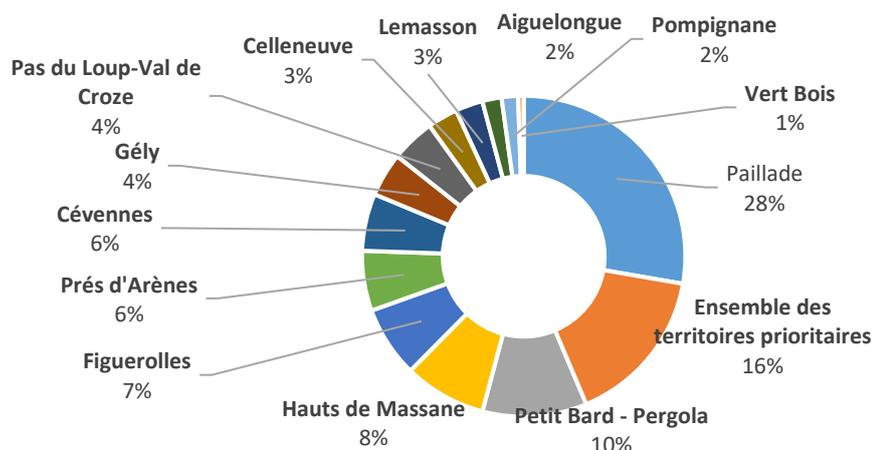
3 706 692 € de crédits spécifiques ont été mobilisés pour cet appel à projets contre **3 267 150 €** en 2020, soit une hausse d'environ 13 %. Une augmentation moindre que l'année dernière (20 % d'augmentation entre 2019 et 2020), mais constante depuis le début du Contrat en 2014.

Les 2 graphiques suivants montrent la répartition des projets et des financements par territoire. Ils peuvent quasiment se superposer. Ils sont de plus cohérents avec le nombre d'habitants par quartier. Le QPV de la Mosson est le plus peuplé (21 817 habitants). C'est donc celui qui capte le plus de financement (30 % des financements à la Paillade et 7 % aux Hauts de Massane) et celui qui concentre le plus de projets (36 % des projets).

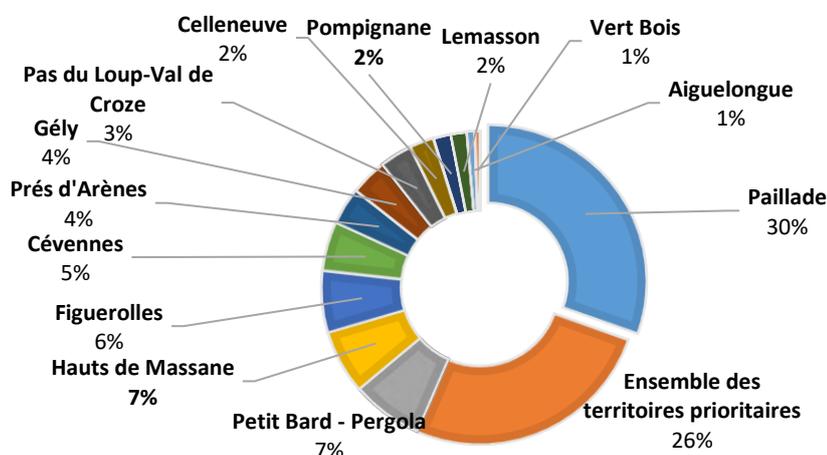
Avec 2147 habitants, Vert-Bois représente 4 % du total des habitants des QPV, mais ne concentre que 1 % des projets et des financements. A l'inverse, Gély représente 2 % des habitants des QPV (1264 habitants), mais concentre beaucoup plus de projets et de financements (4 %).

Les ratios crédits spécifiques par habitant apparaissant dans le premier tableau de la page précédente montrent ainsi la disparité de la répartition des crédits.

Répartition du nombre de projets par QPV



Répartition des financements accordés par QPV

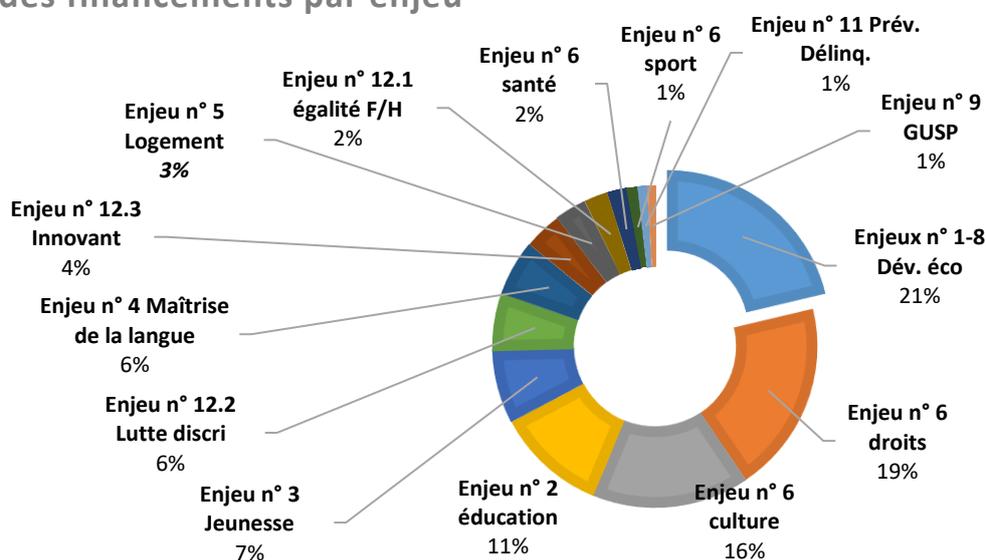


Cependant, la répartition du nombre de projets par enjeu diffère de la répartition des financements par enjeu. Le premier graphique fait ainsi apparaître une répartition importante du nombre de projets pour les enjeux liés aux thématiques du **développement économique**, de **l'accès aux droits**, de **l'accès à la culture** et de **l'éducation**.

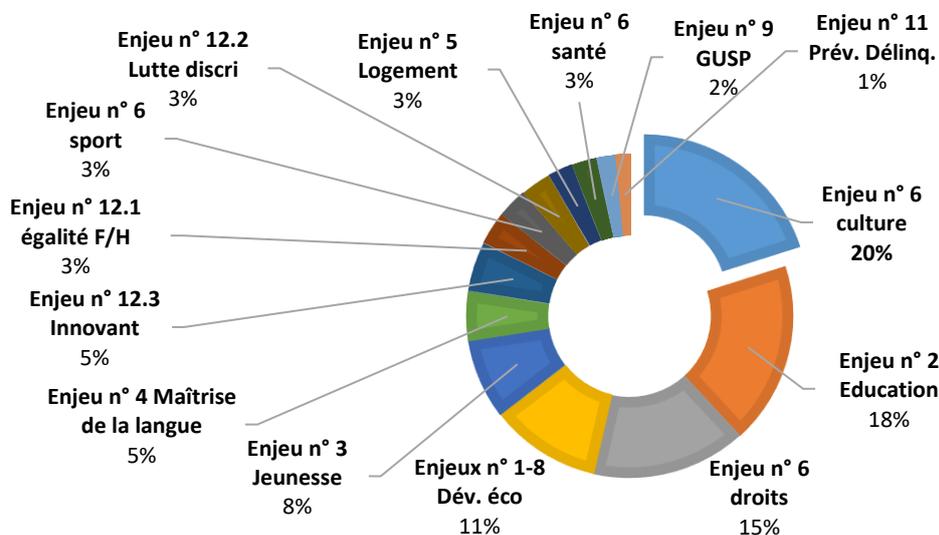
Mais bien que représentant 20 % des projets financés, la thématique accès à la culture ne représente que 16 % des financements accordés. De nombreux nouveaux projets culturels ont été déposés en 2021, mais n'ont pas toujours obtenu de financement à hauteur de la demande. À l'inverse la thématique développement économique, emploi et insertion ne représente que 11 % des projets déposés, mais concentrent 21 % des crédits accordés. Cette thématique reste prioritaire dans la programmation et capte des financements plus importants de la part de partenaires (9000 € en moyenne par financeurs et par projet, contre 3 300 € par financeurs pour la culture et 5 500 € pour l'éducation).

De la même façon, la thématique éducation représente que 18 % des projets déposés, mais ne récolte que 11 % des crédits accordés

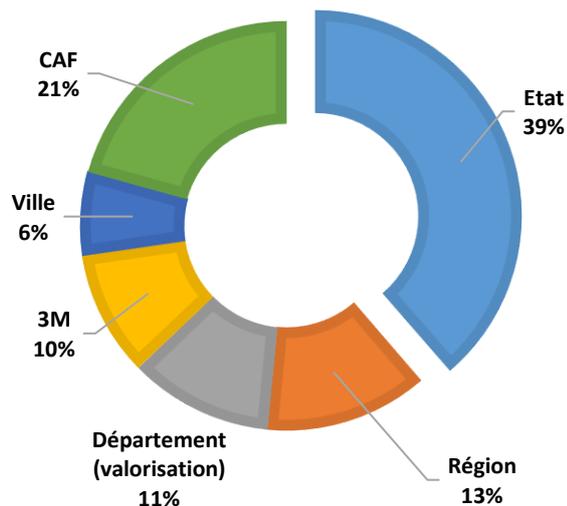
Répartition des financements par enjeu



Répartition du nombre de projets par enjeu



Répartition des crédits spécifiques 2021



Comité de pilotage des financeurs – 2 décembre 2021 – Montpellier Hôtel de Ville

Clara GIMENEZ, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée à la Politique de la Ville et Cohésion sociale, **Michaël DELAFOSSE**, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Maire de Montpellier, **Thierry LAURENT**, Secrétaire général de la Préfecture de l'Hérault.

B. La Dotation Politique de la Ville (DPV)

L'État a attribué à Montpellier Méditerranée Métropole, en 2021, comme les années précédentes, un montant de 4 757 292 € de crédits immédiatement disponibles, au titre de la Dotation de Politique de la Ville (DPV) et pour des projets au bénéfice des habitants de quartiers prioritaires.

Les projets, essentiellement d'investissement, portés en fonction des maîtrises d'ouvrage, soit par Montpellier Méditerranée Métropole, soit par la Ville de Montpellier, répondent aux objectifs et programmes opérationnels définis et inscrits dans le contrat de ville. Leur périmètre d'intervention est celui des 12 quartiers prioritaires du contrat de ville, mais peut également être celui des zones à la périphérie de ceux-ci, dès lors que, conformément à la logique de "quartier vécu", ces projets profitent aux habitants des quartiers "politique de la ville".

La programmation 2021 contractualisée avec l'État via une convention a permis le financement de 28 projets, dont 8 portés par la Métropole, pour un coût de travaux HT de plus de 2,8 M€ qui ont été subventionnés à hauteur de 2,1 M € et de 20 projets sous maîtrise d'ouvrage Ville, pour un coût de travaux HT de 3, 038 M€ subventionnés à hauteur de 2, 6 M€.

Parmi ces projets,

- 3 concernent l'éducation : réaménagement de l'école Simenon 2^{ème} tranche (LEMASSON), École Surcouf -réfection des sanitaires (CROIX D'ARGENT), École Marc Bloch -réfection des sanitaires- (HAUTS DE MASSANE)
- 2 concernent la rénovation urbaine : Maison de projet (acquisition et travaux) et démolition de la Maison de quartier Chabrol (CEVENNES)
- 5 concernent l'aménagement d'espaces publics : espaces extérieurs cité Gély, de la place Maynard - Abords du Théâtre de la Vista (ancienne chapelle), du bas de la rue Ronsard (GELY), fermeture et réaménagement d'une partie de l'avenue de l'Europe sud -sécurisation des cheminements piétons rue Yves Montand, aménagements aux abords du Rieutord (MOSSON)
- 1 concerne la culture : micro folies MOSSON
- 4 concernent le sport : Aménagement de la base nautique du lac des Garrigues et la réhabilitation des terrains de tennis des Garrigues, réhabilitation du palais des sports de Coubertin (HAUTS DE MASSANE), construction d'un street work out Jouanique (CEVENNES)
- 2 concernent l'enfance : Rénovation d'une section sur la crèche Françoise DOLTO (VAL DE CROZE) et aménagement du parc des PASTOURELLES (POMPIGNANE)
- 7 concernent les aires de jeux : rénovation de l'aire de jeux Parc Brassens, rénovation de l'aire de jeux Square des Gémeaux, du bassin de la fontaine Sophie Desmarets, création d'une aire de jeux inclusive - parc du Rieutord (MOSSON et HAUTS DE MASSANE), création d'un jardin partagé Tibériade (TOURNEZY), création d'une aire de jeux parc Saint-Martin (SAINT MARTIN), création d'une aire de jeux sur les collines de Las Rebes (CEVENNES)
- 4 concernent la cohésion sociale : observatoire des discriminations TOUS QPV, poste coordination de l'équipe de médiation sociale Ville et son fonctionnement, coordination de la cité éducative MOSSON

C. Approche Territoriale Intégrée (ATI) et Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

Le service gère la mise en œuvre du programme ATI, contractualisé fin 2016 avec la Région (autorité de gestion), ce qui permet la mobilisation de crédits européens pour les quartiers politique de la ville. Pour la période 2014-2021, le montant total contractualisé s'élève à 2 053 M€.

L'année 2021 correspond à la fin du programme ATI FEDER, la date de limite de dépôt des dossiers ayant été repoussée au 31 décembre 2021 suite à la crise sanitaire. 2 nouvelles opérations ont été ainsi proposées au cours de cette période :

- La résorption du bidonville de Celleneuve,
- La création d'un centre de santé de proximité dans le quartier Lemasson,

En complément des 3 opérations qui ont déjà bénéficié d'un soutien au titre des crédits européens et sont achevées : la réhabilitation de la résidence Saint Guilhem à la Mosson, l'aménagement de pistes cyclables avenue de Lodève (Celleneuve et Petit-Bard/Pergola) et l'aménagement de la salle Louis Feuillade à la Mosson, ces 2 opérations viennent clore le programme ATI sur la période 2014-2021 et permettent de consommer l'intégralité de l'enveloppe dévolue à la Métropole.